

Étude sur les maisons allumettes



réalisée pour:
Ville de Gatineau

version
finale

novembre 2024

passerelles

coopérative
en patrimoine



Québec 

Équipe de réalisation

Chargé de projet	Frédérique Gagné-Thibault
Recherche et rédaction	Victoire Devauchelle Frédérique Gagné-Thibault
Révision	Gabriel Laferrière

Le présent rapport a été réalisé par la coopérative Passerelles.

Passerelles est une coopérative de travail québécoise qui œuvre à la valorisation du patrimoine culturel. Nos spécialistes offrent des services-conseils aux propriétaires, gestionnaires de bâtiments, professionnel-les de la culture et de l'aménagement ainsi qu'aux différentes communautés désirant protéger, mettre en valeur ou intervenir sur leur patrimoine.

Afin de comprendre les spécificités et les enjeux liés à la maison allumette, la contribution de nombreuses ressources s'est avérée essentielle. Les personnes rencontrées tout au long du mandat nous ont permis d'élargir notre compréhension du sujet et de bonifier nos recherches. Nous tenons donc à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à ce projet.

Nous tenons, plus précisément, à remercier :

- La Ville de Gatineau pour nous avoir offert l'opportunité de réaliser ce mandat, pour sa collaboration tout au long de ce dernier et pour la collecte des photographies dans les archives ;
- St-Jean, Guillaume, Coordonnateur de projets, urbanisme et développement durable, planification et mise en valeur du territoire ;
- Piché, Geneviève, Coordonnatrice, urbanisme et développement durable, habitation, programmes et ententes ;
- Boissinot, Mathieu, Coordonnateur, bureau de coordination du centre-ville ;
- Durocher, Kathleen, doctorante à l'UQAM et auteure de l'ouvrage récemment paru sur les allumettières de Hull, grâce à qui nous avons pu mieux comprendre l'histoire des femmes ouvrières à Hull et les enjeux contemporains à l'origine de la banalisation des maisons allumettes ;
- Guitard, Michelle, historienne et auteure de plusieurs études sur le patrimoine de Hull, pour nous avoir éclairés sur des éléments architecturaux particuliers du territoire ;
- Prévost, Michel, président de la Société d'histoire de l'Outaouais, grâce à qui nous avons pu mieux comprendre les différentes facettes et enjeux de préservation des maisons allumettes à l'heure actuelle.

Table des matières

01

Introduction

1.1 Mise en contexte	p. 011
1.2 Mandat	p. 012
1.3 Méthodologie	p. 013

02

Contexte historique

2.1 Historique de développement de Hull	p. 016
2.2 Portrait historique des résidents des « maisons allumettes »	p. 028
2.3 Origine de la typologie « allumette »	p. 033

03

Analyse des caractéristiques

3.1 Caractéristiques urbaines dominantes de Hull	p. 042
3.2 Caractéristiques architecturales de la typologie «allumette»	p. 044
3.3 Similarités et différences avec d'autres secteurs de Gatineau	p. 137
3.4 Les maisons similaires dans d'autres villes nord-américaines	p. 140

04

Enjeux de préservation

4.1 Évolutions de la perception des maisons allumettes	p. 146
4.2 État de la situation actuelle	p. 149
4.3 Protection réglementaire existante	p. 152

05

Recommandations

5.1 Connaissance, mise en valeur et diffusion	p. 158
5.2 Encadrement réglementaire	p. 160
5.3 Traitements de restauration ou de réhabilitation	p. 162
5.4 Synthèse des recommandations	p. 168

06

Conclusion

Table des matières

07

Bibliographie

7.1 Cartes anciennes	p. 176
7.2 Catalogues de plans et guides de construction	p. 176
7.3 Articles dans la presse	p. 177
7.4 Règlements d'urbanisme de la ville de Gatineau	p.177

08

Table des illustrations

01 Introduction

- 1.1 Mise en contexte
- 1.2 Mandat
- 1.3 Méthodologie



1.1 Mise en contexte

La maison allumette est un bâtiment résidentiel typique de Gatineau, qui émerge à la fin du 19^e siècle, dans un contexte industriel. Logement ouvrier par excellence, la maison allumette possède un corps principal long et étroit, une élévation variant entre un étage et demi et deux étages et demi, une toiture pentue à deux versants droits avec un pignon frontal. Initialement recouverte de bois, mais parfois également de brique, elle possède souvent une allure modeste par sa composition architecturale simple et pragmatique. Ses caractéristiques spécifiques sont également influencées par leur contexte d'implantation — soit le lotissement étroit de Hull — et donnent lieu à un paysage souvent homogène, cohérent et distinctif. Bien qu'on la retrouve beaucoup à Hull, elle est aussi présente dans d'autres secteurs de la ville.

Or, au cours des dernières années, la pérennité de la maison allumette s'est vue fragilisée. Les demandes de permis de démolition se sont accentuées, fragmentant certains alignements et ensembles homogènes et transformant par le fait même le tissu urbain de Hull.

Dans les médias, la controverse liée à la demande de démolition du 207, Notre-Dame-de-l'Île, dans le centre-ville de Gatineau, a fait couler beaucoup d'encre et est devenue une figure de proue du problème de reconnaissance de ce patrimoine modeste¹. D'une authenticité remarquable grâce à sa volumétrie inchangée, son revêtement de bois et ses éléments d'ornementation élaborés, la maison au 207 est l'exemple même d'une maison allumette telle qu'on les retrouvait par le passé, dans le secteur.

La maison allumette suscite parallèlement de plus en plus d'intérêts de la part des citoyens, des agents municipaux et même du gouvernement du Québec, qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur cette typologie particulière et mettre de l'avant des solutions de protection et de mise en valeur conséquentes.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) se montre de plus inquiet devant le nombre de démolitions de maisons allumettes. Une entente a donc été prise entre la Ville et le MCC pour la réalisation d'une étude sur ce type bâti.

La première partie du rapport offre un cadre historique permettant de comprendre l'émergence et l'abondance des maisons allumettes dans le paysage urbain de Hull. Elle retrace l'évolution urbaine de la ville, présente le portrait historique des résidents des maisons allumettes et analyse la genèse et la popularité de cette typologie.

La deuxième partie du rapport se concentre sur une analyse détaillée des caractéristiques des maisons allumettes. Cette analyse permet de comprendre comment ces maisons s'intègrent dans le tissu urbain et quelles sont leurs particularités.

Finalement, la troisième partie du rapport propose des recommandations pour la conservation et la valorisation des maisons allumettes. Elle aborde les enjeux liés à leur conservation, à leur mise en valeur et à leur diffusion.

¹ Lors de la visite guidée organisée dans le cadre du Plan Particulier d'urbanisme (PPU) d'Aylmer en 2022, certains citoyens s'étaient objectés devant l'utilisation du mot modeste qu'ils considéraient comme péjoratif. Or, le patrimoine modeste réfère au patrimoine populaire et vernaculaire. Nous l'utiliserons dans le texte.

1.2 Mandat

À l'automne 2023, la Ville de Gatineau a confié à la coopérative Passerelles le mandat de mener une étude sur les maisons allumettes afin de définir leurs caractéristiques et dresser un portrait de leurs anciens occupants.

Le rapport vise principalement à approfondir les connaissances des citoyens, des membres du conseil municipal, des comités consultatifs et des fonctionnaires municipaux concernant les maisons allumettes, en explorant leur histoire et les spécificités de cette architecture.

Il servira également de base pour l'élaboration d'une stratégie pour la protection et la mise en valeur de ces bâtiments.

L'étude se concentre sur l'ancienne ville de Hull, notamment dans les quartiers suivants : le centre-ville (île de Hull), Wrightville, St-Jean-Bosco et Val-Tétreau. Ceci est dû notamment au fait que ce secteur reste le mieux documenté, avec une abondance d'écrits, des plans d'assurances incendie disponibles et un grand nombre de photographies anciennes, notamment issues d'inventaires passés. Hull présente des particularités bien documentées qui expliquent la configuration étroite des maisons.



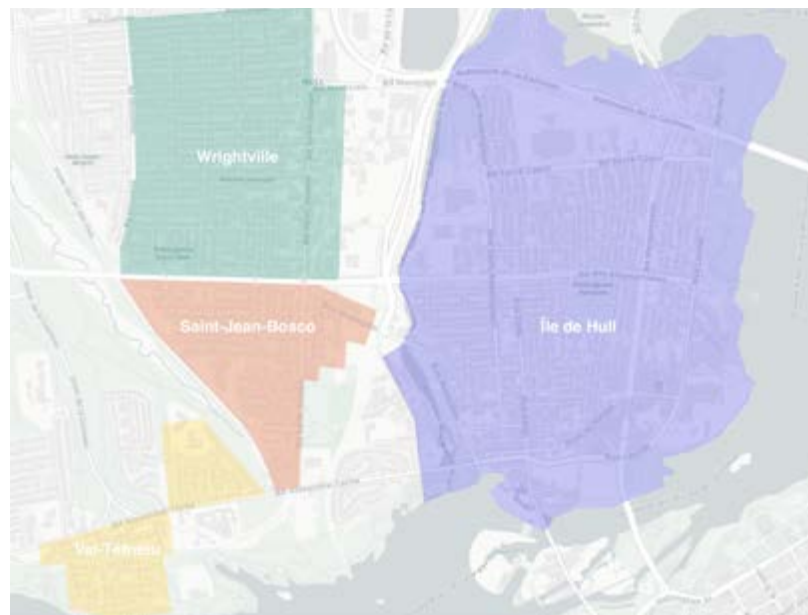
1. Plan d'assurance incendie de 1928, présentant une partie des îlots de l'île de Hull.



3. Maison allumette en bois dans les années 1970. 190, rue Champlain.



2. Maison allumette au courant des années 1930. 392, rue Champlain.



4. Carte des quartiers visés de l'ancienne ville de Hull.

1.3 Méthodologie

La recherche présentée dans les pages qui suivent s'appuie principalement sur des sources secondaires. Les ouvrages réalisés par Michelle Guitard, ainsi que la thèse de madame Vincent-Domey, les travaux de Kathleen Durocher ainsi que les ouvrages et les articles portant sur l'histoire industrielle de Hull constituent d'incontournables intrants aux sections ayant trait au contexte historique, architectural, contextuel et social.

Les sections 3.2 *Caractéristiques architecturales de la typologie allumette* et 3.3 *Similarités et différences avec d'autres secteurs de Gatineau* s'appuient quant à elles sur des sources primaires, c'est-à-dire sur une analyse visuelle in situ et une analyse de photographies d'archives à des fins d'identification et de comparaison des composantes architecturales. À cet effet, une banque de photographies de maisons allumettes provenant des inventaires de Hull de 1973 et de 1988 nous a été remise par la Ville, ainsi qu'une banque de photographies provenant d'un inventaire partiel réalisé à Hull vers 1938. Une liste d'adresses d'immeubles relativement bien préservés ou restaurés et une banque de photographies libres d'utilisation d'immeubles patrimoniaux du territoire ont également été mises à notre disposition.

Nous avons aussi contacté directement des personnes-ressources, bien aux faits des enjeux liés aux maisons allumettes, et qui maîtrisent certains volets de l'histoire locale. Nous avons notamment échangé avec les spécialistes et les ressources locales suivants :

- Mme Michelle Guitard, historienne et auteure de plusieurs études sur le patrimoine de Hull
- Mme Kathleen Durocher, doctorante à l'UQAM et auteure de l'ouvrage récemment paru sur les allumettières de Hull
- M. Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Bien entendu, les archives de la ville de Gatineau ainsi que celles de la BANQ ont été de précieuses sources primaires et secondaires, notamment les cartes et plans anciens, les cartes d'assurance-incendie, les photographies anciennes, les gravures ainsi que les articles de journaux. De plus, les groupes citoyens sur les réseaux sociaux ont été visités, comme le groupe « Hull, QC – notre vécu, notre expérience » sur Facebook.

Aussi, notre implication parallèle dans le mandat de l'inventaire du patrimoine bâti de Gatineau, réalisé entre le printemps 2023 et l'automne 2024, a contribué à l'acquisition des connaissances relatives aux maisons allumettes en amont du présent mandat, et d'obtenir une plus fine connaissance du territoire et du patrimoine local. Cette implication nous a permis de pallier notre éloignement, étant donné que nos bureaux se situent à Montréal. Nous avons également rencontré plusieurs sources externes, expertes de Hull, qui ont pu nous informer sur les enjeux locaux contemporains.

Nous avons également visité les quartiers de Hull à l'étude à l'occasion d'une visite terrain au printemps 2024.

La dernière partie portant sur les recommandations s'appuie principalement sur les enjeux de conservation actuels des maisons allumettes, liés aux démolitions récentes. Une rencontre organisée avec l'équipe de travail de Passerelles et des membres du service d'urbanisme de la ville de Gatineau, de même qu'une revue de littérature sur les pratiques d'autres villes ont permis de préciser les recommandations à émettre et de cibler les enjeux importants.

02 Contexte historique

- 2.1 Historique de développement de Hull
- 2.2 Portrait historique des résidents des « maisons allumettes »
- 2.3 Origine de la typologie « allumette »



Cette première partie vise à établir un portrait du contexte historique de la construction des maisons allumettes de Hull.

Elle débute par un survol historique du développement de la Cité de Hull, qui démontre les différentes étapes clés de l'accroissement de la ville jusqu'à la fin du 20^e siècle, et présente les personnages importants qui y ont contribué. Le régime de location des terrains, spécifique à Hull, est aussi expliqué, car il permet de comprendre l'origine des maisons allumettes.

Ensuite, un portrait des résidents initiaux des maisons allumettes de Hull est établi, nous éclairant sur les différentes classes sociales qui vivent à Hull et dans les maisons allumettes à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle.

Enfin, l'origine du modèle de la maison allumette est retracée, permettant d'expliquer son implantation et sa concentration sur le territoire à l'étude. L'origine du nom « allumette » donné aux maisons est également expliquée.

2.1 Historique de développement de Hull

Hull est une ancienne municipalité qui a fusionné à la ville de Gatineau le 1^{er} janvier 2002. Il s'agit d'un des premiers secteurs urbanisés de la région, notamment en raison de son positionnement stratégique au confluent de la rivière Gatineau et de la rivière des Outaouais.

2.1.1 Fondation de Hull (1800-1845)

Avant l'arrivée des colons, le territoire est occupé par les Algonquins depuis plus de 6000 ans. La rivière des Outaouais, qu'ils nommaient Kit-Chi-Sippi, est utilisée pour leurs déplacements. L'île de Hull est alors utilisée comme lieu de portage, ce qui permettait de contourner la chute des Chaudières.

Au début de la colonisation de la Nouvelle-France, le chemin de portage permet aux explorateurs, aux missionnaires et aux marchands de traverser les chutes. La rivière des Outaouais devient un axe majeur du commerce de la traite des fourrures au courant du 18^e siècle. Le territoire demeure exempt de colonisation jusqu'à la fin du siècle. Le chemin de portage débutait probablement au débarcadère de l'île de Hull et se poursuivait vers l'ouest au-delà du ruisseau de la Brasserie, sur le tracé actuel du boulevard Alexandre Taché et du chemin d'Aylmer.

En 1800, Philemon Wright acquiert les terres du canton de Hull, dans l'espoir de fonder une communauté agricole. Il s'agit d'un entrepreneur américain originaire du Massachusetts, qui se rend à Hull avec une trentaine d'hommes et cinq familles. Philemon Wright a la responsabilité de défricher, d'arpenter et de peupler le territoire. Rapidement, remarquant que le potentiel agricole n'est pas favorable, il choisit plutôt de s'installer au pied de la chute des Chaudières, afin de profiter de l'énergie hydraulique qu'elle génère et de se lancer dans l'industrie florissante du bois. La communauté défriche le territoire et construit une forge, un moulin à chanvre et une scierie. Non loin, un cordonnier, un tailleur, une tannerie et un magasin s'installent et des fermes sont construites. Le village commence à se développer.



5. Vue des premiers édifices de Hull : un moulin et une taverne.

À partir de 1806, les impacts géopolitiques liés au blocus de Napoléon sur l'Angleterre rendent l'approvisionnement en bois difficile au Canada. Le commerce du bois devient soudainement une activité très lucrative. Ceci incite Philemon Wright à se lancer dans cette industrie et, en 1806, une première livraison de billots de bois est acheminée jusqu'à Québec par le biais des rivières. Grâce à ce commerce florissant, la communauté prospère. En effet, quelques années plus tard, une école, puis une chapelle sont construites. En 1814, Philemon Wright fonde la compagnie *Philemon Wright and Sons*. En 1820, un hôtel est construit, indiquant que Hull devient un secteur marchand important. La petite ville commence à prendre forme.

Échanges entre les États-Unis et le Canada

Au début du 19^e siècle, l'industrie du bois connaît un essor important au Canada. À partir de 1820, la demande est croissante pour le bois d'œuvre en Angleterre. En parallèle, le marché américain se développe pour le bois de charpente et le bois de sciage¹. Dans les années 1840, le marché et la vente des billots de bois s'intensifient suite à l'abolition des *Navigation Laws* par la couronne. Le Canada devient un exportateur majeur de bois d'œuvre. En Outaouais, cette industrie fleurit grâce à son accès à deux voies commerciales majeures, soit les rivières des Outaouais et Gatineau. Conséquemment, de nombreuses scieries ouvrent et influencent le domaine de la construction. Près des industries, de nombreux logements ouvriers sont construits en bois.

Le commerce du bois en Amérique du Nord engendre des échanges entre les États-Unis et le Canada qui sont d'ordre commercial, mais aussi constructifs et stylistiques. En échange du bois vendu, les marchands canadiens rapportent des produits américains². Par ailleurs, les échanges culturels sont accrus par l'immigration d'Américains au Canada, accélérée par la guerre d'indépendance aux États-Unis. Dans le canton de Hull, la majorité des premiers colons étaient d'origine américaine.

- 1 Gaffield, 1994, p. 169.
- 2 Guitard, 1997b, p. 20.



6. Premiers édifices et chemins de Hull, dessinés en vue à vol d'oiseau.

En 1825, la colonie agricole nommée Wrightstown représente environ 803 habitants, établis aux abords de la rivière des Outaouais. Une première démarche de planification urbaine de l'île est initiée en 1826 par P. H. Smith, mais le plan réalisé, très ambitieux, est révisé en 1840. Ce plan prévoit le tracé de rues entre les actuelles rues Laurier, des Allumettières et Laval, mais aussi entre les rues Laval, Papineau et Saint-Rédempteur et le long de la rue Montcalm. Bien qu'il ne subsiste plus rien du cadre bâti de l'époque, ces premiers tracés urbains trouvent certains échos dans le cadastre d'aujourd'hui, dont la présence d'axes directeurs et le dessin d'un tissu urbain orthogonal aux îlots réguliers.

Philemon Wright est considéré comme le « père fondateur » de Hull. Il est non seulement le responsable de la colonisation du territoire du canton de Hull, mais il est aussi homme d'affaires, homme politique et propriétaire terrien. Sa contribution au développement de Hull est toutefois ambiguë¹. En effet, Wright reste le seul propriétaire terrien de Hull et il refuse l'installation d'industries qui pourraient être en compétition avec la sienne. Ceci ralentit le développement et la croissance du village de Hull, qui garde principalement une vocation marchande.

Le 3 juin 1839, Philemon Wright meurt, et lègue ses biens à ses fils Tibérius et Ruggles et à son gendre Thomas Brigham.

1 Elliott, 2000.



7. Carte de la planification urbaine du village de Hull.

2.1.2 Essor industriel, croissance de la ville et régime de location « à constitut » (1845-1929)

Peu après la succession des biens de Philemon Wright, de nouvelles industries s'installent au pied de la chute des Chaudières. De plus en plus d'ouvriers francophones, qui connaissent bien les métiers de l'industrie du bois, viennent s'installer à Hull et la ville s'agrandit.

Vers 1845, on peut supposer que la ville allait jusqu'à la rue Wellington. Au même moment, le pont de l'Union reliant Hull à Ottawa est construit et la chapelle des chantiers, soit le premier lieu de culte catholique, est construite dans le secteur Est, près du débarcadère. C'est autour de la chapelle que s'installe et s'établit la communauté canadienne-française catholique de Hull.

Cette période de croissance coïncide avec l'arrivée de Ezra Butler Eddy à Hull. Arrivé en 1851 de l'État du Vermont, il lance une fabrique d'allumettes. Son entreprise acquiert rapidement un certain succès et E. B. Eddy achète entre 1866 et 1872 plusieurs propriétés des descendants de P. Wright, dont l'île Philémon, située en aval de la chute des Chaudières. Il y construit ses propres manufactures et emploie de nombreux ouvriers et ouvrières à Hull. Parallèlement, les premières maisons allumettes de Hull apparaissent vers les années 1870¹.



8. Allumettes de la compagnie Eddy.

À ce moment, l'importance de l'industrie du bois est en déclin, en faveur de l'accroissement des industries de produits dérivés en bois. E. B. Eddy connaît alors un succès indéniable avec ses manufactures d'allumettes, de seaux, de portes et fenêtres et autres produits fabriqués en bois. Les composantes en bois aux dimensions standardisées, produites par les scieries, favorisent la construction des premières maisons allumettes.

1 Guitard, 1997b, p. 27.

La progression de l'entreprise d'E. B. Eddy est rapide et il obtient un certain monopole en Outaouais puisqu'il possède quatre scieries. À la fin des années 1880, il se lance dans la production de pâtes et de papiers. De plus, il agrmente ses manufactures d'équipements innovants, plus performants que ceux de ses rivaux. À la fin du 19^e siècle, la compagnie qui porte son nom est le principal employeur de la ville et la fabrique d'allumettes l'une des plus importantes en Amérique du Nord.

E.B. Eddy contribue au développement rapide et effervescent de Hull, ce qui incite plusieurs autres industriels à s'y installer. Rapidement, Hull devient le noyau industriel de la région, et la Cité de Hull y est incorporée en 1875.

En 1876, le dessin à vue d'oiseau de Hull, réalisé par Brosius, nous indique que les rues au sud et à l'est de l'île sont construites sur le tracé des îlots que nous connaissons aujourd'hui. La croissance démographique et l'expansion du tissu urbain sont fulgurantes. À cette époque, les premières maisons allumettes apparaissent, mais ne semblent pas encore prédominantes dans la ville. De plus, à cette période, les chemins de fer se construisent, notamment entre Montréal et l'Outaouais.



9. Le tissu urbain du sud de l'île de Hull en 1876.



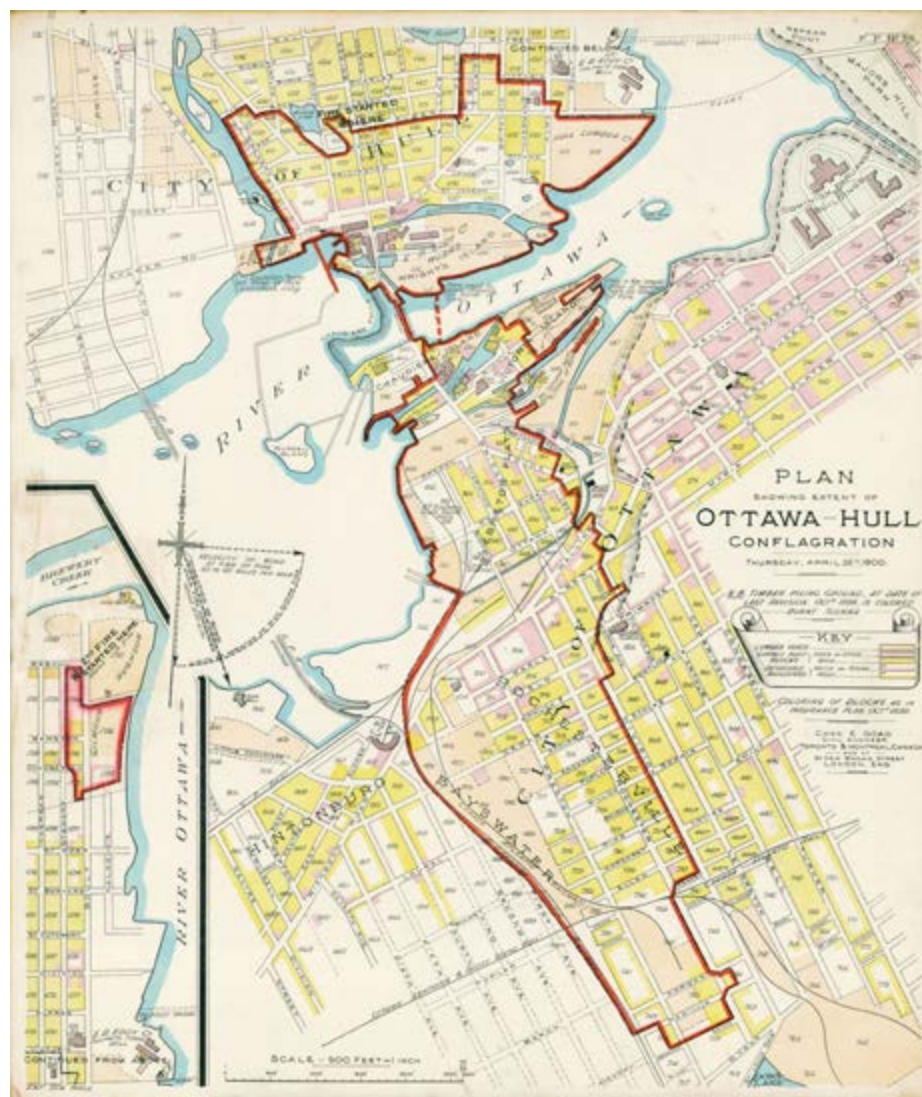
10. Photographie de Hull en 1880, avec le débarcadère en premier plan et l'église Notre-Dame en second plan.



11. Perspective du tissu urbain de Hull suite à l'incendie de 1880.

En 1891, l'ensemble du sud de l'île, jusqu'au boulevard des Allumettières (autrefois la rue Saint-Laurent), est urbanisé et la plupart des rues sont tracées. À ce moment, l'extérieur de l'île de Hull commence à s'urbaniser et plusieurs maisons apparaissent dans le village d'Argentine, sur les rues Taylor et Hanson, et dans Wrightville, le long du faubourg Saint-Joseph, proche de l'intersection avec la rue Montcalm. La construction de maisons allumettes devient aussi de plus en plus courante.

Cependant, en 1875 a lieu le premier incendie d'une longue série dans la Cité de Hull. En 1880, 400 maisons sont détruites au sud de l'île. En 1886, 110 maisons sont aussi brûlées sur les rues Laval, Kent, Wright et Leduc. En 1888, 125 bâtiments prennent feu, dont le marché, l'hôtel de ville, l'église Notre-Dame, le presbytère, le couvent et le bureau de poste. Enfin, le 26 avril 1900, un grand incendie ravage la moitié du tissu urbain de Hull, les édifices industriels de la Chaudière et un tiers d'Ottawa. Plusieurs maisons allumettes disparaissent donc à la fin du 19^e siècle dans les secteurs incendiés.



12. Étendue du territoire incendié à Hull lors de l'incendie en avril 1900.

Malgré l'importance dévastatrice de l'incendie de 1900, l'économie de Hull est relancée et la croissance reprend de plus belle durant la première décennie du 20^e siècle. La ville est rapidement reconstruite, de nouvelles maisons allumettes sont érigées partout dans la ville et des industries continuent de s'installer. Les usines E. B. Eddy sont promptement reconstruites.

Durant les premières décennies du 20^e siècle, la ville croît à la fois sur l'île de Hull, et à l'ouest du ruisseau de la Brasserie. Entre 1899 et 1910, le réseau de tramway s'étend et favorise l'expansion urbaine grâce à la mise en place de plusieurs nouvelles lignes.

En 1908, l'ensemble de l'île est urbanisé jusqu'au boulevard Sacré-Cœur. Wrightville, au nord-ouest de l'île, se développe également : plusieurs rues se forment le long du boulevard Saint-Joseph et Val-Tétreau se développe. Parallèlement, la croissance du tissu urbain est conditionnée par le monopole des propriétaires terriens et par le régime de location dit « à constitut » sur l'île de Hull, qui ont considérablement influencé le développement de son paysage.

Ce monopole des propriétaires sur les terres de Hull remonte au tout début de l'établissement de la ville, alors que le gouvernement expérimente différentes manières de promouvoir la colonisation du territoire afin d'assurer la longévité des établissements². Dans le cas de Philemon Wright, les terres sont concentrées entre les mains d'un seul individu, qui a la mission de coloniser le territoire. Lorsqu'il arrive à Hull, P. Wright finance la venue d'associés, à qui ils distribuent des sections du territoire, et qui l'aident à défricher. En échange, ces associés lui remettent deux tiers des terres distribuées. De cette manière Philemon Wright devient le propriétaire principal de Hull.

Au cours de sa vie, il ne vend pas ou très peu de terres et préfère rester le seul propriétaire terrien. Ses descendants feront de même, faisant d'eux des propriétaires terriens immuables. En 1860, une loi adoptée par le gouvernement du Bas-Canada oblige les municipalités à cadastrer leur territoire. C'est ainsi qu'en 1864, l'arpenteur W. A. Austin crée des lots typiques de 66 pieds de largeur sur 99 pieds de profondeur sur l'île de Hull. Nancy Louisa Wright-Scott, la petite-fille de Philemon et cohéritière de la succession, aura un contrôle très resserré de ses propriétés foncières. Elle maximise le profit des locations de ses terrains en subdivisant les lots en demi-lots larges de 33 pieds et profonds de 99 pieds³. C'est de cet agencement initial que découle la forme urbaine des maisons allumettes.

2 Elliot, s. d.
3 environ 10 mètres de large par 30,17 mètres de profondeur.

Les Wright choisissent de louer les terrains de l'île de Hull « à constitut ». C'est-à-dire que les locataires s'engagent, avec un contrat renouvelable tous les cinq ans, à payer un loyer fixe pour l'usage du terrain ainsi que les taxes foncières, et ce, sans pouvoir devenir propriétaire du terrain. Par contre, les résidents sont généralement propriétaires de la maison qu'ils ont construite sur le terrain. Si un locataire ne paye pas son loyer ou ses taxes, il peut alors perdre sa maison. En outre, lors de l'expiration du bail, le propriétaire peut refuser le renouvellement de celui-ci, et les locataires sont alors évincés et forcés de vendre leur maison à bas prix. Néanmoins, ce système est peu contesté au 19^e siècle et devient une réalité tolérée⁴. Aussi, ce système concerne l'île de Hull et non les quartiers de Wrightville et Val-Tétreau.

De manière générale, les ouvriers sont propriétaires de leur maison, qu'ils construisent souvent eux-mêmes, mais ils restent locataires du fonds de terre. Ils ne deviennent que rarement pleinement propriétaires de la totalité du lot construit, et ils se retrouvent souvent en difficulté de paiement des taxes, des frais de location des terrains et ne reçoivent aucune compensation pour les améliorations effectuées à leur résidence. Une grande majorité de travailleurs non spécialisés sont quant à eux à la fois locataires de leur maison et du fonds de terre.

C'est lors des récessions et des crises économiques que le régime de location « à constitut » est contesté. Moins d'emplois sont disponibles et les industries baissent les salaires des employés. Les locataires ne peuvent alors pas toujours garantir le paiement de leurs loyers et vivent dans la peur de perdre leur maison⁵.

4 Lapointe, 1986, p. 19.
5 Vincent-Domey, 1988, p. 66.

En 1922, près d'un tiers des Hullois vivent sous ce régime de location des terrains. Au début des années 1920, le régime « à constitut » devient un enjeu politique et une enquête est lancée en 1924 dans l'objectif de créer une loi relative à la situation. L'enquête révèle que les principaux propriétaires à cette époque sont les descendants de Nancy Louisa Wright-Scott, les pères Oblats, et les familles Wright et Graham⁶.

En 1924, la loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la Cité de Hull est adoptée. Elle permet aux locataires « à constitut » d'acheter le terrain sur lequel ils avaient construit leur maison. Cette loi est une étape décisive dans l'évolution de la propriété à Hull. Néanmoins,

les moins bien nantis n'ont pas toujours les moyens d'acheter le terrain de leur maison et la loi ne permet pas aux Hullois de s'émanciper des propriétaires terriens.

À partir des années 1920, les crises économiques annoncent un ralentissement de la croissance de la ville. En 1928, après la grève menée quelques années plus tôt, la fabrique d'allumettes de Hull, sous l'égide de la *Eddy Match Company Limited*, ferme ses portes pour se relocaliser à Pembroke en Ontario. Les lignes de tramway sont discontinuées en 1932, témoignant du déclin de cette infrastructure en faveur des autobus. Cette période est marquée par le ralentissement de l'économie et de l'expansion du tissu urbain.



13. Char du syndicat des allumettières lors du défilé de la fête du Travail.

6 Lapointe, 1986, p. 20.

2.1.3 Crises économiques et ralentissement de la croissance (1929-1950)

En 1929, le krach boursier engendre une crise économique qui frappe les industries de Hull. La fabrique d'allumettes de la E. B. Eddy ferme en 1928 puis, deux années plus tard, la dernière scierie en fonction cesse ses activités. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la Grande Dépression affecte non seulement le quotidien des résidents, mais aussi le développement de la ville de Hull, qui se voit ralentir. On assiste alors à la fermeture des industries et des manufactures de Hull une à une, jusqu'aux années 1950.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale et à la demande du Premier ministre Mackenzie King, l'urbaniste français Jacques Gréber délivre un nouveau plan pour la capitale nationale, comprenant Hull et Ottawa. Ce plan prévoit la relocalisation des industries situées au cœur des

deux villes en périphérie, ainsi que des chemins de fer. Il s'agit aussi d'embellir les villes, de planifier leur expansion au cours des prochaines décennies et de créer une « ceinture verte » avec plusieurs espaces verts naturels à l'extérieur des centres urbains denses¹. Gréber privilégie également le développement des routes plutôt que celui des voies de tramway. Hull doit perdre son identité industrielle, et devenir un lieu de loisir pour les habitants d'Ottawa. Peu de ses recommandations seront réalisées telles quelles et ses projections prendront plusieurs années à apparaître. Cependant, les idées émises par Gréber et ses prédécesseurs vont perdurer dans la planification urbaine durant les décennies qui suivront, de même que dans l'esprit des Hullois.



14. Dessin à vue d'oiseau d'Ottawa (à droite) et de Hull (à gauche) du plan Gréber. Les manufactures ont disparu et ont été remplacées par des espaces naturels.

1 The Historical Society of Ottawa, s. d.

2.1.4 Transformations du centre ancien

Dans les années 1970, le visage de l'ancien centre-ville de Hull change de manière radicale. Peu après l'arrivée au pouvoir de Pierre-Elliott Trudeau en 1968, son gouvernement décide de solidariser les liens entre Hull et Ottawa. L'objectif est de créer une nouvelle capitale unissant les sociétés de langues française et anglaise, modèle d'un Canada uni. Le gouvernement fédéral planifie donc des rénovations urbaines majeures pour la construction d'édifices fédéraux dès mai 1969 : 25% des nouveaux édifices de l'administration fédérale devront être construits à Hull. Pour ce faire, plus de 1600 ménages sont expropriés et leurs logements démolis pour faire place aux différentes phases de la Place du Portage. Une grande partie du secteur exproprié, puis rasé, correspond à celui qui avait été reconstruit à la suite de l'incendie de 1900. De nombreuses maisons en brique et des maisons allumettes sont alors démolies.

En parallèle, le gouvernement provincial qui souhaite également faire sa place à Hull, exproprie lui aussi un quadrilatère pour faire ériger la Place du Centre au courant des années 1970. Peu après, le boulevard Maisonneuve est excavé et construit, une fois encore en expropriant les résidents, scindant ainsi les quartiers résidentiels.



16. Maisons démolies lors de l'aménagement du boulevard Maisonneuve.



15. Photographie du boulevard Maisonneuve avant son élargissement.



Peu après la construction des édifices du Portage, Hull fait face à une importante vague de spéculation immobilière. De nombreux immeubles sont démolis et de plus en plus de stationnements apparaissent, créant ainsi des vides dans le tissu urbain.



17. Maison abandonnée sur la rue Notre-Dame-de-l'Île, démolie dans les années 1990 et remplacée par un stationnement.

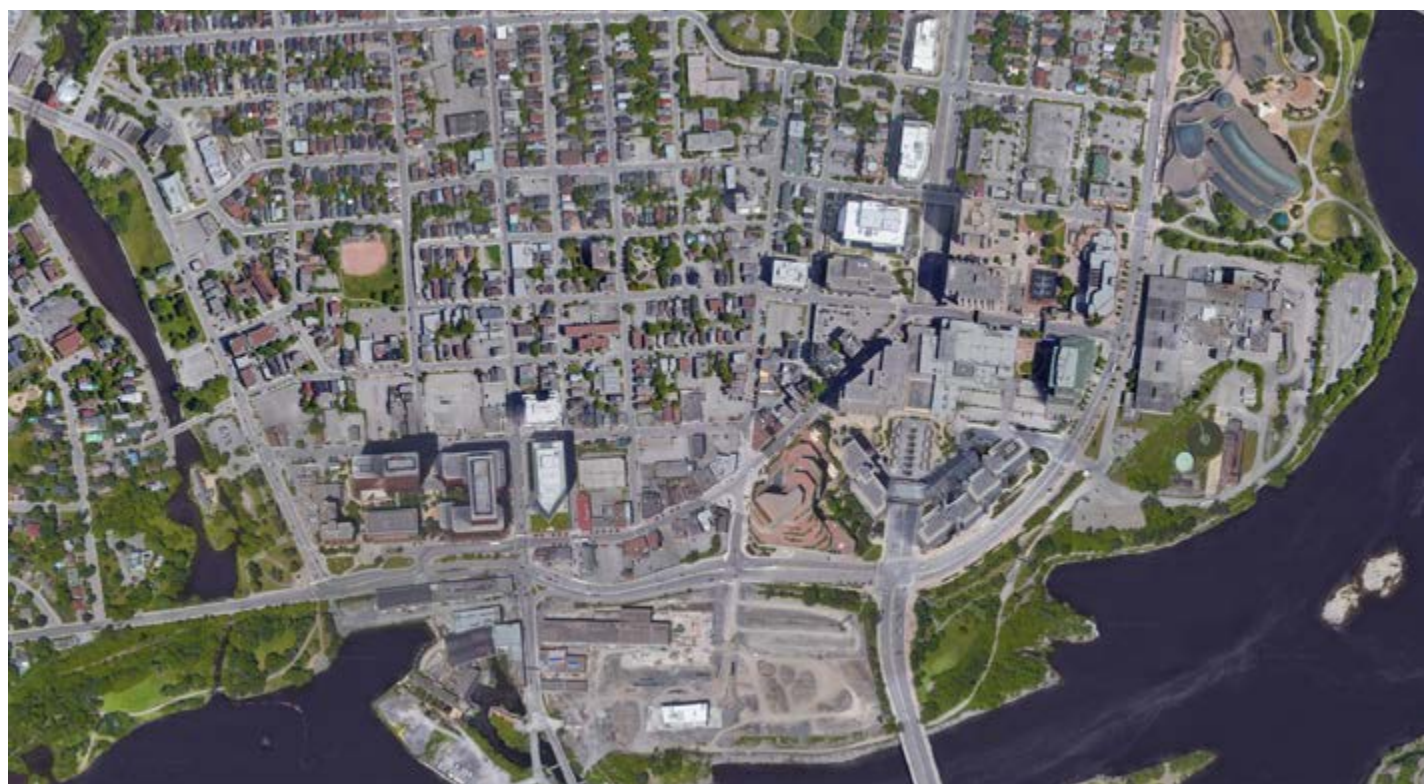
À la même période, des expropriations sont également réalisées sur le boulevard Sacré-Cœur et dans le secteur McConnell-Laramée, faisant ainsi disparaître de nombreuses maisons allumettes. Plusieurs édifices identitaires de la ville sont également démolis à cette époque, dont l'hôtel de ville et l'église Notre-Dame, incendiés au début des années 1970. L'économie de la ville pâtit de ses rénovations urbaines. L'économie autrefois liée aux industries est remplacée par celle de l'administration fédérale.

Toutes ces expropriations et démolitions ont un impact marquant sur le tissu ancien de la ville et sur ses résidents. Les quartiers sont scindés par les constructions modernes de grande échelle, créant ainsi une plaie ouverte dans la ville et venant déstructurer la communauté. L'impact de ces transformations est majeur pour Hull dans les années 1970, mais il se prolonge aussi dans le temps.

Dans les années 1970-1980, on assiste à la banalisation de l'aspect de beaucoup de maisons avec le recours à des matériaux de construction industriels de moindre qualité, comme le vinyle, l'aluminium, la fausse pierre et l'agrégat, entre autres.



18. Photographie aérienne montrant le sud de l'île de Hull en 1945.



19. Photographie aérienne actuelle du sud de l'île de Hull.



En 2002, la ville de Hull est incorporée à la ville de Gatineau. Puis, en 2005, la ville de Gatineau reconnaît l'île de Hull et son pourtour immédiat comme son centre-ville. Suite à cette reconnaissance, un Plan particulier d'urbanisme (PPU) est élaboré pour le centre-ville, de même qu'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Des restructurations urbaines et une transformation de certains secteurs sont alors planifiées sur l'île de Hull.

2.2 Portrait historique des résidents des « maisons allumettes »

Le modèle de la maison allumette est massivement employé pour loger la population locale de travailleurs à partir des années 1860, alors que la ville s'urbanise rapidement. Bien que certains modèles soient déployés dans les quartiers les plus riches, la grande majorité de ce type d'habitations est implantée dans des secteurs souvent paupérisés et mal entretenus, où sont accueillies des familles nombreuses vivant dans des conditions jugées déplorables.

Cette situation perdure, si bien que lorsque l'envoyé spécial du Premier ministre Mackenzie King, Oscar Douglas Skelton, décrit le Hull des années 1910, il le dépeint comme « *un trou abandonné de Dieu, de mauvaise qualité, sale, délabré, une ville d'industries de mauvaise qualité, de routards mal payés avec des familles nombreuses, des bâtiments et des rues médiocres et peu de fierté communautaire* »¹. Or, nous verrons que les maisons allumettes correspondent également à des logements plus aisés, parfois ornements et revêtus de brique.

2.2.1 Portrait sociodémographique des résidents de la Cité de Hull

La décennie de 1881 à 1891 est une période faste au niveau de la croissance urbaine et démographique, en raison de l'ouverture de plusieurs industries à Hull. En 1891, on retrouve 70 établissements industriels recrutant une main-d'œuvre qualifiée ou non. Selon le recensement manuscrit de 1891, qui fournit des données socio-économiques sur 262 ménages du quartier de l'île de Hull, le milieu dans lequel évoluent les familles de l'époque est caractérisé par « l'insécurité matérielle »². Ce contexte force une interdépendance des membres qui composent un ménage, et plusieurs salaires sont requis pour soutenir les conditions de vie de base du ménage, souvent populeux.

Le quartier est composé d'une population très homogène, nouvellement immigrée des régions rurales du Québec. On retrouve sur l'île de Hull des hommes et des femmes à parts égales, à 98,6% Canadiens français et catholiques, avec une plus grande proportion de personnes célibataires, c'est-à-dire des jeunes et des enfants. On dénombre 515 personnes mariées, 34 personnes veuves, et 877 personnes célibataires. Le quartier est celui qui se peuple le plus rapidement et il est dénoté que « se côtoient d'une façon assez équilibrée des familles qui en sont à des stades différents dans leur cycle de vie »³.

La population travaille en grand nombre dans les manufactures de E. B. Eddy, à la fabrication de cartons, de boîtes, de portes et fenêtres, de seaux et de planches à laver, d'allumettes et de bois de construction. Selon le recensement de 1891, 80% des chefs de famille sont ouvriers et 66% d'entre eux non qualifiés. On note que 63% des hommes actifs sont journaliers dans le complexe Eddy, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'emploi permanent, mais qu'ils travaillent de manière saisonnière : 6,5% sont des voyageurs de chantier, 13,8% sont des commis, 3,8% sont épiciers et 3% sont charretiers⁴. Les chefs de ménage ont plutôt tendance à rester en ville pour travailler aux scieries, alors que les jeunes partent sur les chantiers et sont voyageurs ou commis.

La précarité du travail saisonnier engendre une insécurité financière considérable dans les ménages hullois. L'autre employeur majeur, soit la scierie, « est soumise à la fois aux aléas du marché local et extérieur et à la fluctuation des conditions atmosphériques affectant la descente des glaces et, conséquemment, du bois »⁵. À titre d'exemple, une bonne saison aux moulins correspond à une activité continue d'avril à novembre, soit pendant huit mois, alors qu'une mauvaise saison la réduit à quatre mois. Les familles cherchent donc des occupations salariées d'appoint durant les saisons mortes. Il existe également une grande disparité salariale au sein même des ouvriers. La conjoncture économique irrégulière liée aux travaux du bois engendre directement l'insécurité financière des travailleurs et des ménages. Ce phénomène pousse les familles à mettre tous leurs membres actifs au travail, dont les enfants et les jeunes femmes : les allumettières, qui vont travailler à l'usine d'allumettes *Eddy Match* de E. B. Eddy.

1 Durocher, 2022, p. 39.
2 Vincent-Domey, 1988, p. 8.
3 *Idem*, p. 47.

4 Cité de Hull, 1891.
5 Vincent-Domey, 1988, p. 51.

2.2.2 Les ouvrières hulloises : les allumettières



20. Maison allumette occupée par un ménage de sept personnes, dont Albertine Fauvelle, une allumettière de 21 ans, lors du recensement de 1921. 37, rue Hélène Duval.



21. Travailleuses à la fabrique d'allumettes de E. B. Eddy lors de la grève de 1924.

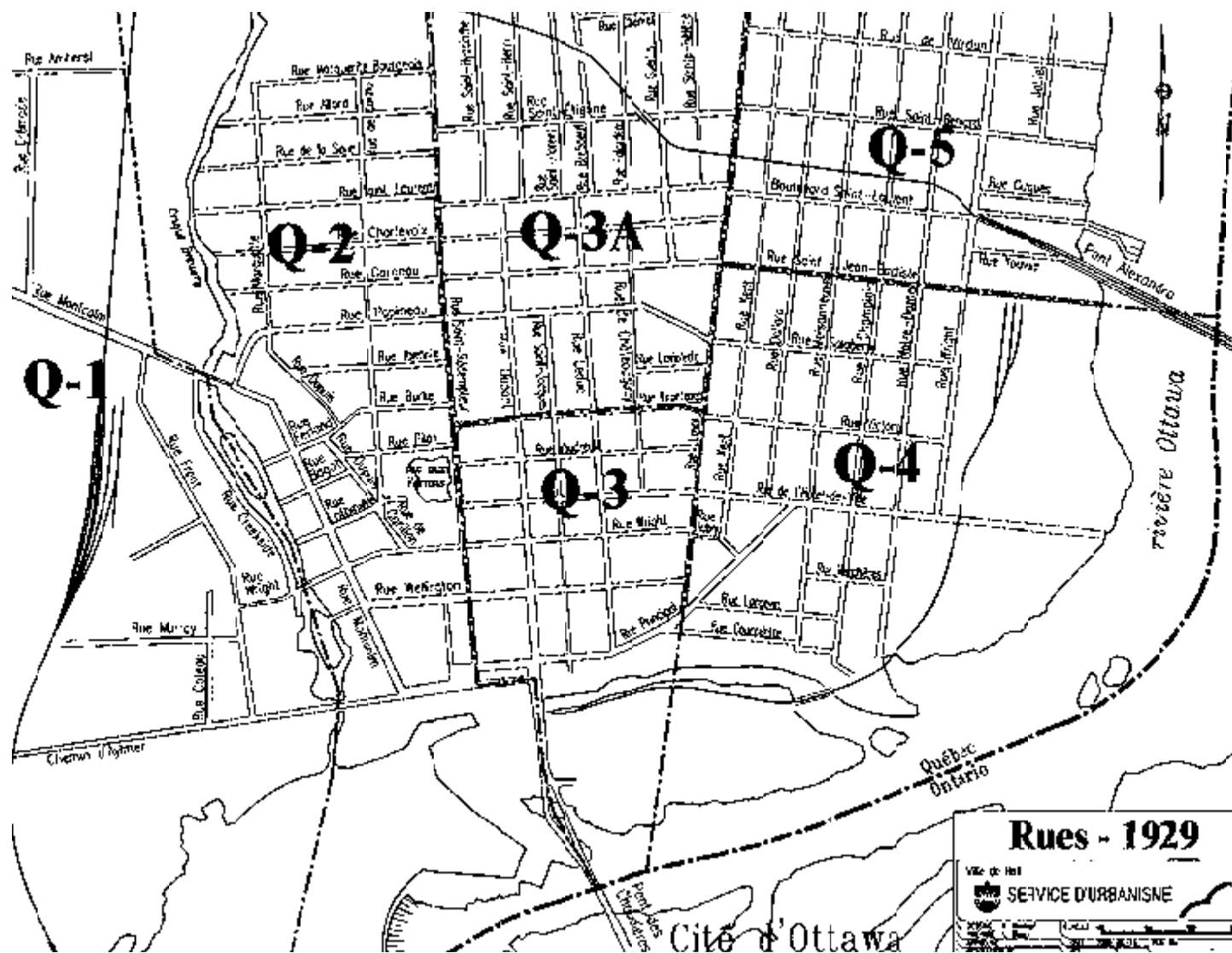
De nombreux ménages ouvriers de l'époque ne peuvent pas survivre avec l'unique revenu du chef de famille. Les jeunes filles sont alors amenées à contribuer à l'économie du ménage en travaillant comme emballeuse d'allumettes. Les allumettières sont généralement de jeunes femmes célibataires, vivant chez leurs parents¹, qui travaillent à l'usine de manière transitoire, c'est-à-dire avant de trouver un mari et de fonder une famille. Cependant, certaines femmes font carrière à l'usine, en devenant contremaîtresses. En 1910, par exemple, la majorité des allumettières ont entre 16 et 20 ans, mais on retrouve également des allumettières de moins de 15 ans et peu d'entre elles ont plus de 21 ans.

L'ouvrière moyenne travaille entre 50 et 60 heures par semaine en 1910². Certaines familles travaillent également à la maison, en fabriquant les boîtes d'allumettes le soir après le travail. Il est donc possible que la fabrication de boîtes d'allumettes ait été une activité tenue dans certaines maisons allumettes de Hull, notamment entre les années 1850 et 1890, avant que la fabrication de boîtes se mécanise³. Selon les listes nominatives du recensement de 1880, 90% de la population de la Cité de Hull s'identifie comme Canadienne française et catholique et ceci perdure dans les décennies suivantes. Cette réalité se reflète à l'usine, où la concentration ethnique est encore plus visible, avec 98,5% de travailleuses canadiennes-françaises catholiques⁴. Cette forte concentration s'explique par l'exode rural des populations des régions vers la ville, ainsi que la filiation dans l'emploi, entre membres d'une même famille.

1 97% en 1921.
2 Durocher, 2022, p. 26.
3 Vincent-Domey, 1988.
4 Durocher, 2022, p. 39.

Les ouvrières résident surtout sur l'île de Hull, dans les secteurs Q-3A et Q-5 (voir la carte ci-dessous). Selon le recensement de 1921, 96% des allumettières habitent une maison de bois typique de Hull, comprenant en moyenne cinq pièces. On compte généralement plus de six personnes par maison, la moyenne étant de 7,8 en 1911 et de 7,4 en 1921, et il n'est pas rare de voir des ménages comptant 10 individus et plus. Le surpeuplement des maisons, dû aux difficultés économiques et aux familles nombreuses, entraîne des conditions de vie difficiles. À titre d'exemple, une maison allumette située au 16, rue Wellington accueille en 1921 l'allumettière Georgina Cabana - une membre active du syndicat des travailleuses - ses parents, sa sœur, son mari et leurs neuf enfants. Ce ménage compte 14 individus qui logent dans une maison de seulement six pièces.

Comme les allumettières sont généralement de jeunes filles, elles apportent grâce à leur travail à l'usine un revenu supplémentaire à leur famille dans le besoin. Souvent, d'autres membres de la famille sont également des employés de la E. B. Eddy dans les scieries de la compagnie, à l'usine de pâte et papier ou dans la fabrique d'allumettes. Les pères de famille ont recours à leurs enfants pour augmenter le revenu des ménages, et il n'est pas rare de voir une sœur prendre l'emploi de son aînée lorsque celle-ci quitte son travail pour fonder une famille.



22. Division des quartiers de Hull en 1929.

2.2.3 Les classes moyenne et bourgeoise de Hull

L'île de Hull accueille également une classe sociale mieux nantie. La bourgeoisie anglophone réside dans le village d'Argentine, à l'ouest de l'île, sur les rues Taylor et Hanson, tandis que la bourgeoisie francophone demeure principalement à proximité de l'église Notre-Dame-de-Grâce et de l'hôtel de ville. Ce secteur occupé par la bourgeoisie francophone comprend une concentration de demeures issues de styles architecturaux variés appartenant originellement à des notables ou des ouvriers qualifiés, mais également de nombreuses maisons allumettes construites avec des matériaux plus nobles que dans les quartiers paupérisés¹. Les maisons y sont revêtues de briques rouges et présentent divers assortiments d'ornements et de boiseries, témoignant d'une qualité architecturale supérieure et des moyens financiers des propriétaires plus importants que ceux des ouvriers.

Entre 1888 et 1910, la moitié des propriétaires de ce quartier sont des ouvriers du milieu de la construction, ou des commerçants. À l'époque, le milieu de la construction est en plein essor grâce à l'édification des nouveaux édifices du Parlement de l'autre côté de la rivière des Outaouais, mais aussi par les reconstructions de Hull à la suite des incendies du centre ancien survenus à la fin du 19^e siècle. En plus petite proportion, les propriétaires du secteur sont des fonctionnaires travaillant dans le service public, des cadres du secteur industriel, des artisans spécialisés et des professionnels à leur compte, comme des médecins, des avocats, des notaires ou des architectes². Enfin, quelques propriétaires sont des journalistes. Quelques propriétaires du secteur sont également de bons investisseurs et possèdent plusieurs terrains.

- 1 On retrouve aussi ce type de maisons allumettes bourgeoises à l'extérieur du Quartier-du-Musée, sur les rues Laurier, Wellington et Vaudreuil par exemple.
- 2 *Idem*, p. 16.

Le 227, rue Laurier était originellement la propriété de Joseph Binet, propriétaire de l'entreprise Lévesque & Binet, boulangers-confiseurs, alors localisée sur la rue Notre-Dame-de-l'Île, à l'angle de la rue Saint-Étienne.



23. Maison allumette en brique, appartenant à Joseph Binet, située au 227, rue Laurier.

Le 69, rue Vaudreuil est une maison allumette également construite pour un boulanger et ensuite occupée par Augustin Thibault, un ancien maire de Hull.



24. Maison allumette en brique construite par un boulanger, puis occupée par un maire située au 69, rue Vaudreuil.

Contrairement aux familles ouvrières, les résidents du quartier situé à proximité de l'église sont souvent propriétaires du terrain sur lequel ils vivent. Ceux-ci rencontrent peu de difficultés financières et peuvent bénéficier de leurs moyens aisés pour améliorer leur maison. Les parements de briques, plus coûteux que ceux en bois, nécessitent moins d'entretien et ont une plus longue durée de vie. Ils isolent mieux les maisons et les protègent lors des propagations d'incendie. Toutefois, les maisons bourgeoises revêtues de bois sont parfois tout aussi luxueuses que celles construites en brique et possèdent plusieurs saillies et ornements pour les mettre en valeur.

En outre, l'appel à une main-d'œuvre qualifiée assure une construction plus qualitative et plus complexe que celle des maisons en bois des familles ouvrières, qui doivent souvent les construire eux-mêmes sans qualification. L'ajout d'ornements et de saillies au fil du temps est commun pour améliorer et embellir sa maison. Ils témoignent d'une certaine attention au détail et à la qualité architecturale, mais aussi l'accès à des artisans qualifiés comme des ferblantiers ou des menuisiers.

Enfin, comme en témoignent les paragraphes précédents, la typologie des maisons allumettes est suffisamment modulable pour être accessible à des résidents de classes sociales opposées. Si les maisons allumettes peuvent être des constructions sobres en bois, reflétant la condition prolétaire de ses occupants, il peut aussi s'agir de maisons opulentes et ornementées, habitées par la bourgeoisie.



25. Maison ouvragée en bois, appartenant à la famille Raymond. Emplacement inconnu.

2.3 Origine de la typologie « allumette »

Les maisons allumettes, généralement en bois, prospèrent à Hull car le matériau est disponible en abondance et accessible à proximité, dans les scieries locales. Ce type de maison se construit également très rapidement, ce qui est idéal dans un contexte de croissance démographique exponentielle, engendré par l'arrivée de nombreux ouvriers au milieu du 19^e siècle. Ainsi, les compagnies qui les embauchent désirent leur offrir une résidence fonctionnelle, accessible et facile à construire.

2.3.1 Plans de catalogue

La typologie des maisons allumettes serait originaire des États-Unis. En effet, selon une étude sur les maisons allumettes, produite par l'historienne Michelle Guitard en 1997, l'origine de la maison allumette est directement liée aux catalogues de plans de maisons américaines.

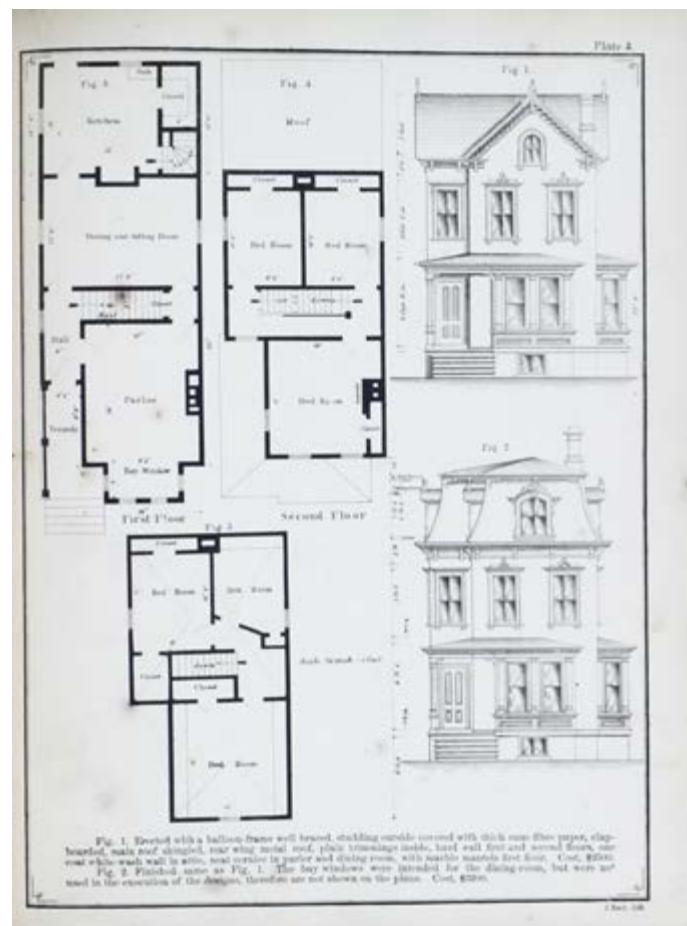
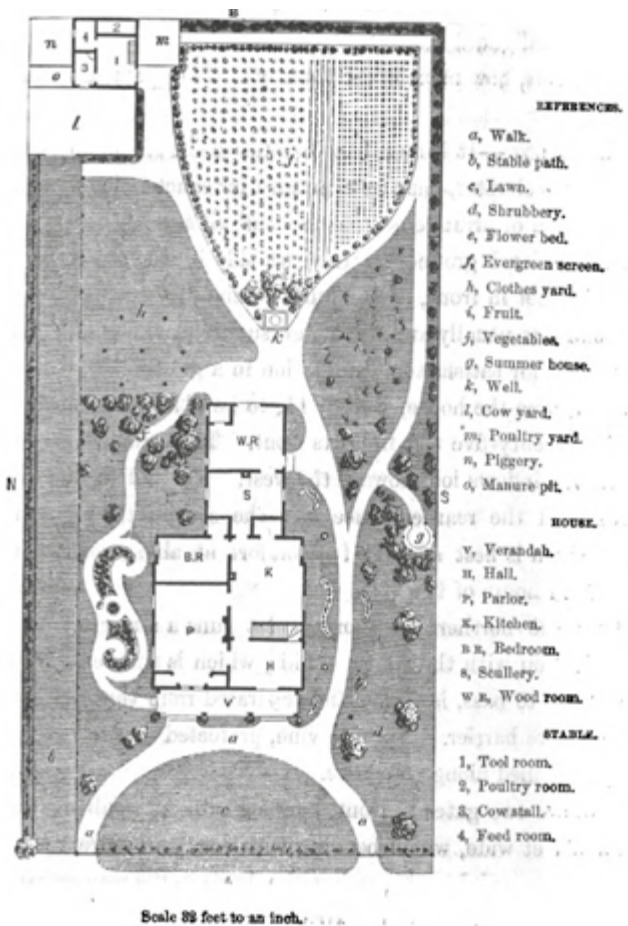
Autrefois, les plans d'architecture étaient réservés aux édifices institutionnels et aux grandes résidences de riches particuliers alors que l'architecture vernaculaire et les logements ouvriers ne possédaient généralement pas de plans dessinés. Or, jusqu'au 19^e siècle, peu d'architectes migrent vers l'Amérique du Nord et seules quelques universités américaines offrent des formations en architecture. Pour pallier ce manque d'expertise, on diffuse donc des modèles types de plans permettant de construire avec une main-d'œuvre parfois peu expérimentée, un édifice de qualité. Ces modèles types concernent d'abord principalement des édifices institutionnels et religieux, ainsi que de grandes résidences ornementées, destinées à la classe bourgeoise.

Parallèlement, grâce à l'industrialisation, la fabrication de pièces en série et à bas prix fait évoluer le domaine de la construction. Les dimensions des matériaux de construction, comme les planches de bois, ainsi que les éléments d'assemblage sont standardisés. Cela a pour effet d'accélérer leur production et de baisser leur coût; il devient donc plus facile pour la classe moyenne et les ouvriers de construire leur propre maison. Dès lors, la diffusion de plans de maisons modestes, avec une volumétrie simple, des dimensions réduites et peu d'ornementations, s'accroît.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les catalogues de maisons sont devenus courants en Amérique du Nord. Ce sont surtout des architectes américains qui les produisent, mais ils sont diffusés jusqu'au Canada. Ces catalogues proposent des plans pour tout type d'édifice, qu'ils soient institutionnels, religieux, agricoles ou résidentiels, pour les classes bourgeoises, mais aussi pour les classes ouvrières. En général, les catalogues présentent plusieurs types de maisons de manière successive, tels les chapitres d'un ouvrage.

Chaque type de maison est présenté par :

- son prix de construction ;
- un dessin en perspective ou en élévation (au minimum), montrant la façade principale, ou bien une photographie ;
- un dessin non détaillé des plans, montrant la disposition des pièces, des cloisons, des escaliers et des ouvertures ;
- une description textuelle, plus ou moins détaillée ;
- parfois, une liste des pièces de construction.



26. Suggestion pour l'aménagement d'un jardin de l'ouvrage d'Henry Cleaveland et des frères Backus.

27. Planche présentant deux modèles de maison de ville tirée de l'ouvrage de Bicknell.

Le contenu de chaque catalogue dépend de son créateur et varie dans le niveau de détail offert. Par exemple, les ouvrages de Bicknell présentaient des dessins avec les détails des éléments décoratifs et de certains modes d'assemblage¹, ainsi que des spécifications sur les éléments de construction. D'autres comprenaient parfois des plans pour l'aménagement du terrain autour de la maison², ou bien des plans d'aménagement intérieur³. L'ouvrage de Cleaveland, Backus and Backus, publié en 1869, comprenait une section rédigée à l'intention des constructeurs amateurs, avec des conseils pour ériger une maison fonctionnelle. Les dernières pages des catalogues étaient généralement consacrées à la publicité pour d'autres ouvrages du même type, pour des compagnies de matériaux de construction ou pour des vendeurs de produits manufacturés.

Les particuliers pouvaient commander par la poste les plans de la maison qu'ils avaient choisis sur catalogue, ou les acheter à un vendeur de matériaux local. Les plans des maisons, une fois commandés à partir du catalogue, étaient de véritables modes d'emploi pour la construction. À Hull, le modèle d'origine de la maison allumette a probablement été sélectionné par une ou plusieurs compagnies qui en avaient acheté les plans. Ce modèle spécifique a probablement été choisi pour la simplicité de sa forme, ainsi que par sa grande capacité d'adaptation à partir de la forme d'origine¹. Il s'agit également d'un type de construction rapide à mettre en œuvre, accessible et peu coûteux.

Lors de sa recherche en 1997, Michelle Guitard n'a pas retrouvé les plans types d'origine de la maison allumette dans les archives de la compagnie E. B. Eddy, qui en vendaient les matériaux de construction. Cependant, plusieurs maisons de catalogues peuvent être liées à sa typologie.

1 Bicknell, 1873, p. 34.
 2 Cleaveland, Backus and Backus, 1869, p. 232.
 3 Bicknell, 1873, p. 132.

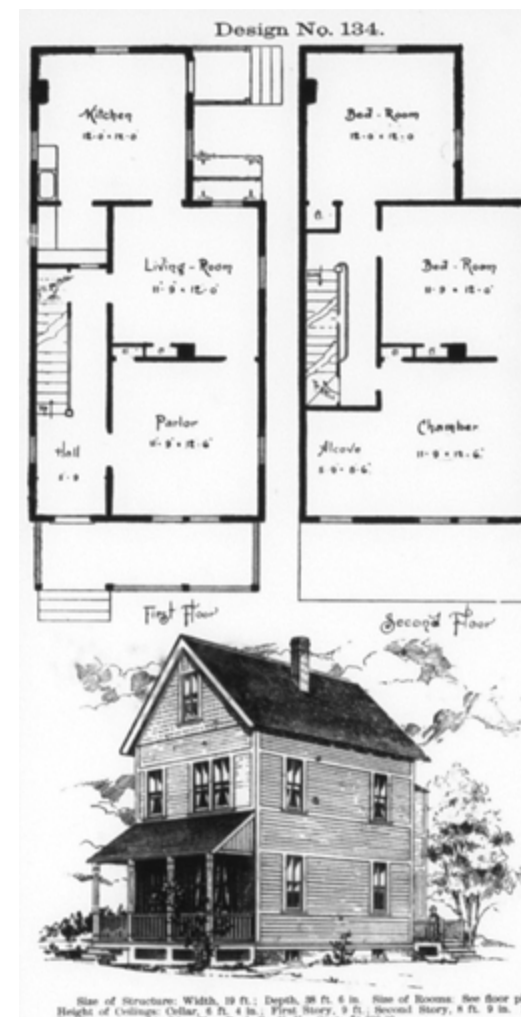
1 Guitard, 1997c, p. 14.



28. Modèle de maison d'un étage et demi à mur pignon frontal, tirée de l'ouvrage d'Henry Cleaveland et des frères Backus.



29. Modèle de maison d'un étage et demi à mur pignon frontal par S. B. Reed.



32. Modèle de maison de deux étages et demi à mur pignon frontal de l'ouvrage de Palliser & Co.



30. Modèle de maison d'un étage et demi à mur pignon frontal par Urias Dustman.



31. Modèle de maison de deux étages et demi à mur pignon frontal par Shoppell.

2.3.2 Apparition du modèle à Hull

Les premières maisons allumettes de Hull apparaissent vraisemblablement vers les années 1870¹. Le dessin *Bird's Eye View of the City of Ottawa* de Brosius révèle la présence, en 1876, de plusieurs maisons d'un étage et demi et de deux étages et demi avec un mur pignon faisant face à la rue. Les nombreux incendies qui ont ravagé les anciens quartiers de Hull de 1875 jusqu'au début du 20^e siècle nous empêchent de déterminer la composition exacte du tissu urbain avant cette date.

Il est possible que les maisons allumettes les plus anciennes aient été construites durant les années 1860. Il est difficile de déterminer quelles maisons sont les plus anciennes, étant donné que la source principale des dates de construction est le rôle foncier, qui se révèle peu précis et peu fiable. Cependant, nous savons

qu'elles étaient surtout construites sur l'île de Hull, au sud du boulevard des Allumettières qui était autrefois la rue Saint-Laurent. Les maisons allumettes les plus anciennes encore existantes sur l'île de Hull se trouvent sur les rues Vaudreuil, Frontenac, Pilon, Garneau, Saint-Rédempteur, Leduc, Hélène-Duval et Kent.

De 1870 à 1899, la popularité des maisons allumettes est croissante. Elles sont surtout construites sur l'île de Hull. Plusieurs sont construites dans le village d'Argentine, sur les rues Taylor et Hanson. Certaines maisons allumettes apparaissent également dans les secteurs de Val-Tétreau et Wrightville, proche de l'intersection des boulevards Saint-Joseph et Montcalm.



33. Alignement de maisons allumettes. Emplacement inconnu.

1 Guitard, 1997b, p. 27.



34. Alignement de maisons allumettes. Rue Saint-Jean-Bosco.

Les maisons les plus anciennes, qui se trouvaient au sud de la rue Vaudreuil, ont disparu lors des incendies de la fin du 19^e siècle et notamment lors du grand feu de 1900. La reconstruction rapide de ce secteur du Vieux-Hull engendre la construction d'un grand nombre de maisons allumettes qui existent encore aujourd'hui.

Les autres secteurs, vers le nord de l'île de Hull, Wrightville, Saint-Jean-Bosco et Val-Tétreau se développent eux aussi au début du 20^e siècle. Le développement d'un réseau de tramway et le redressement économique au cours de ces années contribuent à l'expansion du tissu urbain. À partir de 1925, la construction des maisons allumettes est en déclin au profit d'autres typologies plus modernes. Très peu d'entre elles seront construites après 1930.

La construction des maisons allumettes était simple et peu coûteuse. Il est possible que des menuisiers et charpentiers en aient construit plusieurs. Même si quelques architectes travaillaient à Hull², les entrepreneurs n'avaient pas nécessairement besoin de leur aide pour adapter les plans du modèle de base. Cependant, il est plus probable que ce soit les résidents qui construisaient eux-mêmes leur maison avec l'aide de leurs proches.

2 Guitard, 1997b, p. 32.

Les matériaux de construction des maisons allumettes provenaient des entreprises locales. Effectivement, à Hull, nous savons que plusieurs scieries et manufactures de bois vendaient des pièces pour la construction des maisons allumettes. C'était le cas des compagnies *E. B. Eddy, Gilmour and Hughson, J. R. Booth, Wright Currier & Batson, R. Hurdman & Co.* et de *McLaren*³. Elles vendaient non seulement le bois d'œuvre, mais aussi les portes, les fenêtres, les plinthes, les colonnes, les balustrades et les éléments décoratifs. Les ferblantiers contribuaient également à la construction des maisons grâce à la production de revêtement de tôle, d'ornements en fer blanc ainsi que de divers éléments de tuyauterie⁴.

La compagnie Pilon pratiquait également le commerce de pièces de maisons à Hull depuis 1898⁵. La compagnie Bourque, dont la manufacture se trouvait à l'intersection des rues Papineau et Laurier⁶, fabriquait des portes et des fenêtres. Plusieurs quincailleries vendaient des produits manufacturés, comme celle de Basile Carrière située au numéro 85 de la rue Victoria, ou celle de Boulton qui se trouvait au 99, rue Laurier⁷. Ces entrepreneurs et commerçants locaux ont contribué au marché de la construction à Hull et donc à l'édification de maisons allumettes.

3 Ouimet, s. d. ; Guitard, 1997b, p. 35.

4 Guitard, 1997b, p. 37.

5 Guitard, 1997c, p. 14.

6 Guitard, 2018.

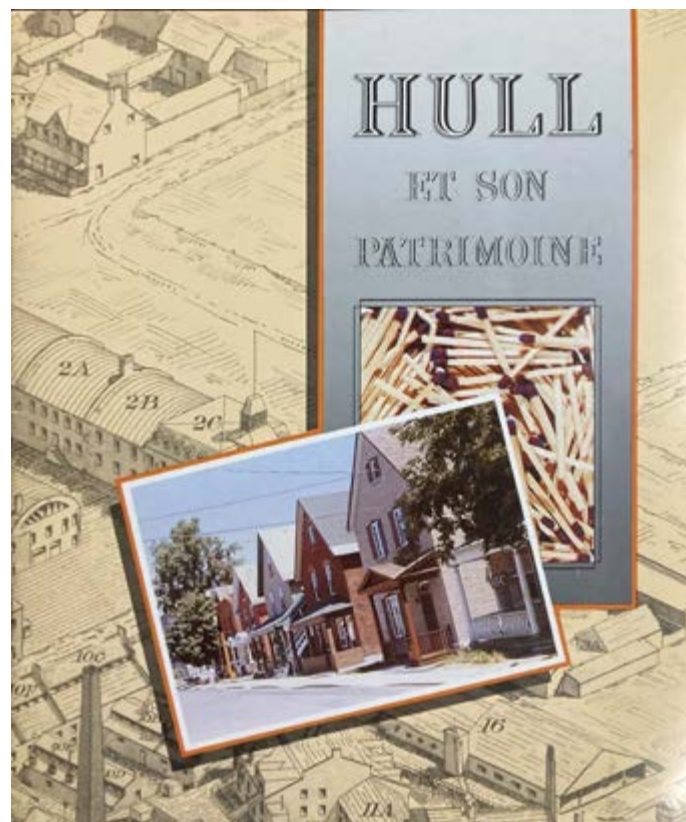
7 Guitard, 2018.

2.3.3 Origine du nom

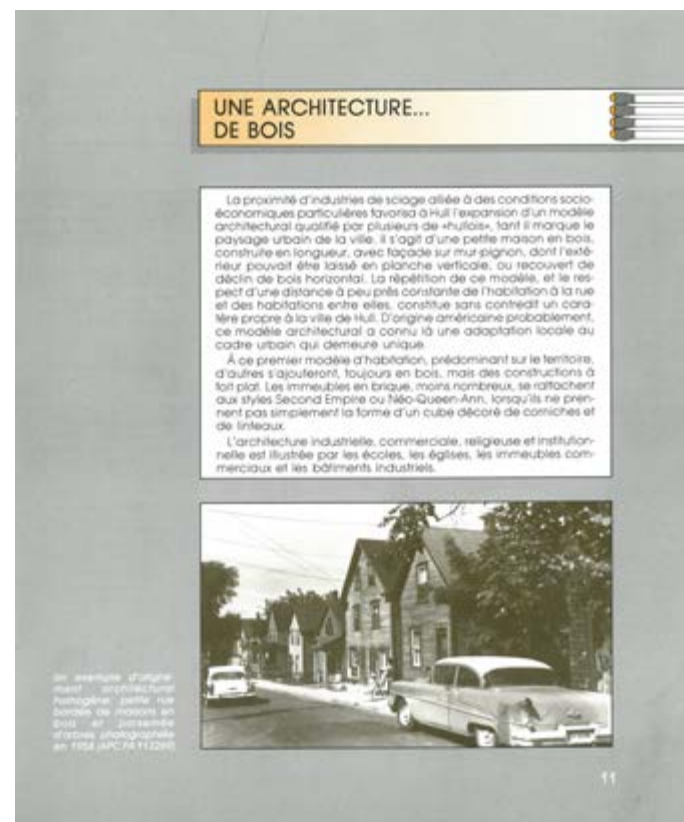
Le nom « allumette » que l'on donne aux maisons caractéristiques de Hull est plutôt récent. Il ne provient ni des catalogues d'origine ni des personnes qui les ont construites.

Après le grand incendie de l'année 1900, les maisons de Hull prennent le nom de « maisons en bois Papillon ». C'est Georges Papillon, qui vendait des matériaux pour la reconstruction des maisons qui leur donne son nom¹. Cependant, cette appellation disparaît progressivement au cours des années 1950². Vers la seconde moitié du 20^e siècle, c'est plutôt le nom de maison « hulloise » ou maison « de style hullois » qui est employé. Ce sont avant tout les journalistes, ainsi que les historiens qui emploient ces derniers termes.

Le nom allumette apparaît après 1989, lorsque la Ville de Gatineau publie un guide pour la rénovation et la restauration des maisons de Hull³. L'appellation « maison allumette » n'est pas employée, mais le document est illustré par un alignement d'allumettes en tête de chaque page, suggérant le lien entre les deux⁴. On retrouve les termes « maison allumette » dans un article portant sur le tourisme à Hull, publié en 1993⁵. Il s'agit de l'utilisation la plus ancienne retracée de ce terme. Le terme s'est ensuite généralisé.



35. Couverture du guide pour la restauration des maisons de Hull, publié par la ville de Hull.



36. Illustration d'allumettes dans le guide pour la restauration des maisons de Hull.

1 Les sources étudiées sont contradictoires quant à l'emploi de Georges Papillon par la compagnie E. B. Eddy.
2 Ouimet, s. d.

3 Ville de Gatineau, 1989, p. 11.
4 Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais, 2010.
5 Boulianne, 1993, p. 7.

L'emploi du nom « allumette » fait référence à plusieurs éléments de l'histoire de ces maisons : leur grande inflammabilité, l'étroitesse de leur façade et de leur lot, ainsi que leurs résidentes, les allumettières, qui travaillaient pour la plupart dans la fabrique d'allumettes de E. B. Eddy⁶.

Le nom « maison allumette » fait donc initialement référence aux maisons de la classe ouvrière de Hull. Au fil du temps, leur réputation se détériore en raison de leur manque d'entretien et de la classe sociale populaire qui y réside, si bien qu'on les qualifie de « maisons de pauvres »⁷.

Pourtant, la typologie des maisons allumettes comprend également des maisons en brique et en bois ornementées, où résidaient des membres des classes moyennes et bourgeoises et qui ne portent pas la même connotation négative. Les « maisons allumettes » correspondent donc aux logements de plusieurs classes sociales de Hull, allant de la classe ouvrière à la petite bourgeoisie locale. Or, dans l'imaginaire collectif, une maison allumette fait davantage référence à la maison modeste en bois - maintenant souvent revêtue d'un matériau contemporain comme le vinyle, la fausse pierre, le crépi ou le fibrociment - modulable et qui évolue au fil des besoins des familles.

6 La fabrique d'allumettes de E. B. Eddy ferme en 1928.
7 Guitard, 1997b, p. 1.

03 Analyse des caractéristiques

- 3.1 Caractéristiques urbaines dominantes de Hull
- 3.2 Caractéristiques architecturales de la typologie allumette
- 3.3 Similarités et différences avec d'autres secteurs de Gatineau
- 3.4 Les maisons similaires dans d'autres villes nord-américaines



Cette section a pour objectif d'établir l'ensemble des caractéristiques propres aux maisons allumettes.

Elle débute par une description des caractéristiques urbaines du territoire. L'ensemble des caractéristiques architecturales des maisons sont ensuite décrites et expliquées. Une mise en contexte établit d'abord les caractéristiques générales, constructives et volumétriques communes à l'ensemble du corpus. Puis, les différentes variantes de la typologie sont analysées à travers un glossaire photographique. En effet, il n'existe pas de modèle type précis de la maison allumette, mais elles se distinguent par leur hauteur et leur matérialité d'origine.

En fin de chapitre, une analyse de l'évolution des maisons allumettes est réalisée.

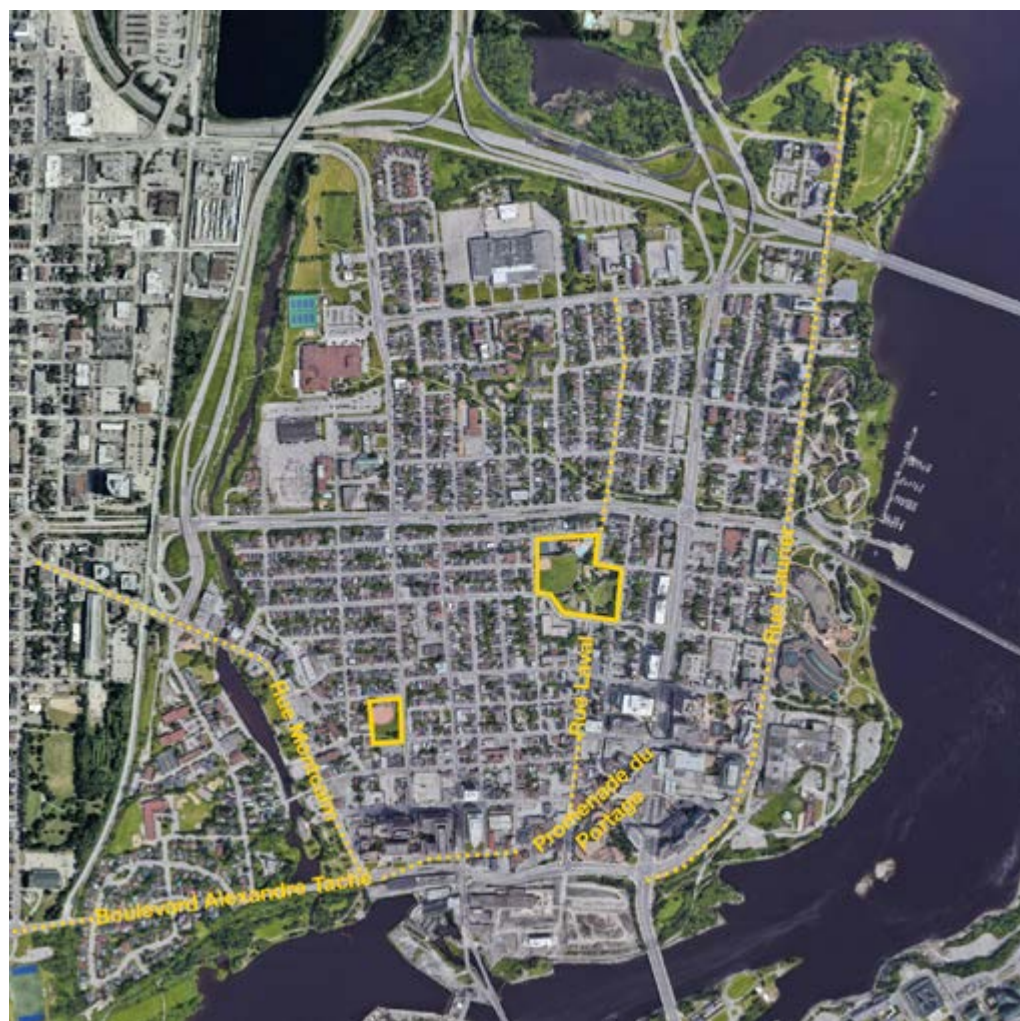
Enfin, une analyse comparative permet de mettre en relation les maisons allumettes de Hull avec celles des autres secteurs de la ville de Gatineau, puis avec des modèles similaires présents dans d'autres villes en Amérique du Nord.

3.1 Caractéristiques urbaines dominantes de Hull

De prime abord, le tissu urbain de l'île de Hull est similaire à celui de plusieurs autres villes industrielles de la même époque avec son plan hippodamien. Cependant, ce tissu comporte des particularités.

Le tissu urbain de l'île de Hull, mais aussi de Wrightville, Saint-Jean-Bosco et Val-Tétreau, est basé sur un plan quadrillé et orthogonal, qui s'adapte aux spécificités topographiques du territoire. Il est impacté par le tracé de la rivière des Outaouais au sud-est et celui du ruisseau de la Brasserie à l'ouest. Seule la promenade du Portage, qui coupe le tissu urbain en diagonale, déroge à cette organisation puisqu'il s'agit du chemin ancien qui permettait de relier le débarcadère au chemin Britannia, devenu le boulevard Alexandre Taché. Alors que la rue Montcalm longe le côté ouest du territoire, la rue Laurier longe le côté sud. Cette dernière est construite sur l'ancienne glissoire à bois et sur l'ancienne voie ferrée pour la partie en courbe. Entre les deux, la rue Laval divise le quadrillage de l'île, qui à l'ouest est positionnée dans l'axe nord-sud, et qui à l'est est parallèle à la rue Laurier.

Le plan hippodamien engendre des îlots rectangulaires, dont la forme peut varier en fonction des obstacles naturels, tels que les anciens lacs Minnow¹ et Flora qui sont aujourd'hui devenus des parcs. Le tracé de la rue Morin, parallèle à la rue Montcalm, témoigne de l'adaptation du quadrillage à la topographie et au ruisseau de la Brasserie. Les fortes pentes de terrain créent parfois un remaniement des voies, par exemple au coin des rues Hôtel-de-Ville et Saint-Rédempteur, ou au croisement des rues Kent et Papineau où la route est coupée par un escalier.



37. Vue aérienne de l'île de Hull, annotée des axes urbains importants. Les parcs sont entourés en jaune.



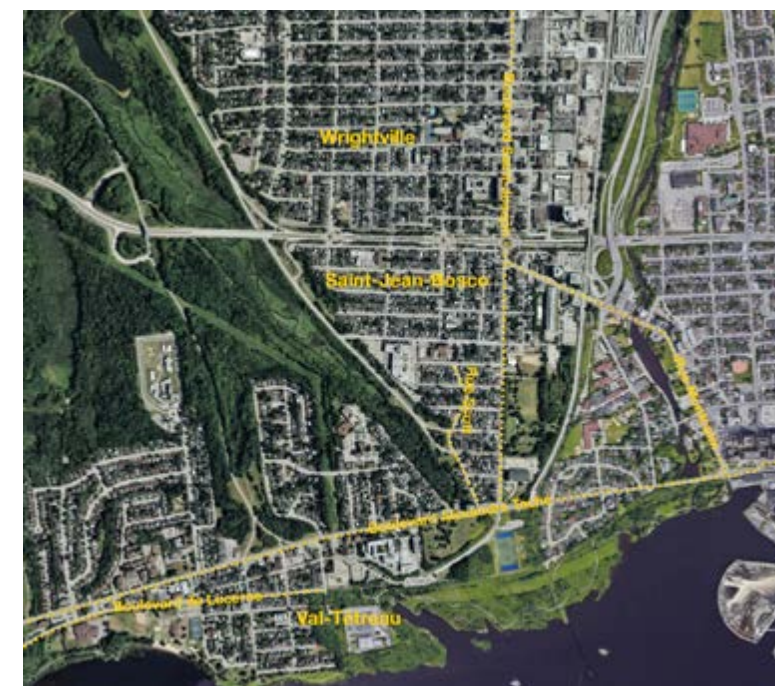
38. Escalier de la rue Kent, vue de la rue Papineau au début des années 1970.

1 aussi nommé lac Verrons.

Le plan général ne constitue pas un quadrillage régulier, faisant ainsi varier la dimension des îlots. Néanmoins, ceux-ci possèdent une composition presque identique. Les îlots rectangulaires se composent de lots de part et d'autre, disposés en enfilade. Ce type d'îlot ne présente généralement pas de ruelle intérieure, puisque l'ensemble de l'îlot se constitue de propriétés privées, sauf quelques exceptions, notamment la ruelle derrière la rue des Açores.

À Wrightville, Saint-Jean-Bosco et Val-Tétreau, le tissu urbain est similaire à celui de l'île de Hull, bien que les constructions furent érigées plus tard. Dans Wrightville, le développement se fait le long du boulevard Saint-Joseph, à partir de l'intersection avec la rue Montcalm. Le quadrillage y est plus régulier que sur l'île de Hull. Dans le secteur de Saint-Jean-Bosco, le développement est régulier et similaire à Wrightville. Néanmoins, la rue Scott au tracé organique témoigne de l'influence du courant des cités-jardins au début du 20^e siècle. À Val-Tétreau, le tissu a la particularité d'être coupé par le boulevard de Lucerne, aménagé dans l'emprise d'un ancien chemin de fer reliant Hull à Aylmer.

La division des lots et la création de lots minces et profonds influencent la construction de maisons allumettes. Cette division des lots est employée sur la grande majorité des îlots de Hull et favorise ainsi un tissu urbain homogène. La dimension des maisons est intrinsèquement liée à celle du terrain sur lequel elles se trouvent, puisque celui-ci génère une implantation et une volumétrie particulières. Sur un même îlot, la répétition de maisons presque identiques forme un paysage urbain cohérent.



39. Vue aérienne des secteurs à l'ouest de l'île de Hull, annotée des axes urbains importants.



40. Vue à vol d'oiseau du centre ancien de l'île de Hull, tirée du film Ottawa on the river, à 16 minutes 50 secondes.



41. Plan d'un îlot typique de Hull, entre les rues Charlevoix, Saint-Rédempteur, Garneau et Carillon, tiré de la carte d'assurance incendie de 1928.

3.2 Caractéristiques architecturales de la typologie «allumette»

3.2.1 Mode d'implantation, marges et aménagements

L'implantation de la maison allumette s'inscrit dans le contexte sociologique et hygiéniste du 19^e siècle. À cette époque, les logements « sains » sont conçus pour une bonne circulation de l'air.

Les maisons allumettes sont construites sur des lots étroits dans le secteur de Hull. Elles s'implantent généralement en bordure de rue, ou avec un léger retrait de la voie. L'implantation sur le lot est décentrée, laissant la place à un accès vers une cour arrière. De plus, l'espace latéral libre permet une meilleure aération du logement. Sur un même îlot, cet accès est souvent placé du même côté pour toutes les maisons, formant ainsi un tissu urbain harmonieux et homogène. Derrière la maison, la cour arrière sert en cas d'incendie, mais constitue aussi un espace extérieur privé pour les résidents. La cour avant, aménagée dans le retrait par rapport à la rue, est parfois ceinturée d'une clôture en fer ou en bois. L'implantation en fond de lot d'une maison allumette est un cas de figure que l'on retrouve très peu.

La maison allumette est isolée, c'est-à-dire qu'elle est physiquement détachée de sa voisine. En raison de l'étroitesse des lots, les maisons sont parfois très proches les unes des autres. Les plans d'assurance incendie anciens laissent croire que certains cas de maisons allumettes contiguës à d'autres bâtiments ont existé, mais ceux-ci ont disparu.

La façade principale donne systématiquement sur la rue, et est généralement alignée avec celles des bâtiments voisins. La façade latérale limitrophe au terrain voisin, et qui donne donc sur l'accès à la cour arrière de la maison voisine, ne comporte pas d'ouvertures. Il en est de même pour les façades latérales de deux maisons très proches. La façade latérale donnant sur la voie d'accès appartenant au terrain possède des ouvertures, telles qu'une ou plusieurs fenêtres et parfois une entrée secondaire.

Les maisons allumettes sont généralement légèrement surélevées par un soubassement, mais elles sont parfois construites au ras du sol. Par contre, le sol de la maison ne repose pas sur la terre, puisqu'elle est toujours recouverte d'un plancher. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la théorie des miasmes domine encore le monde médical et suppose que les maladies proviennent de la fermentation des couches superficielles de déchets que l'on retrouve au sol. Durant cette période, il est donc recommandé de construire au-dessus du sol, et de le recouvrir, soit de créer un vide sanitaire. Le creusement des sous-sols et des caves est donc déconseillé. Seules quelques rares maisons possèdent des caves aménagées d'origine, mais il est plus probable que la plupart aient été construites ultérieurement.



42. Alignement de maisons allumettes rue Mance dans les années 1930.

3.2.2 Techniques de construction

Essences de bois :

Les structures des maisons allumettes sont construites en bois, qui provient des scieries locales. Au 19^e siècle en Outaouais, le pin blanc est l'essence que l'on retrouve le plus sur le territoire et est en conséquence le matériau le plus exporté¹. Les autres essences locales travaillées par les scieries sont le pin rouge, l'orme et le chêne. Ce sont ces types de bois qui sont utilisés dans le domaine de la construction.

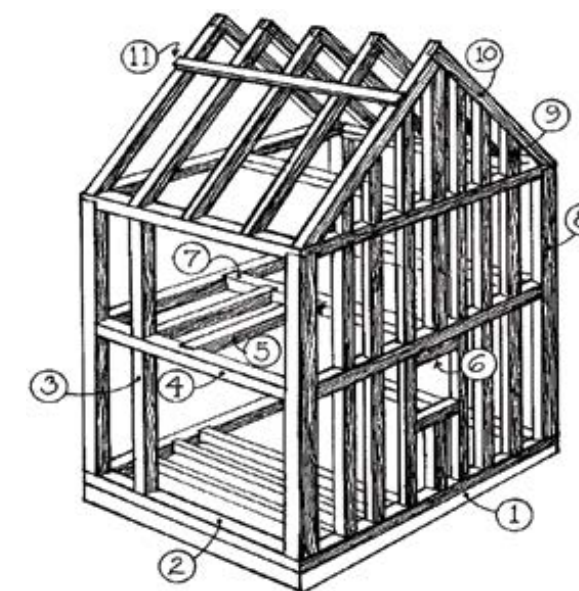
Fondations :

À la fin du 19^e siècle et lors de la construction des premières maisons allumettes, les pieux en bois et la maçonnerie sont les deux types de fondations principaux. Ces deux techniques sont nommées et décrites par Charles Dwyer dans son ouvrage *The economic cottage builder*, qui sert de guide de construction pour amateurs à la fin du 19^e siècle. Il s'agit de fondations semi-profondes, enfoncées dans le sol d'au moins 3 pieds et sortant au moins de 2 pieds au-dessus du sol. Les pieux en pin sont légèrement brûlés afin de les protéger contre les dégradations et d'allonger leur durée de vie. Quelques maisons ont sans doute été construites avec des fondations en bois équarri, mais les recherches réalisées ne permettent pas de le confirmer. Les murs en maçonnerie, eux, sont d'abord réalisés en pierre, puis en blocs de béton à partir du milieu du 20^e siècle. Les maisons en bois peuvent posséder une fondation de pieux ou en maçonnerie, mais celles des maisons de brique sont toujours en maçonnerie. Quelques maisons ont été construites sans fondations, mais celles-ci ont souvent été ajoutées au fil du temps.

Techniques de construction et assemblages des structures en bois :

Les techniques de construction les plus communes à l'époque de la construction des maisons allumettes sont la charpente de bois à poteau-poutre, celles du type « ballon » (*balloon frame*) et du type « plateforme » (*platform frame*)². Elles apparaissent durant la première moitié du 19^e siècle en Amérique du Nord, pour leur facilité de mise en œuvre. Il s'agissait de modes de construction connus à l'époque par les entrepreneurs en construction. De plus, la construction est économique en temps et en ressources.

La construction à charpente de bois à poteau-poutre possède des poteaux de coins continus sur deux étages. Les poteaux entre les coins, eux, sont hauts d'un étage et se trouvent entre les solives des planchers. Ce type de construction est limité par la longueur des poteaux, utilisés aux coins, se trouvant sur le marché. Ce type de structure est assemblé grâce à des méthodes traditionnelles où il faut tailler l'extrémité des montants en bois. Ce sont des assemblages rustiques à mi-bois, à enfourchement et à tenons, qui sont utilisés. Des goujons et des clous sont également utilisés pour maintenir les éléments ensemble.



43. Dessin schématique d'une structure en charpente de bois à poteau-poutre.

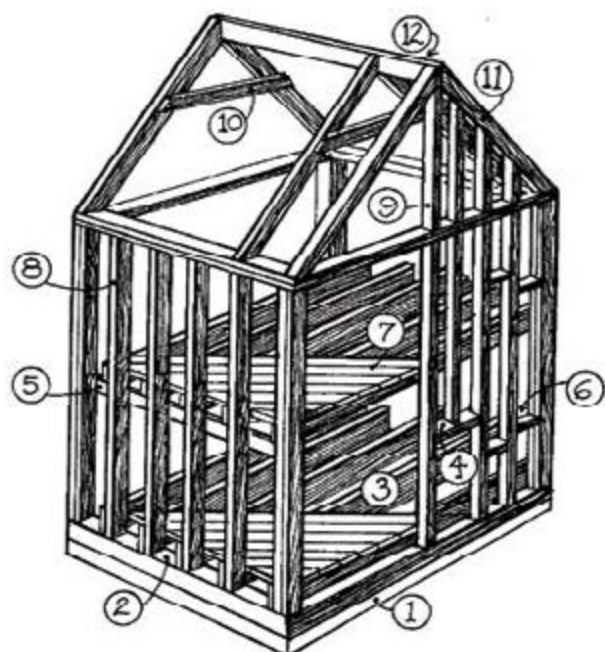
- | | | |
|----------------------|-----------------------|------------------------|
| 1. Fondation | 5. Solive | 9. Colombage de pignon |
| 2. Lisse basse | 6. Linteau de fenêtre | 10. Arbalétrier |
| 3. Montant ou poteau | 7. Poutre centrale | 11. Panne |
| 4. Tablier | 8. Poteau de coin | |

1 Gaffield, 1994, p. 170.

2 Guitard, 1997b, p. 41.

Les structures à nervures, de type « ballon » et « plateforme » émergent grâce à l'industrialisation, à la fabrication de pièces de bois standardisées et à la production en masse de clous. Il s'agit de structures légères et autoportantes à l'ossature de bois, qui sont faciles à assembler, solides et peu coûteuses. Les montants sont d'une largeur standardisée de 2 par 4 pouces ou de 2 par 6 pouces, et sont espacés d'une distance de 16 à 24 pouces. Les montants sont souvent renforcés par des pièces horizontales larges de 2 pouces, posées environ tous les 3 pieds.

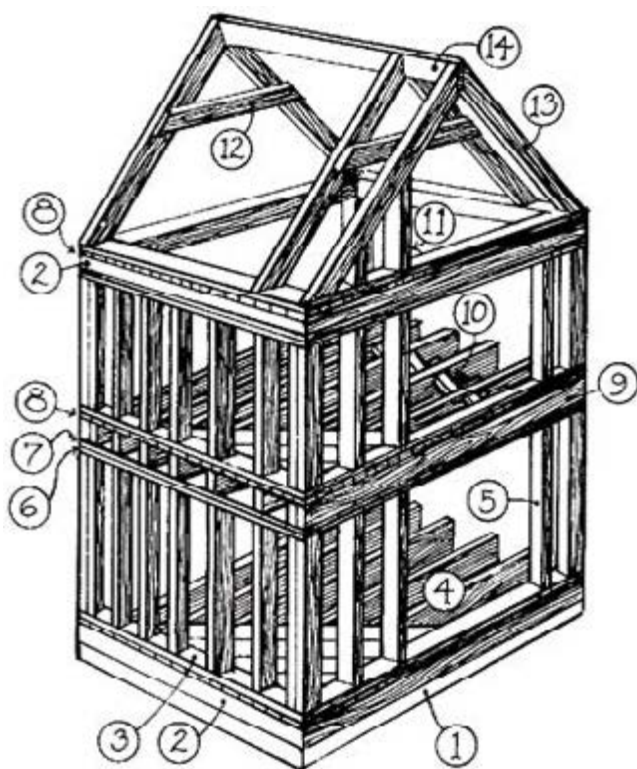
La construction de type « ballon » possède des montants étroitement rapprochés, qui sont continus sur deux étages. Pour ce type de construction, la hauteur des étages de la maison est donc équivalente à la hauteur des montants disponibles sur le marché. Les poteaux prennent appui sur une lisse horizontale, dictant la dimension en plan de l'édifice. Les solives soutenant le plancher de l'étage sont posées sur des muralières clouées au milieu du montant. Ce système est contreventé grâce aux planches horizontales ou aux panneaux qui sont cloués aux montants et ferment l'ossature à claire-voie. Le revêtement extérieur sert donc aussi de contreventement.



44. Dessin schématique d'une structure de type « ballon ».

- | | | |
|----------------|----------------------|--------------------|
| 1. Fondation | 6. Appui de fenêtre | de pignon |
| 2. Lisse basse | 7. Plancher | 10. Faux entrait |
| 3. Solive | intermédiaire | 11. Arbalétrier |
| 4. Linteau | 8. Montant | 12. Panne faîtière |
| 5. Muralière | 9. Poinçon ou poteau | |

La construction de type « plateforme » est similaire. Elle possède également des montants étroitement rapprochés, mais qui sont sectionnés selon la hauteur d'un étage. Les poteaux prennent appui sur une lisse horizontale (en bas) et sur une sablière au plafond, placés entre les solives de planchers. Le plancher est donc construit indépendamment des murs et repose sur la charpente du niveau inférieur. La maison est montée étage par étage et la plateforme sert à la fois de plan de travail et de site de fabrication¹. Ce type de construction permet une standardisation, voire une préfabrication de l'ensemble des éléments, facilitant ainsi la mise en œuvre.



45. Dessin schématique d'une structure de type « plateforme ».

- | | | |
|---|---------------------------|---------------------------------|
| 1. Fondation | 6. Lisse supérieure | 11. Poinçon ou poteau de pignon |
| 2. Solive de rive sur lisse basse (non visible) | 7. Lisse plafonnière | 12. Faux entrait |
| 3. Lisse basse | 8. Plancher intermédiaire | 13. Arbalétrier |
| 4. Solives | 9. Poutre de rive | 14. Panne faîtière |
| 5. Montant | 10. Poutre transversale | |

¹ Kolb, 2010, p. 60.

Les murs extérieurs sont composés de plusieurs couches. Sur la charpente en bois sont clouées des planches horizontales en bois, qui sont recouvertes de papier journal, de papier de construction¹ ou de goudron. Cet élément servait à assurer une étanchéité, et à isoler contre le froid et les petits animaux. Au-dessus de cette couche, les planches de bois brutes sont apposées. À l'intérieur, l'ossature est revêtue de lattes de bois clouées à la charpente, et parfois couvertes de plâtre.

L'assemblage des structures « ballon » et « plateforme » est réalisé par des clous. Elle est plus simple et rapide à mettre en œuvre que les structures à charpente de bois ou par empilage de madriers, utilisées pour les maisons en bois plus anciennes sur le territoire. Ces techniques nécessitent généralement une plus grande connaissance technique de la part du constructeur.

Il est possible que d'autres techniques de construction en bois aient été employées, telles que celle par empilage de madriers, par planches superposées ou bien par planches et montants². Cependant, ce sont les ossatures « ballon » et « plateforme » qui sont les plus courantes à partir de la moitié du 19^e siècle, et qui correspondent à l'utilisation de pièces standardisées. Les structures « ballon » sont couramment employées pour les maisons allumettes de Hull, mais nous ignorons l'étendue de l'emploi des autres techniques de construction.

Techniques de construction des parements en brique :

Certaines maisons allumettes, appartenant aux classes sociales plus aisées, sont revêtues d'un parement de brique.



46. Intérieur de combles non aménagés. 71, rue Kent.

¹ Ou "building paper".
² Guitard, 1997b, p. 31.

La technique traditionnelle de construction en brique est celle du mur simple. C'est probablement celle-ci qui prévaut pour la construction des maisons allumettes. Le mur simple en brique est un parement qui s'appose à la charpente en bois et qui n'est pas porteur. Il est constitué d'un assemblage vertical d'une ou deux briques d'épaisseur.

Isolants :

Le matériau isolant est installé dans l'espace vide entre les montants en bois, qui permet aussi d'installer une fenêtre ou une porte. À la fin du 19^e siècle, le papier de construction est un matériau commun pour isoler les maisons, mais dans plusieurs maisons de Hull, du papier journal ou des sciures de bois sont utilisés. Dans le plancher, des sciures de bois, des morceaux d'écorce ou du sable sont installés, pour isoler du bruit et du froid³.

Combles :

Les combles sont parfois aménagés, comme on peut l'observer par la présence d'une ouverture sous le pignon et de lucarnes sur les façades latérales. En raison de leur dimension réduite, les maisons d'un étage et demi possèdent vraisemblablement toujours un comble aménagé. Par contre, l'aménagement de cet espace varie dans les maisons de deux étages. Certains combles y sont aménagés en tant que demi-étage additionnel, grâce à l'ajout d'une fenêtre sous le pignon. Cet espace est peu ou pas isolé. Plusieurs de ces espaces sous combles ne sont plus occupés aujourd'hui, comme on peut le remarquer par la suppression de la fenêtre ou son remplacement par un simple évent.



47. La présence de rideaux aux fenêtres laisse croire que les combles sont habités. 68, rue Papineau.

³ Guitard, 1997b, p. 31.

3.2.3 Volumétrie

Lors de sa construction, la maison allumette est une résidence comportant généralement un seul logement dont la forme très simple présente une multitude de variantes. Cette simplicité permet une grande variété d'adaptations formelles et fonctionnelles. La volumétrie était généralement dictée par la largeur du terrain allouée, qui permettait de construire une maison plus ou moins large.

La maison allumette se caractérise par sa façade principale, dont le mur pignon fait face à la rue. La hauteur des maisons varie, puisqu'elles peuvent présenter un étage, un étage et demi¹, deux étages ou deux étages et demi. Quelques rares maisons possèdent une demi-croupe en toiture, sur la façade principale².

Le plan des maisons allumettes est généralement rectangulaire et plus profond que large. Plusieurs maisons allumettes possèdent un plan « en L », avec un volume arrière perpendiculaire au volume avant. Cependant, en raison des variations d'implantation des volumes principaux et secondaires, le plan varie.



48. Maison de deux étages et demi en bois avec un corps secondaire, vu de la cour arrière.
73, rue de l'Hôtel-de-ville.

Corps secondaires :

La plupart des maisons allumettes possèdent un arrière-corps, dont la volumétrie varie. Les corps secondaires ont un plan rectangulaire et sont plus ou moins grands. Ils peuvent être alignés au volume principal, ou être décalés, permettant la création d'une entrée secondaire. Les corps secondaires sont hauts d'un ou deux niveaux, et possèdent différents types de toitures. Ils peuvent avoir un toit plat, en appentis ou à deux versants. À l'origine, les corps secondaires sont généralement hauts d'un niveau et possèdent un toit en appentis, mais ils sont souvent agrandis et modifiés au fil du temps.

En général, ces corps secondaires étaient à l'origine la cuisine de la maison. À l'époque, cette pièce était multifonctionnelle et servait de pièce d'eau, où l'on pouvait aussi se laver dans de grandes cuves. Malgré la construction des aqueducs à la fin du 19^e siècle, toutes les maisons n'avaient pas accès à l'eau au début du 20^e. En général, les éviers étaient installés bien après la construction de la maison, de même que le système de tuyauterie.

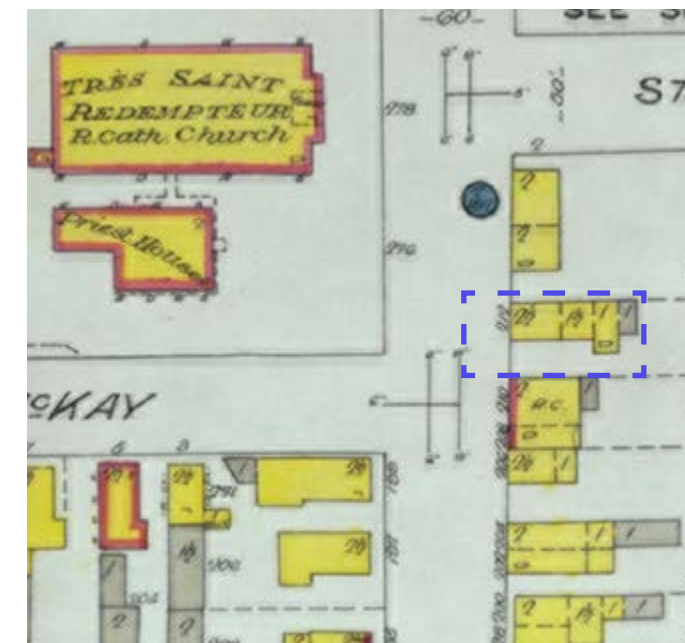
Il arrivait que les corps secondaires soient le premier élément construit de la maison (voir l'illustration à la page suivante).



49. Maison d'un étage et demi en bois avec un corps secondaire, vu de la cour arrière.
55, rue Vaudreuil.

¹ Lorsque l'extrémité du toit excède le milieu des fenêtres du second niveau, on considère que la maison est haute de deux étages plutôt qu'un étage et demi.

² Dans le cadre de la présente étude, les maisons comportant un toit mansardé n'ont pas été considérées comme appartenant à la typologie « allumette », bien qu'elles possèdent un certain nombre de caractéristiques communes. Elles ont plutôt été considérées comme appartenant à la typologie « maison à toit mansardé avec mur pignon en façade », telle que définie via les fiches sur les types architecturaux résidentiels dominants.

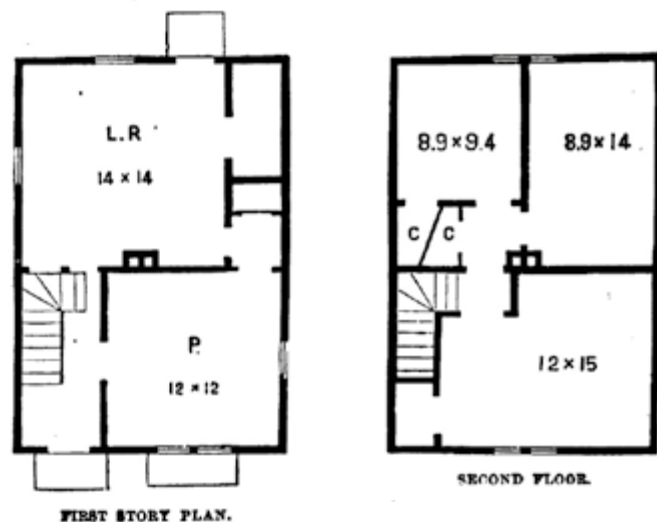


50. Le corps secondaire du 212 est construit avant le volume principal. À gauche, la carte d'assurance incendie de 1908, et à droite celle de 1915. 212, rue Saint-Rédempteur (entouré en pointillés).

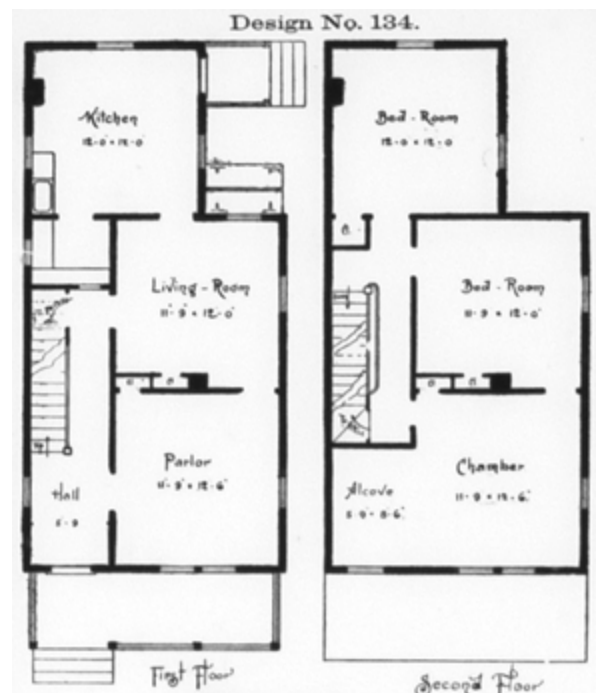
Plan :

Le plan typique de la maison allumette de deux étages et demi est probablement proche des plans du modèle 134 de *Palliser's model dwellings* publié en 1892 à New York et du modèle 133 de *Shoppell's building plans for modern low-cost houses* publié en 1884 dans la même ville. Ces deux types proposent un plan de deux pièces de large. La porte d'entrée donne sur un couloir étroit, comprenant l'escalier menant à l'étage, et donnant sur deux pièces. En avant se trouve la pièce de vie principale, soit le salon et en arrière la cuisine et le garde-manger, ou bien une pièce de vie secondaire. Sur le plan de Palliser, la cuisine est à l'arrière du volume principal et constitue un corps secondaire. Par contre, sur les deux plans cités précédemment, la cuisine possède un accès secondaire à l'extérieur. À l'étage, le couloir latéral donne sur deux ou trois chambres, dont la plus grande se trouve en avant.

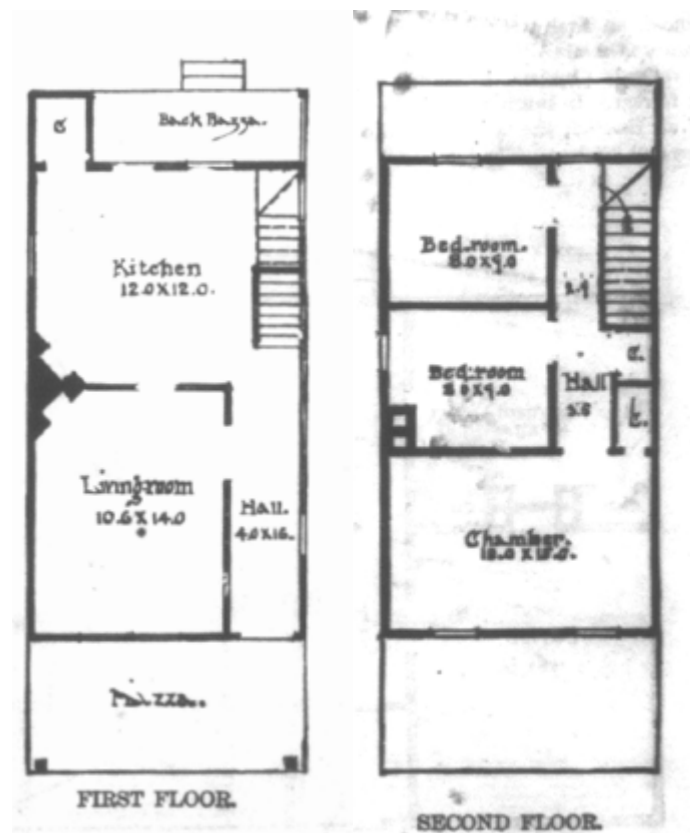
La maison d'un étage et demi correspond probablement plus au dessin du modèle n°VIII de Cleaveland et des frères Backus dans leur ouvrage *Village and farm cottages*, publié en 1869 à New York. Le plan est similaire à celui des maisons de deux étages et demi puisque la porte d'entrée donne sur un couloir comprenant un escalier et donnant sur deux pièces de vie. De la même manière, l'étage est divisé en deux ou trois chambres.



51. Plan type d'une maison d'un étage et demi, tiré du modèle n°VIII de *Village and farm cottages* de Cleaveland, Backus and Backus publié en 1869.



52. Plan type d'une maison de deux étages et demi, tiré du modèle 133 de *Palliser's model dwellings* de Palliser & Co publié en 1892.



53. Plan type d'une maison de deux étages et demi, tiré du modèle 134 de *Shoppell's building plans for modern low-cost houses* de Shoppell, publié en 1884.

Dépendances :

Derrière la maison et le corps secondaire, on trouve généralement d'autres volumes annexes, attachés ou détachés. Ceux-ci servaient à abriter les chevaux et les véhicules hippomobiles. Il pouvait y avoir un atelier. Il y avait également des toilettes extérieures à la maison.



54. Dépendances, vues d'une cour arrière. 38, rue Hélène-Duval.



55. Dépendance. 55, rue Vaudreuil.



56. Dépendance. 97, rue Leduc.



57. Dépendance. 92-94, rue Saint-Jacques

3.2.4 Matériaux d'origine

Revêtements des murs extérieurs :

À l'origine, de nombreuses maisons allumettes sont revêtues de planches de bois en cèdre posées à la verticale. Il est possible que dans les secteurs les plus anciens ou les plus pauvres, comme sur l'île de Hull et à Val-Tétréau, les maisons étaient construites en planches verticales en raison de contraintes économiques ou de disponibilité des matériaux. En revanche, cette pratique pourrait ne pas avoir été adoptée à Wrightville, où les conditions économiques ou les choix architecturaux étaient différents.

Les planches de bois du parement extérieur sont rarement peintes. Il est probable que cela permet d'éviter un entretien coûteux et régulier. Par contre, le bois est souvent couvert d'un enduit qui allonge sa durée de vie et le protège contre les intempéries. Cet enduit donne un aspect noirci au bois. Il n'y a généralement pas de planches cornières pour protéger les coins de l'édifice.

Les propriétaires ayant plus de moyens installent d'autres types de revêtement de bois, tels que des planches verticales à couvre-joint, des planches à clin, des planches à feuillure ou à gorge ou des bardeaux de bois sur l'entièreté des murs extérieurs.

Il est aussi commun que plusieurs types de parement soient apposés sur une même maison. Le bardeau de bois est aussi souvent utilisé sur le volume arrière, sur la façade arrière ou sur les dépendances du fond de la cour.

À la suite de l'incendie du 26 avril 1900, qui a dévasté une grande partie de la ville, la Cité de Hull adopte le 14 mai 1900, un nouveau règlement qui statue que toutes les nouvelles constructions devront désormais être revêtues d'un matériau incombustible¹. Cette exigence, qui s'applique initialement à l'ensemble de territoire de la Cité, sera toutefois modifiée dès l'année suivante, soit le 4 juin 1901². À partir de cette date, l'exigence d'un matériau incombustible devient alors obligatoire uniquement dans le secteur sinistré, ainsi que dans le quartier 5 (voir carte en page 30) Plusieurs maisons du vieux Hull sont donc couvertes de briques ou de tôle embossée. Les parements de brique rouge traditionnelle sont parfois apposés plusieurs années après la construction et ne couvrent pas toujours la totalité de l'édifice. Il arrive que seule la façade principale soit couverte de brique et que les façades latérales soient revêtues de tôle.

Revêtements de toiture :

À l'origine, plusieurs des toits des maisons de Hull sont couverts de bardeaux de bois. Il est aussi possible que les maisons allumettes possèdent un revêtement de toit de « papier brun, trempé dans du goudron bouillant et de la craie, soigneusement déposé sur des planches »³, ou bien une couverture composée de chaux, de sable et de graviers posés sur des planches ou des lattes⁴. Ces deux types de couvertures sont peu coûteux et peuvent être combinés pour améliorer leur durabilité, notamment dans les régions aux hivers froids.

Certains toits sont couverts de tôle. Par contre, ce revêtement est plus coûteux et est généralement apposé sur les toits des maisons en brique. Les parements de tôle sont divers puisque l'on retrouve la tôle pincée, à baguette, en plaque et embossée. La tôle embossée ou gaufrée est d'ailleurs une spécificité que l'on retrouve en grand nombre à Hull.

Les revêtements de bardeaux en rouleau ou en feuilles ont été ajoutés plusieurs années après la construction, en guise de remplacement.

3 Dwyer, p. 28, "brown paper steeped in boiling tar and chalk, and laid carefully on matched boards", traduction personnelle.
4 *Idem*, p. 28.

1 Cité de Hull, 1900, p. 67.
2 Cité de Hull, 1901, p. 79-80.

3.2.5 Variantes typologiques de la maison allumette

Bien que les maisons allumettes se ressemblent et possèdent des caractéristiques communes, notamment leur étroitesse, elles sont loin d'être identiques. En effet, les maisons allumettes n'ont pas de modèle type précis. Elles présentent toutes des particularités architecturales différentes et peuvent donc prendre de multiples formes.

Ce chapitre vise donc à montrer les différentes variantes, caractéristiques et spécificités des maisons allumettes présentes sur le territoire de Hull, à travers un répertoire photographique. Les maisons allumettes sont catégorisées selon leur parement d'origine et leur hauteur, formant ainsi quatre chapitres correspondant à chaque variante typologique, soit :

- la maison allumette en bois d'un étage,
- la maison allumette en bois d'un étage et demi,
- la maison allumette en bois de deux à deux étages et demi,
- la maison allumette en brique de deux à deux étages et demi.

Chaque variante typologique détaille les caractéristiques suivantes :

- la localisation
- la période de construction
- les types de volumétries, du corps principal et du corps secondaire
- les types de toits
- les revêtements des murs extérieurs
- les différents rythmes des ouvertures
- les portes
- les fenêtres
- les saillies
- les ornements

Dans la majorité des cas présentés, les éléments sont relativement communs. Afin d'identifier les éléments rares, ceux-ci sont accompagnés d'une indication jointe à la photographie.

Cette analyse s'appuie sur les photographies de l'inventaire de la ville de Hull datant de 1973, ainsi que celles de l'inventaire de 1988 réalisé par la firme Ethnotech. Des photographies anciennes de Hull, appartenant aux fonds d'archives de la ville de Gatineau, d'autres trouvées sur le site de la BAnQ, ainsi que l'inventaire partiel datant des années 1930 fourni par Roch Defayette, sont également utilisées.

Il est possible que certains cas ne soient pas documentés. La liste des caractéristiques architecturales ne se veut donc pas exhaustive et n'est pas réduite à celles présentées en photographie.

Les photographies de l'inventaire de Gatineau de 2023-2024 ne sont pas utilisées, car dans les dernières décennies, les maisons allumettes ont été modifiées et plusieurs spécificités anciennes ont disparu. Il s'agissait donc de retrouver l'état ancien ou d'origine des maisons allumettes et de recenser leurs particularités.

Maison allumette en bois d'un étage

Caractéristiques :

La maison allumette en bois d'un étage est la typologie la plus rare à l'époque, ainsi qu'aujourd'hui. Elle se caractérise par sa hauteur d'un étage et ses combles ne sont pas aménagés.

La façade principale se compose d'une porte et une fenêtre rectangulaire sur la façade principale. Les deux façades latérales comportent généralement peu ou pas d'ouvertures, hormis pour la présence d'une entrée secondaire sur la façade donnant sur l'accès à la cour arrière.

Ce type de maison présente souvent une cheminée au centre de la maison, un perron et parfois un auvent au-dessus de la porte principale.



58. Maison en bois d'un étage, revêtement secondaire en papier brique, porte et fenêtres en bois. Perron, cheminée centrale et entrée secondaire latérale. 8, rue Edgar-Chénier.



59. Maison en bois d'un étage, revêtement en papier kraft et auvent au-dessus de la porte principale. 31, rue des Açores.



60. Maison en bois d'un étage, revêtement en papier kraft et auvent à fronton. 65, rue de Lanaudière.

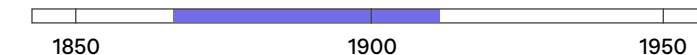
Maison allumette en bois d'un étage et demi

Localisation :

Ce type se retrouve majoritairement sur l'île de Hull, dans tous les quartiers hormis l'ancien quartier numéro 4, situé au sud-est entre les rues Laval, Élisabeth-Bruyère, Laurier et Victoria (voir carte des secteurs en page 30). On en trouve plusieurs sur les rues Hélène-Duval, Vaudreuil et Frontenac.

Période de construction :

Ce type de maison allumette est construit principalement entre 1870 et 1910. Peu d'exemples sont construits après cette date. C'est aussi le type de maisons allumettes qui est le plus construit avant 1900.



On trouve plusieurs maisons de ce type dans le secteur de Val-Tétreau et quelques-unes dans celui de Wrightville, au nord du boulevard des Allumettières.



61. Maison en bois d'un étage et demi. Emplacement inconnu.

Volumétries :

La hauteur est d'un étage et demi, comportant un demi-étage sous combles. La hauteur du toit et du bâtiment sont variables, influençant l'espace dédié aux combles.

Le plan est généralement rectangulaire, large de 16 à 18 pieds en façade et profond de 20 pieds. La forme du plan varie en fonction du corps secondaire. Le corps secondaire est généralement plus petit, ou de la même dimension que le volume principal. Il peut être décalé, aligné ou en retrait. Il peut avoir un toit en appentis, plat, à deux versants ou mansardé à mur pignon. Il est toujours accessible par une entrée secondaire.



62. Maison sans corps secondaire.
151, rue Leduc.



63. Maison avec un corps secondaire d'un niveau, aligné et au toit en appentis.
72, rue Dollard-des-Ormeaux.



64. Maison avec un corps secondaire d'un niveau, décalé et au toit à mur pignon.
55, rue Vaudreuil.



65. Maison avec un corps secondaire d'un niveau, décalé et au toit à mur pignon.
174, rue Leduc.

Il existe aussi quelques rares exemples de maisons comprenant plus d'un logement, occupant souvent la moitié de l'immeuble. La largeur de la maison est alors agrandie.



66. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, aligné et au toit en appentis.
27, rue Mance.



67. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, en retrait et au toit à mur pignon.
66, rue Hanson.



68. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit en appentis.
227, rue Notre-Dame-de-l'Île.



69. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit plat.
61, rue Vaudreuil.



70. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit à mur pignon.
43, rue Kent.



71. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit mansardé avec mur pignon.
70, rue Hanson.



72. Maison au plan en L, avec un corps secondaire d'un niveau et demi, décalé et au toit à deux versants.
175, rue Kent.



74. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit à deux versants.
59, rue Vaudreuil.



76. Maison avec un corps secondaire et une annexe latérale.
2, rue Garneau.



73. Maison au plan en T.
231, rue Notre-Dame-de-l'Île.



75. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux et demi, décalé et au toit à deux versants.
65, rue Kent.



77. Maison de deux logements.
128-130, rue Saint-Laurent.

Toitures :

Le toit est à deux versants et le mur pignon donne sur la rue. La hauteur et la pente du toit sont variables. Lorsqu'il y a deux ouvertures sur le pignon, le toit est légèrement plus pentu que lorsqu'il n'y en a qu'une seule. Dans certains cas, le toit est agrémenté de coyaux, ce qui donne l'impression que les extrémités des versants sont retroussées.

Les revêtements de toit sont divers. Les revêtements en bardeaux de cèdre sont les plus fréquents. Sinon, les toits sont revêtus de tôle embossée, pincée, à baguette ou en plaque, ou bien de bardeaux goudronnés. Ces derniers sont parfois installés après la construction.



78. Pente de toit typique.
71, rue Frontenac.



79. Toiture à pente forte.
17, rue Papineau.



80. Toiture à pente forte.
150, rue Kent.



81. Toiture à pente faible.
18, rue Kent.



82. Toit agrémenté de coyaux.
65, rue Kent.

Toitures - Revêtements :



83. Toit en bardeaux de bois.
175, rue Kent.



84. Toit en bardeaux de bois.
Emplacement inconnu.



85. Toit en tôle embossée.
43, rue Carillon.



86. Toit en tôle pincée.
83, rue Frontenac.

Revêtements des murs extérieurs :

Les revêtements d'origine sont généralement en bois. Il peut s'agir de planches à feuillures ou à gorge, de planches verticales ou horizontales brutes, de planches à couvre-joint, de bardeaux de bois, ou de planches à clins. Il est commun qu'il y ait une combinaison de différents types de parements pour une même maison.

La tôle embossée est aussi un matériau employé pour recouvrir une maison en bois, dès la construction ou quelques années plus tard.

La pierre pouvait aussi être utilisée, mais c'est rare. Un seul exemple de maison revêtue de pierre a été retracé.

À partir des années 1930, d'autres types de revêtements apparaissent, soit le papier brique et le papier kraft. Ils viennent souvent recouvrir les anciens parements de bois brut.



87. Combinaison de plusieurs parements : planches à feuillure ou à gorge, planches à couvre-joint, bardeaux de bois et planches brutes verticales.
Emplacement inconnu.



88. Parement en planches à feuillure ou à gorge.
125, rue Saint-Etienne.



89. Parement en planches de bois horizontales non-traitées.
317, rue Champlain.



90. Parement en planches verticales brutes.
27, rue Mance.



91. Parement en planches verticales brutes à couvre-joint.
90, rue Charlevoix.



92. Parement en bardeaux de bois.
Emplacement inconnu sur la rue Dollard-des-Ormeaux.



93. Parement en tôle embossée.
88, rue Saint-Henri.



94. Parement en pierre.
192, boulevard Saint-Joseph.

Revêtements des murs extérieurs - Secondaires



95. Parement en papier brique donnant l'aspect de pierre.
83, rue Charlevoix.



96. Parement en papier brique.
120, rue Dollard-des-Ormeaux.



97. Parement en papier kraft.
9, rue Saint-Florent.



98. Parement en papier kraft.
228, rue Notre-Dame-de-l'Île.

Rythme des ouvertures :

Au rez-de-chaussée, on retrouve généralement deux ouvertures, disposées de manière asymétrique. La porte est décentrée et proche du coin de la façade. La baie du rez-de-chaussée est habituellement unique.

À l'étage, il peut y avoir une ou deux ouvertures. Elles peuvent être alignées à la ligne de faîtage ou décentrées.



99. Composition asymétrique, avec une ouverture centrée à l'étage. La porte est décentrée au rez-de-chaussée. 149, rue Eddy.



100. Composition asymétrique, avec une ouverture décentrée à l'étage. La porte est décentrée au rez-de-chaussée. 268, rue Notre-Dame-de-l'Île.



101. Composition symétrique, avec une ouverture centrée à l'étage. 17, rue Pilon.



102. Composition symétrique, avec deux ouvertures rapprochées et centrées à l'étage. La porte est décentrée au rez-de-chaussée. 72, rue Dollard-des-Ormeaux.



103. Composition symétrique, avec deux ouvertures centrées à l'étage. La porte est décentrée au rez-de-chaussée. 317, rue Champlain.



104. Composition asymétrique, avec deux ouvertures éloignées et centrées à l'étage. La porte est décentrée au rez-de-chaussée. 8, rue Saint-Florent.



105. Composition asymétrique, avec deux ouvertures éloignées et décentrées à l'étage. La baie du rez-de-chaussée est centrée. 55, rue Dollard-des-Ormeaux.



106. Composition symétrique, avec deux ouvertures rapprochées et centrées à l'étage. Les ouvertures sont décentrées au rez-de-chaussée. 83, rue Charlevoix.



107. Composition symétrique, avec trois ouvertures au rez-de-chaussée et une porte centrale. 103, rue Garneau.

Portes :

La maison allumette possède une porte principale sur la façade avant, et une porte secondaire sur la façade avant ou latérale du corps secondaire, dont le traitement est le même.

Il s'agit de portes en bois de largeur simple, sans imposte. Les portes sont souvent agrémentées d'une contre-porte moins ouvragée.

La porte principale est généralement placée du côté de l'accès vers la cour arrière.



108. Contre-porte fenestrée en bois peu ouvragée.
228, rue Notre-Dame-de-l'Île.



109. Contre-porte en bois, fenestrée et à panneaux.
90, rue Charlevoix.



110. Contre-porte et porte en bois, fenestrées et à panneaux.
317, rue Champlain.



111. Porte en bois, fenestrée et à panneaux.
Emplacement inconnu.



112. Porte en bois fenestrée et peu ouvragée.
45, rue Saint-Henri.

Fenêtres :

Les fenêtres sont en bois et ont une forme verticale et rectangulaire.

Elles possèdent généralement un système à guillotine. Les fenêtres disposent de carreaux, qui peuvent être au nombre de 4, 6, 8 ou 12.

Quelques fenêtres ne présentent des meneaux qu'en partie supérieure. Elles sont parfois agrémentées de contre-fenêtres.

Les fenêtres rectangulaires et horizontales apparaissent possiblement à partir des années 1930 et remplacent parfois les anciennes baies verticales. Dans ce cas, elles peuvent être jumelées ou en triplet et agrémentées de piédroits ornementés.



113. Contre-fenêtre à 4 carreaux.
228, rue Notre-Dame-de-l'Île.



114. Fenêtre à guillotine à 4 carreaux.
2, rue Garneau.



115. Contre-fenêtre à 6 carreaux.
66, rue Hanson.



116. Fenêtre à guillotine avec des meneaux en partie supérieure.
67, rue Morin.



117. Fenêtre à guillotine à 12 carreaux.
43, rue Saint-Henri.



118. Fenêtre à guillotine à 12 carreaux.
128-130, rue Saint-Laurent.



119. Fenêtre jumelée à meneaux en partie supérieure.
232, rue Notre-Dame-de-l'Île.



120. Fenêtre panoramique en triplet, avec un piédroit ouvragé.
150, rue Kent.



121. Fenêtre en triplet, avec un piédroit ouvragé.
80, rue Saint-Hyacinthe.



122. Fenêtre panoramique en triplet.
37, rue Hélène-Duval.

Saillies :

Les saillies ont des formes et des emplacements variés, et sont originellement en bois. Les saillies ont parfois été ajoutées au fil du temps et sont des améliorations.

Les maisons présentent souvent un perron et un auvent, placés à l'endroit des portes d'entrées. Les façades principale et latérale sont parfois agrémentées d'une galerie couverte. Les auvent et les galeries présentent parfois un fronton, placé devant l'entrée principale et qui témoigne du style en vigueur lors de la construction.

Les perrons et les galeries comportent rarement des garde-corps. Lorsque c'est le cas, ceux-ci sont composés de barreaux droits en bois.

Quelques maisons possèdent un tambour, placé devant l'entrée secondaire, mais cela reste marginal.



123. Perron en bois le long de la façade avant.
317, rue Champlain.



124. Perron et auvent à fronton, sans colonnes, sur la façade avant.
175, rue Kent.



125. Perron et auvent à fronton sur la façade avant (les colonnes en fer ne sont pas d'origine).
88, rue Saint-Henri.



126. Perrons et auvents en appentis sur les deux entrées.
45, rue Carillon.



127. Galerie couverte sur la façade avant, perron et auvent à l'entrée secondaire.
125, rue Saint-Etienne.



128. Galerie couverte sur les façades avant et latérale (les colonnes en fer ne sont pas d'origine).
83, rue Frontenac.



129. Galerie sur la façade latérale, sans auvent à l'avant.
8, Saint-Florent.



130. Tambour devant l'entrée secondaire.
227, rue Notre-Dame-de-l'Île.

Saillies - cheminées :

À l'origine, les maisons allumettes sont toutes agrémentées au moins d'une cheminée, reliée à un système de chauffage ou de cuisson.

Les maisons comportent généralement une cheminée, placée au centre de la maison, sur le pignon avant, sur le pignon arrière ou sur le pignon avant du corps secondaire.

Il est plus rare qu'il y ait deux cheminées. Sur une maison à plan en L, il peut y en avoir une sur le volume principal, et une autre sur le volume arrière.



131. Cheminée en brique au centre de la maison.
45, rue Carillon.



132. Cheminée dans le pignon de la façade avant.
59, rue Saint-Henri.



133. Cheminée dans le pignon de la façade arrière.
29, rue Papineau.



134. Deux cheminées sur une maison à plan en L.
73, rue Berri.



135. Deux cheminées, une sur le corps avant et une sur le corps secondaire.
86, rue Leduc.

Saillies - lucarnes :

Les maisons comportent parfois une lucarne, généralement placée du côté de l'accès à la cour arrière. Elles peuvent prendre des formes différentes puisqu'on retrouve des lucarnes à pignon, pendante ou rampante.

Il est rare d'observer deux lucarnes ou plus sur une maison.



136. Lucarne à pignon.
24, rue Saint Henri.



137. Lucarne rampante.
80, rue Sainte-Hyacinthe.



138. Lucarne à pignon sur l'aile arrière.
231, rue Notre-Dame-de-l'Île.



139. Deux lucarnes à pignon.
105, rue Dollard-des-Ormeaux.



140. Trois lucarnes pendante à pignon.
71, rue Sainte-Hyacinthe.

Ornements :

L'ornementation est généralement sobre. Elle se limite à quelques détails aux pourtours des ouvertures, aux coins des murs, au niveau de la corniche ou sur les saillies.

Ornements autour des ouvertures :

- Chambranles
- Contrevents ou jalousies

Ornements de murs :

- Planches de coin, peintes d'une couleur contrastante du parement des murs

Ornements de galerie :

- Garde-corps en barreaux droits en bois, ou présentant un motif rayonnant
- Lambrequin
- Aisseliers

Ornements de toit :

- Retour de corniche
- Fascia
- Épi
- Gâble



141. Chambranle de porte à arc en mitre.
228, rue Notre-Dame-de-l'Île.



142. Chambranle à arc en mitre.
39, rue Kent.



143. Chambranle et contrevents.
758, rue Principale.



144. Chambranles et planches de coin colorées.
74, rue Vaudreuil.

Ornements de galerie :



145. Garde-corps à barreaux droits.
82, rue Frontenac.



146. Garde-corps à motif rayonnant.
9, rue Saint-Florent.

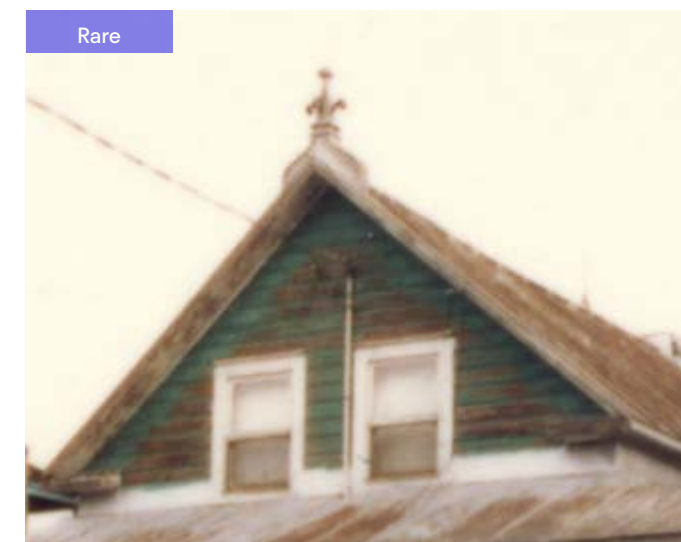


147. Aisseliers entre les colonnes et la toiture de la galerie.
114, rue Saint-Jacques.



148. Aisseliers aux coins des colonnes et lambrequins sous la toiture de la galerie.
174, rue Leduc.

Ornements de toit :



149. Épi en métal et retour de corniche
82, rue Frontenac.



150. Épi et retour de corniche.
32, rue Taylor.



151. Gâble ouvragé et ornement à l'endroit de la corniche.
72, rue Dollard-de-Ormeaux.



152. Gâble simple sous le pignon.
61, rue Vaudreuil.

Maison allumette en bois deux à deux étages et demi

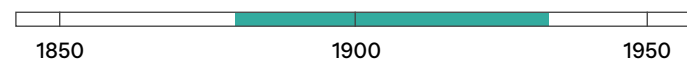
Localisation :

Ce type de maison se retrouve dans l'ensemble des secteurs de Hull. Sur l'île, on la trouve en grand nombre dans l'ensemble des quartiers. Il s'agit du type de maisons allumettes le plus présent.

Dans le secteur de Wrightville, elles se situent en grande majorité entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Berri. On la trouve aussi sur le territoire de Saint-Jean-Bosco, particulièrement sur les rues proches du boulevard Saint-Joseph. Cette variante typologique est également commune dans le secteur de Val-Tétreau.

Période de construction :

Ce type de maison est principalement construit entre 1880 et 1930. Les plus anciennes sont antérieures à 1890. Ces maisons sont principalement construites durant les premières décennies du 20^e siècle. Après 1930, leur construction est de plus en plus rare.



153. Maison en bois de deux étage et demi, rue Papineau, au coin de la rue Kent.

Volumétries :

La hauteur de ce type de maison allumette est de deux étages ou de deux étages et demi, comportant un demi-étage sous combles. La hauteur du toit et du bâtiment sont variables, influençant l'espace dédié aux combles.

Le plan est généralement rectangulaire, large de 16 à 20 pieds en façade et profond de 24 à 26 pieds. Ce type de maison est donc plus grand que celles d'un étage et demi. Cependant, la forme du plan varie en fonction du corps secondaire. Celui-ci est généralement plus petit, ou de la même dimension que le volume principal. Il peut être décalé, aligné ou en retrait. Il peut avoir un toit en appentis, plat ou à deux versants et à mur pignon faisant face à la rue. Il est toujours accessible par une entrée secondaire.

Il existe aussi des maisons comprenant plus d'un logement, occupant souvent la moitié de l'immeuble. La largeur de la maison est alors agrandie.

Certaines maisons d'un étage et demi ont été rehaussées après leur construction, créant ainsi des maisons de deux à deux étages et demi plus étroites que la moyenne.



154. Maison de 2 étages, corps secondaire d'un niveau, décalé et au toit en appentis.
71, rue Charlevoix.



155. Maison de 2,5 étages, corps secondaire d'un niveau, aligné et au toit en appentis.
123, rue Saint-Jean-Bosco.



156. Maison de 2 étages, corps secondaire de 2 niveaux, aligné et au toit plat.
89, rue Dollard-de-Ormeaux.



157. Maison de 2,5 étages, corps secondaire de 2 niveaux, aligné et au toit en appentis.
Emplacement inconnu.



158. Maison de 2,5 étages, corps secondaire de 2 niveaux, aligné et au toit à mur pignon.
42, rue Garneau.



159. Maison de 2,5 étages, corps secondaire de deux niveaux, en retrait et au toit à mur pignon.
76, rue Laval.



160. Maison de 2,5 étages, corps secondaire de 2 niveaux, décalé et au toit à mur pignon.
308, rue Champlain.



161. Maison de 2,5 étages, corps secondaire de 2 niveaux, décalé et au toit en appentis.
73, rue Dollard-des-Ormeaux.



162. Maison de 2,5 étages, plan en L.
125, rue Dollard-des-Ormeaux.



163. Maison de 2,5 étages, plan en L coupé.
273, rue Notre-Dame-de-l'Île.



164. Maison de 2,5 étages, plan rectangulaire mince sans corps secondaire.
14, rue Vaudreuil.



165. Maison de 2,5 étages, plan rectangulaire mince et corps secondaire décalé de 2 niveaux.
53, rue Saint-Etienne.



166. Maison de 2,5 étages, plan en L mince, autrefois haute d'un étage et demi.
30, rue Papineau.



167. Maison de 2,5 étages, plan rectangulaire large.
8, rue Saint-Henri.



168. Maison de 2 étages, annexe au toit à deux versants, ajoutant un logement.
13, rue Garneau.



169. Maison de 2,5 étages, annexe au toit plat, ajoutant un logement.
199, rue Saint-Rédempteur.



170. Maison de deux logements.
164, rue Montclan



171. Maison de deux logements, corps secondaire d'un niveau, décalé et au toit en appentis.
57, rue Saint-Étienne.



172. Maison de deux logements, corps secondaire de deux niveaux, décalé et au toit en appentis.
128, rue Saint-Rédempteur.



173. Maison de deux logements, corps secondaire de deux niveaux, aligné et au toit à mur pignon.
186, boulevard Maisonneuve.

Toitures :

Le toit est à deux versants et le mur pignon donne sur la rue. La hauteur et la pente du toit sont variables. Il existe quelques rares cas de maisons allumettes au toit atypique ou présentant une demi-croupe.

Les revêtements de toit sont divers. Les toits sont revêtus de bardeaux de cèdre ou de bardeaux goudronnés, et plus rarement de tôle embossée, pincée, à baguette ou en plaque. Les bardeaux goudronnés et la tôle sont parfois installés après la construction, comme second revêtement.



174. Pente de toit typique.
251, rue Notre-Dame-de-l'Île.



175. Toiture à pente faible.
185, rue Dollard-des-Ormeaux.



176. Toiture à pente forte.
36, rue Sainte-Hyacinthe.



177. Toiture à demi-croupe.
33, rue Montclair.



178. Toiture atypique en croix.
67, rue Boucherville.

Toitures - Revêtements :



179. Toiture en bardeaux de bois.
29, rue Verdun.



180. Toit en tôle embossée.
254, rue Champlain.



181. Toit de tôle en plaque, à la canadienne.
245, rue Papineau.



182. Toit de l'auvent en tôle pincée.
308, rue Champlain.

Revêtements des murs extérieurs :

Les revêtements d'origine sont généralement en bois. Il s'agit le plus souvent de planches verticales ou horizontales brutes, mais peuvent aussi être des planches à feuillures ou à gorge, des planches à couvre-joint, des bardeaux de bois, ou des planches à clins.

Tout comme les maisons d'un étage et demi, il est commun qu'il y ait une combinaison de plusieurs types de parements pour une même maison. Par contre, pour les maisons de deux étages et demi, il arrive qu'un matériau différent soit employé sur le pignon pour créer un ornement, souvent avec des bardeaux de bois.

La tôle embossée est parfois employée pour recouvrir une maison en bois, dès la construction ou quelques années plus tard.

À partir des années 1930, d'autres types de revêtements sont ajoutés, soit le crépi ou l'agrégat, le papier brique et le papier kraft. Ils viennent souvent recouvrir les anciens parements de bois brut. Les parements anciens en crépi ou en agrégats sont souvent agrémentés de chaînes d'angle.



183. Combinaison de plusieurs parements : planches à feuillure ou à gorge, bardeaux de bois et papier kraft.
149, rue Papineau.



184. Combinaison de plusieurs parements : planches à feuillure ou à gorge et planches à couvre-joint.
19, rue Pilon.



185. Parement en planches de bois verticales non traitées.
73, rue Dollard-des-Ormeaux.



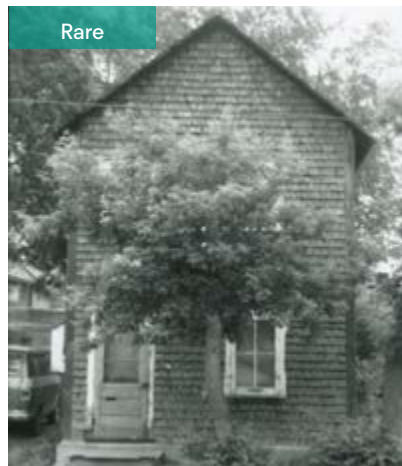
186. Parement en planches de bois à couvre-joint.
19, rue des Braves-du-Coin.



187. Parement en planches à feuillure ou à gorge.
14, rue Vaudreuil.



188. Parement en planches à feuillure ou à gorge et bardeaux de bois sur le pignon.
337, rue Laramée.



189. Parement en bardeaux de bois.
158, rue Laval.



190. Parement en bardeaux de bois taillés en motifs (façade arrière).
254, rue Champlain.



191. Parement en tôle embossée.
109, rue Garneau.



192. Parement en tôle embossée et en planches de bois verticales non traitées à l'arrière.
240, rue Notre-Dame-de-l'Île.

Revêtements des murs extérieurs - Secondaires :



193. Parement en papier brique donnant l'aspect de la pierre.
35, rue Charlevoix.



194. Parement en papier brique
39, rue Saint-Hyacinthe.



195. Parement en agrégats.
56, rue de l'Hôtel-de-Ville.



196. Parement en papier kraft.
108, rue Dollard-des-Ormeaux.

Rythme des ouvertures :

Au rez-de-chaussée, on retrouve généralement deux ouvertures, disposées de manière asymétrique. La porte est décentrée et proche du coin de la façade. La baie du rez-de-chaussée est habituellement unique, et est parfois légèrement plus large. La composition est similaire aux maisons d'un étage et demi.

À l'étage, il y a généralement deux ouvertures, alors qu'il n'y en a souvent qu'une seule sur les maisons d'un étage et demi. Elles sont de formes identiques, et peuvent être alignées à la ligne de faîtage ou décentrées.



197. Composition symétrique, les fenêtres sont alignées et la porte est décentrée.
18, rue des Braves-du-Coin.



198. Composition symétrique, la baie du rez-de-chaussée est alignée avec l'une de l'étage et la porte est décentrée.
328, rue Champlain.



199. Composition symétrique, la baie est élargie au rez-de-chaussée.
132, rue Laval.



200. Composition asymétrique, les ouvertures de l'étage et du rez-de-chaussée sont alignées.
227, rue Saint-Rédempteur.

Dans quelques rares cas, on peut compter trois ouvertures au lieu de deux au rez-de-chaussée et/ou à l'étage.

Dans le cas des maisons à deux logements, le nombre de fenêtres au second niveau et sur le pignon varie. L'emplacement des portes et des ouvertures est aussi variable.



201. Composition symétrique, les baies de l'étage sont rapprochées.
13, rue Pilon.



202. Composition symétrique, les baies de l'étage sont rapprochées et la baie est élargie au rez-de-chaussée.
218, rue Notre-Dame-de-l'Île.



203. Composition symétrique, avec une seule baie à l'étage et la porte décentrée.
30, rue Papineau.



204. Composition symétrique, avec une seule baie à l'étage.
14, rue Vaudreuil.



205. Composition symétrique, avec trois baies au rez-de-chaussée.
99, rue Leduc.



206. Composition symétrique, avec trois baies au rez-de-chaussée et à l'étage alignées.
26, rue Hanson.



207. Composition symétrique, avec deux baies à l'étage.
51, rue Saint-Henri.



209. Composition décentrée et symétrique, avec deux baies à l'étage.
10-12, rue Victoria.



211. Volume symétrique, avec trois ouvertures à l'étage et sur le pignon.
161, rue Laurier.



208. Composition symétrique, avec quatre baies à l'étage et deux sur le pignon.
57-59, rue Saint-Etienne.



210. Composition asymétrique, avec deux baies à l'étage.
55, rue Hélène-Duval.



212. Composition symétrique à l'étage et asymétrique au rez-de-chaussée.
6, rue Garneau.

Portes :

La maison allumette possède une porte principale sur la façade avant, et une porte secondaire sur la façade avant ou latérale du corps secondaire, dont le traitement est le même.

Il s'agit de portes en bois de largeur simple, qui sont parfois surmontées d'une imposte. Les portes sont souvent agrémentées d'une contre-porte moins ouvragée.

La porte principale est généralement placée du côté de l'accès vers la cour arrière.



213. Contre-porte et porte en bois, à panneaux et fenestrée.
254, rue Champlain.



214. Porte en bois, fenestrée et à panneaux.
64, rue Frontenac.



215. Porte ornementée et fenestrée.
151, rue Kent.



216. Contre-porte à panneaux, fenestrée et avec imposte.
328, rue Champlain.



217. Contre-porte fenestrée en bois.
71, rue Charlevoix.

Fenêtres :

Les fenêtres sont en bois et ont une forme verticale et rectangulaire. Elles possèdent généralement un système à guillotine. Les fenêtres disposent de carreaux, qui peuvent être au nombre de 4, 6, 8 ou 12. Quelques fenêtres ne présentent des meneaux qu'en partie supérieure.

Elles sont parfois agrémentées de contre-fenêtres.

Les fenêtres rectangulaires et horizontales apparaissent possiblement à partir des années 1930 et remplacent parfois les anciennes baies verticales. Certaines fenêtres sont jumelées ou en triplet, et agrémentées de piédroits ornements.

Il est possible que certaines fenêtres aient été agrémentées de vitraux, mais cela reste rare.



218. Contre-fenêtre à 4 carreaux.
328, rue Champlain.



219. Contre-fenêtre à 6 carreaux.
6, rue Garneau.



220. Fenêtre à guillotine à 6 carreaux.
85, rue Saint-Henri.



221. Fenêtre à guillotine sans carreaux.
73, rue Dollard-des-Ormeaux.



222. Contre-fenêtre à carreaux.
10, rue Garneau.



223. Fenêtre à carreaux en partie supérieure.
20, rue des Braves-du-Coin.



224. Fenêtre à guillotine à 12 carreaux.
164, rue Montcalm.



225. Vitraux en partie supérieure.
152, boulevard Maisonneuve.



226. Fenêtre jumelée avec un piédroit ouvragé.
218, boulevard Maisonneuve.



227. Fenêtre jumelée à carreaux.
190, rue Champlain.



228. Fenêtre en triplet à carreaux, avec des piédroits ouvragés.
54, rue Sainte-Hyacinthe.



229. Fenêtre en triplet à carreaux.
92, rue Charlevoix.



230. Fenêtre en triplet.
165, rue Dollard-des-Ormeaux.



231. Fenêtre en losange.
46, rue Papineau.

Fenêtres sur le pignon :

Lorsque les combles de la maison sont habités, on retrouve une ouverture sur le pignon de la façade principale.

La baie sur le pignon est généralement unique, mais il peut y en avoir deux.

Leur forme est souvent verticale, mais elle varie. Elle peut être rectangulaire, angulaire, surmontée d'un arc en mitre, brisé, en plein cintre ou encore en demi-cercle.

Elle comporte une fenêtre avec un système à guillotine, à battants ou bien fixe. Elle peut être agrémentée de carreaux.



232. Fenêtre rectangulaire mince.
165, rue Dollard-des-Ormeaux.



233. Fenêtre rectangulaire à carreaux.
179, rue Dollard-des-Ormeaux.



234. Deux fenêtres rectangulaires à carreaux.
68, rue Papineau.



235. Deux fenêtres angulaires.
92, rue Charlevoix.



236. Fenêtre surmontée d'un arc en mitre.
73, rue Dollard-des-Ormeaux.



237. Fenêtre à carreaux, surmontée d'un arc en mitre.
132, rue Saint-Jacques.



238. Fenêtre rectangulaire double.
35, rue Saint-Henri.



239. Fenêtre à carreaux, surmontée d'un arc brisé.
190, rue Champlain.



240. Fenêtre surmontée d'un arc en plein cintre.
248, rue Champlain.



241. Ouverture en demi-cercle.
108, rue Garneau.

Saillies :

Les saillies ont des formes et des emplacements variés, et sont originellement en bois. Les saillies ont parfois été ajoutées ou modifiées au fil du temps.

Les maisons présentent souvent un perron et un auvent, placés à l'endroit des portes d'entrée. Les façades principales et latérales sont parfois agrémentées d'une galerie couverte. Les auvents et les galeries présentent parfois un fronton, placé devant l'entrée principale et qui témoigne du style en vigueur lors de la construction. Les perrons et les galeries comportent parfois des garde-corps.

Un escalier est installé le long de la façade latérale lorsque les maisons sont subdivisées en plusieurs logements, souvent après la construction initiale.

Quelques rares maisons présentent un oriel d'un ou deux niveaux sur la façade principale. Certaines entrées secondaires sont précédées d'un tambour, mais cela est marginal.



242. Perron en bois sur la façade avant.
328, rue Champlain.



243. Perron et auvent à fronton, sans colonnes, sur la façade avant.
92, rue Laval.



244. Auvent à fronton au motif rayonnant, sans colonnes.
89, rue Dollard-des-Ormeaux.



245. Perron et auvent à fronton, entrée secondaire en alcôve.
185, rue Dollard-des-Ormeaux.



246. Perron et auvent en appentis sur les façades avant et latérale.
3, rue des Braves-du-Coin.



247. Auvent en plein cintre, sans colonnes.
56, rue de l'Hôtel-de-ville.



248. Galerie sur la façade principale.
310, rue Champlain.



249. Galerie à fronton et garde-corps à motif rayonnant.
322, rue Champlain.



250. Galerie sur les façades avant et latérale.
265, rue Champlain.



251. Galerie à frontons sur les façades avant et latérale.
45, rue Gagnon.



252. Balcon et auvent sur la façade latérale.
18, rue des Braves-du-Coin.



253. Balcon sur la façade latérale.
184, rue Champlain.



254. Escalier latéral, surmonté d'un auvent en appentis.
197, rue Saint-Rédempteur.



255. Balcon sur la façade avant et escalier latéral.
12, rue Bienville.



256. Plusieurs saillies sont présentes : un galerie couverte, surmontée d'un balcon et d'un auvent à fronton.
37, rue Lois.



257. Plusieurs saillies sont présentes : un oriel de deux niveaux (à droite sur la façade avant) et une galerie couverte.
172, boulevard Saint-Joseph.

Saillies - cheminées :

À l'origine, les maisons allumettes sont toutes agrémentées au moins d'une cheminée, reliée à un système de chauffage ou de cuisson.

Les maisons comportent généralement une cheminée, placée au centre de la maison, sur le pignon avant, sur le pignon arrière ou sur le pignon avant du corps secondaire. Plus rarement, la cheminée peut être placée sur la façade latérale. Les cheminées en béton hors murs ont souvent été ajoutées au fil du temps

Il est plus rare qu'il y ait deux cheminées. Sur une maison à plan en L, il peut toutefois y en avoir une sur le volume principal, et une autre sur le volume arrière.



258. Cheminée au centre de la maison.
80, rue Laval.



259. Cheminée sur les pignons avant et arrière.
75, rue de l'Hôtel-de-Ville.



260. Cheminée sur le pignon avant.
43, rue Kent.



261. Cheminée hors-murs latérale.
37, rue Pilon.



262. Deux cheminées sur un plan en L.
23, rue Saint-Florent.

Saillies - lucarnes :

Les maisons comportent parfois une lucarne, généralement placée du côté de l'accès à la cour arrière. Elles peuvent prendre des formes différentes puisqu'on retrouve des lucarnes à pignon, pendantes ou rampantes. Elles sont aussi de largeur variable.

Il est rare d'observer deux lucarnes ou plus sur une maison.



263. Lucarne à pignon.
323, rue Notre-Dame-de-l'Île.



264. Lucarne pendante et à pignon à l'arrière de la maison.
105, rue Dollard-des-Ormeaux.



265. Large lucarne latérale à pignon.
69, rue de l'Hôtel-de-ville.



266. Lucarne-pignon latérale.
71, rue Jeanne d'Arc.

Ornements :

L'ornementation est généralement sobre. Elle se limite à quelques détails aux pourtours des ouvertures, aux coins des murs, sur les saillies ou sur la toiture. Seules quelques rares maisons possèdent plusieurs ornements.

Ornements autour des ouvertures :

- Chambranles simples ou ouvragés
- Contrevents ou jalousies

Ornements de murs :

- Planches de coin, peintes d'une couleur contrastante du parement des murs
- Ornement en bardeaux de bois, sur le pignon

Ornements de galerie :

- Garde-corps en barreaux droits en bois, ou présentant un motif rayonnant
- Lambrequin
- Aisseliers ouvragés

Ornements de toit :

- Retour de corniche
- Fascia simple ou ouvragée
- Épi en métal ou en bois
- Gâble



267. Chambranle simple à arc en mitre.
75, rue Kent.



268. Chambranle simple rectangulaire.
314, rue Notre-Dame-de-l'Île.



269. Chambranle ouvragé à arc en mitre.
19, rue des Braves-du-Coin.



270. Chambranle ouvragé à arc en mitre autour d'une porte.
184, rue Champlain.

Ornements de murs :

271. Chambranles et planches de coin peintes d'une couleur contrastante.
184, rue Champlain.



272. Chambranles et planches de coin peintes d'une couleur contrastante.
298, boulevard des Allumettières.



273. Ornement sur le pignon, en bardeaux de bois taillés.
263, rue Champlain



274. Ornement sur le pignon, en bardeaux de bois taillés.
271, rue Notre-Dame-de-l'Île.

Ornements de galerie :



275. Garde-corps à motif rayonnant.
255, rue Notre-Dame-de-l'Île.



276. Garde-corps à motif rayonnant.
322, rue Champlain.



277. Garde-corps en bois scié.
127, rue Dollard-des-Ormeaux.



278. Garde-corps en bois scié.
36, rue Sainte-Hyacinthe.



279. Aisseliers entre les colonnes et la toiture de la galerie.
253, rue Laramée.



280. Aisseliers aux coins des colonnes et lambrequins sous la toiture du balcon.
Emplacement inconnu.

Ornements de toit :



281. Gâble et fascia en bois ouvragés.
190, rue Champlain.



282. Gâble ouvragé et retour de corniche.
220, boulevard Saint-Joseph.



283. Gâble simple et ornement à l'endroit de la corniche.
89, rue Dollard-des-Ormeaux.



284. Épi en métal et retour de corniche.
45, rue Gagnon.

Maison allumette en en brique deux à deux étages et demi

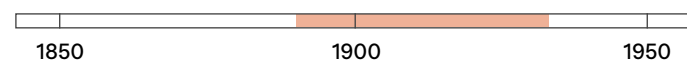
Localisation :

On retrouve ces maisons principalement sur l'île de Hull. Elles sont groupées dans le secteur touché par l'incendie de 1900, notamment sur les rues Saint-Jacques, Wright et Wellington, ainsi que sur la rue Hanson (site patrimonial Hanson-Taylor-Wright) et sur les rues Champlain et Notre-Dame-de-l'Île autour de l'ancien noyau institutionnel Notre-Dame-de-Grâce (site patrimonial du Quartier-du-Musée).

Quelques exemples se trouvent également dans le secteur de Wrightville, dont un groupement à l'intersection des boulevards Montclair et Saint-Joseph. Peu de ces maisons se trouvent dans les secteurs de Saint-Jean-Bosco et de Val-Tétreau.

Période de construction :

Ce type de maison est construit principalement entre 1888 et 1930. Quelques-unes d'entre elles sont construites durant la dernière décennie du 19^e siècle et la plupart à la suite de l'incendie de 1900. En effet, un nouveau règlement est mis en place à la suite du feu, qui statue que tout immeuble reconstruit dans le périmètre du secteur sinistré devra être réalisé en brique, ou revêtu d'un autre matériau incombustible.



285. Maison en brique de deux à deux étages et demi. Emplacement inconnu.

Volumétries :

La hauteur de ce type de maison allumette est de deux étages ou de deux étages et demi, comportant un demi-étage sous combles. Il comporte presque toujours un espace habité sous les combles, contrairement aux maisons en bois de deux à deux étages et demi.

Le plan est généralement rectangulaire, mesure 20 pieds ou plus en façade et est profond de 24 à 26 pieds. Ce type de maison est donc plus grand que celles d'un étage et demi.

Cependant, la forme du plan varie en fonction du corps secondaire. Celui-ci est généralement plus petit, ou de la même dimension que le volume principal. Il peut être décalé, aligné ou en retrait. Il peut avoir un toit en appentis, plat ou à deux versants et à mur pignon faisant face à la rue. Il est toujours accessible par une entrée secondaire.

Il existe aussi des maisons comprenant plus d'un logement, occupant souvent la moitié de l'immeuble. La largeur de la maison est alors agrandie.



286. Maison sans corps secondaire.
43, rue Nicolet.



287. Maison sans corps secondaire.
19, rue Langevin.



288. Maison avec un corps secondaire d'un niveau aligné et au toit plat.
17, rue Connaught.



289. Maison avec un corps secondaire d'un niveau, à la toiture aligné au corps principal.
37, rue Wright.



290. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux décalé, au toit en appentis.
56, rue Dollard-des-Ormeaux.



291. Maison avec un corps secondaire de deux niveaux, au toit à deux versants aligné à celui du corps principal.
157, rue Laurier.



292. Maison au plan en L avec un corps secondaire de deux niveaux, aligné et au toit en appentis.
69, rue Vaudreuil.



293. Maison au plan en L sans corps secondaire.
161, rue Notre-Dame-de-l'Île.



294. Maison de deux logements sans corps secondaire.
73, rue de l'Hôtel-de-ville.



295. Maison de deux logements, avec un corps secondaire de deux niveaux, aligné et au toit plat.
153, rue Notre-Dame-de-l'Île.



296. Maison au volume large.
24, rue Hanson.



297. Maison avec une annexe au toit plat, ajoutant plusieurs logements.
17, rue Victoria.

Toitures :

Le toit est à deux versants et le mur pignon donne sur la rue. La hauteur et la pente du toit sont généralement identiques. Il existe quelques rares cas de maisons allumettes au toit atypique.

Les revêtements de toit sont divers. Les toits sont revêtus de tôle embossée, pincée, à baguette ou en plaque, ou de bardeaux de cèdre.

On trouve plus souvent de toits en tôle sur les maisons en brique que sur les maisons en bois. Les bardeaux goudronnés et la tôle sont parfois installés après la construction, comme second revêtement.



298. Toiture typique.
156, rue Notre-Dame-de-l'Île.



299. Toiture à pente faible.
92, rue Saint-Jacques.



300. Toiture atypique, avec deux pans sur la façade avant, formant une lucarne.
44, rue Saint-Jacques.



301. Toiture atypique.
73, rue Boucherville.

Toitures - Revêtements :

302. Toit en bardeaux de cèdre.
Emplacement inconnu.



303. Toit en en tôle pincée.
133, rue Notre-Dame-de-l'Île.



304. Toit en tôle embossée.
192, rue Champlain.



305. Toit en tôle embossée.
Rue Notre-Dame-de-l'Île.

Revêtements des murs extérieurs :

Les revêtements des murs sont majoritairement en brique rouge traditionnelle. Quelques rares maisons en brique sont revêtues d'une brique de couleur brune, à partir des années 1920.

Il arrive que les corps secondaires, les façades latérales ou arrière soient revêtues de tôle embossée.

Il arrive qu'un matériau différent soit installé sur le pignon. Il s'agit de bardeaux de bois, qui sont parfois taillés pour former un motif.

Les revêtements en brique sont parfois couverts d'un autre matériau au fil du temps.



306. Parement en brique rouge traditionnelle et bardeaux de bois sur le pignon.
18, rue Bégin.



307. Parement en brique brune.
40, rue Wright.



308. Parement en tôle embossée sur la façade latérale.
192, rue Champlain.

Rythme des ouvertures :

Au rez-de-chaussée, on retrouve généralement deux ouvertures, disposées de manière asymétrique. La porte est décentrée et proche du coin de la façade. La baie du rez-de-chaussée est habituellement unique et plus large que celle des maisons en bois.

À l'étage, il y a généralement deux ouvertures. Elles sont de formes identiques, et peuvent être alignées à la ligne de faîtage ou décentrées.

Dans quelques rares cas, on peut compter trois ouvertures au lieu de deux au rez-de-chaussée et/ou à l'étage. Plusieurs exemples de ce cas se trouvent sur la rue Hanson.

Dans le cas des maisons à deux logements, le nombre de fenêtres au second niveau et sous le pignon varie. L'emplacement des portes et des ouvertures est aussi variable.



309. Composition symétrique, la porte est décentrée et la baie du rez-de-chaussée est plus large.
121, rue Montcalm.



310. Composition symétrique, les fenêtres sont alignées et la porte est décentrée.
Emplacement inconnu.



311. Composition symétrique, les ouvertures de l'étages sont rapprochées.
133, rue Wright.



312. Composition symétrique, les ouvertures de l'étages sont éloignées.
99, rue Montcalm.



313. Composition symétrique, la porte est centrée et entourée de deux baies au rez-de-chaussée.
11, rue Victoria.



314. Composition symétrique, avec trois ouvertures alignées aux deux niveaux.
24, rue Hanson.



315. Composition symétrique, avec deux baies éloignées à l'étage.
92, rue Saint-Jacques.



316. Composition symétrique, avec deux baies rapprochées à l'étage.
155, rue Saint-Etienne.



317. Composition symétrique, avec une porte centrée et une autre décentrée.
73, rue de l'Hôtel-de-ville.



318. Composition symétrique, avec quatre ouvertures alignées aux deux niveaux.
Rue Champlain.

Portes :

La maison allumette possède une porte principale sur la façade avant et une porte secondaire sur la façade avant ou latérale du corps secondaire, dont le traitement est le même.

Il s'agit de portes en bois de largeur simple, qui sont généralement surmontées d'une imposte. De manière marginale, elles possèdent parfois une ou deux tierces. Les portes sont souvent agrémentées d'une contre-porte moins ouvragée. La porte principale est généralement placée du côté de l'accès vers la cour arrière.

Les ouvertures de portes sont parfois surmontées d'un arc surbaissé, plus ou moins ouvragé, qui les distingue des portes des maisons en bois.



319. Contre-porte en bois fenestrée et à panneaux. L'ouverture est surmontée d'une imposte et d'un arc surbaissé ouvragé.
154, rue Champlain.



320. Contre-porte en bois fenestrée et à panneaux. L'ouverture est surmontée d'une imposte.
151-153, rue Champlain.



321. Porte en bois fenestrée et et à panneaux.
169, rue Champlain.



322. Porte en bois, avec une tierce et une imposte.
156, rue Notre-Dame-de-l'Île.



323. Porte en bois, avec deux tierces et une imposte.
24, rue Hanson.

Fenêtres :

Les fenêtres sont en bois et ont une forme verticale et rectangulaire. Contrairement aux maisons allumettes en bois, les fenêtres des maisons en brique sont parfois agrémentées d'un arc surbaissé, formé par une plate-bande en brique qui peut être ornementée.

Elles possèdent généralement un système à guillotine. Certaines fenêtres sont jumelées ou en triplet, et agrémentées de piédroits ornementés en bois. Les fenêtres disposent de carreaux, qui peuvent être au nombre de 4, 6, 8 ou 12.

Quelques fenêtres ne présentent des meneaux qu'en partie supérieure. Elles sont parfois agrémentées de contre-fenêtres.

Dans certains cas, la baie du rez-de-chaussée est plus large que les autres.

Il existe quelques rares cas d'ouvertures en forme d'oculus ou d'œil de bœuf.



324. Fenêtre à guillotine et à 6 carreaux.
76, rue de l'Hôtel-de-ville.



325. Fenêtre jumelée, surmontée d'un arc surbaissé.
43, rue Elisabeth Bruyère.



326. Fenêtre jumelée avec un piédroit ornementé, surmontée d'un arc surbaissé et d'une plate-bande ouvragé
154, rue Champlain.



327. Œil de boeuf (à gauche).
27, rue Hanson.

Fenêtres sur le pignon :

Lorsque les combles de la maison sont habités, on retrouve une ouverture sous le pignon de la façade principale.

La baie sous le pignon est généralement unique, mais il peut y en avoir deux.

Leur forme est souvent verticale, mais elle varie. Elle peut être rectangulaire, surmontée d'un arc en mitre, en plein cintre ou serlienne.

Elle comporte une fenêtre avec un système à guillotine, à battants ou bien fixe. Elle peut être agrémentée de carreaux.



328. Fenêtre rectangulaire horizontale.
Rue Champlain.



329. Fenêtre rectangulaire à arc surbaissé.
163, rue Notre-Dame-de-L'Île.



330. Fenêtre rectangulaire horizontale.
125, rue Wellington.



331. Fenêtre avec un arc en mitre.
137, rue Wright.



332. Deux fenêtres avec arcs surbaissés.
153, rue Notre-Dame-de-l'Île.



333. Deux fenêtres avec arcs en plein cintre.
133, rue Notre-Dame-de-l'Île.



334. Fenêtre serlienne.
6, rue Wright.



335. Fenêtre avec un arc en plein cintre.
138, rue Notre-Dame-de-l'Île.

Saillies :

Les saillies ont des formes et des emplacements variés, et sont originellement en bois. Les saillies ont parfois été ajoutées ou modifiées au fil du temps.

Les maisons présentent souvent un perron et un auvent, placés à l'endroit des portes d'entrée. Les façades principales et latérales sont parfois agrémentées d'une galerie couverte. Les auvents et les galeries présentent parfois un fronton, placé devant l'entrée principale et qui témoigne du style en vigueur lors de la construction. Les perrons et les galeries comportent parfois des garde-corps. Il y a parfois un balcon placé au-dessus de la porte de la façade avant.

Quelques rares maisons sont agrémentées d'un oriel, d'un ou deux niveaux, souvent placé sur la façade principale. Il existe également quelques rares maisons qui disposent de logettes ou de véranda en saillie, à l'étage.

Quelques maisons présentent une combinaison de plusieurs saillies.

Un escalier est parfois installé le long de la façade latérale lorsque les maisons sont subdivisées en plusieurs logements, souvent après la construction initiale.



336. Perron en bois et auvent sur la façade avant.
138, rue Notre-Dame-de-l'Île.



337. Perron et auvent de l'entrée secondaire.
157, rue Laurier.



338. Auvent en plein cintre, sans colonnes (à gauche).
31, rue Wright.



339. Perrons et auvents à fronton sur les deux entrées.
148-150, rue Notre-Dame-de-l'Île.



340. Galerie à fronton sur la façade avant.
251, rue Champlain.



341. Galerie sur la façade avant.
92, rue Saint-Jacques.



342. Galerie sur les façades avant et latérale.
227, rue Laurier.



343. Galerie latérale et balcon au-dessus de la porte principale.
Emplacement inconnu.



344. Balcon au-dessus de la porte principale et auvent à fronton.
24, rue Hanson.



345. Balcon de la largeur de la façade avant.
151, rue Champlain.



346. Plusieurs saillies sont présentes : une galerie et une véranda en encorbellement.
28, rue Hanson.



347. Plusieurs saillies sont présentes : une galerie latérale, une logette au-dessus de la porte principale et un oriel (à gauche).
156, rue Notre-Dame-de-l'Île.



348. Plusieurs saillies sont présentes : une galerie, un balcon à auvent au-dessus de la porte principale et un escalier latéral.
57, rue Vaudreuil.



349. Plusieurs saillies sont présentes : un balcon au-dessus de la porte principale et un oriel (à droite).
69, rue Vaudreuil.



350. Oriel (à droite).
43, rue Nicolet.



351. Oriel rectangulaire (à gauche).
163, rue Notre-Dame-de-L'Île.



352. Oriel de deux niveaux (à gauche).
14, rue Jogues



353. Oriel sur la façade latérale (à gauche).
27, rue Hanson.



354. Logette au-dessus de la porte principale.
8, rue Carillon.



355. Logette à vitraux au-dessus de la porte principale.
44, rue Montclair.

Saillies - cheminées :

À l'origine, les maisons allumettes sont toutes agrémentées au moins d'une cheminée, reliée à un système de chauffage ou de cuisson.

Les maisons comportent généralement une cheminée, placée au centre de la maison, sur le pignon avant, sur le pignon arrière ou sur le pignon avant du corps secondaire. Plus rarement, la cheminée peut être placée sur la façade latérale. Les cheminées en béton hors murs ont souvent été ajoutées au fil du temps.

Il est plus rare qu'il y ait deux cheminées. Sur une maison à plan en L, il peut toutefois y en avoir une sur le volume principal, et une autre sur le volume arrière.



356. Cheminée au centre de la maison.
417, boulevard Alexandre Taché.



357. Cheminée en brique à l'arrière de la maison.
19, rue Connaught.



358. Deux cheminée en brique.
Emplacement inconnu.



359. Cheminée décorative en brique sur le pignon.
24, rue Hanson.



360. Cheminée en brique hors-murs.
28, rue Hanson.

Saillies - lucarnes :

Les maisons comportent parfois une lucarne, généralement placée du côté de l'accès à la cour arrière. Les lucarnes sont plus rares sur les maisons en brique que sur celles en bois. Elles peuvent prendre des formes différentes puisqu'on retrouve des lucarnes à pignon, pendantes ou rampantes. Elles sont aussi de largeur variable.

Il est rare d'observer deux lucarnes ou plus sur une maison.



361. Lucarne à fronton.
123, rue Wellington.



362. Lucarne pignon.
27, rue Hanson.



363. Lucarne rampante.
157, rue Laurier.



364. Lucarne rampante.
62, rue de l'Hôtel-de-ville.

Ornements :

L'ornementation des maisons en brique est souvent florissante. Elle se situe aux pourtours des ouvertures, sur les murs, sur les saillies ou sur la toiture. Il n'est pas rare d'observer des maisons avec de multiples ornements.

Ornements autour des ouvertures :

- Plates-bandes simples ou ouvragées en brique
- Linteaux simples ou bosselés, environ à partir des années 1920
- Appareillage de brique

Ornements de murs :

- Frises ou bandeau
- Appareillage de brique
- Ornement en bardeaux de bois, sur le pignon

Ornements de galerie :

- Garde-corps en barreaux droits en bois, ou présentant un motif rayonnant
- Lambrequin
- Aisseliers ouvragés

Ornements de toit :

- Retour de corniche
- Fascia simple ou ouvragée
- Épi en métal ou en bois
- Gâble



365. Plate-bande en arc surbaissé et appareillage de brique.
251, rue Champlain.



366. Plate-bande en arc surbaissé et appareillage de brique.
163, rue Notre-Dame-de-l'Île.



367. Plate-bande droite et appareillage de brique.
129, rue Wellington.



368. Linteaux bosselés en béton.
157, rue Laurier.

Ornements de murs :



369. Frises en briques.
129, rue Wellington.



370. Frises en briques.
121, rue Montcalm.



371. Ornement sur le pignon, en bardeaux de bois taillés.
317, boulevard Saint-Joseph.



372. Ornement sur le pignon, en bardeaux de bois peints.
18, rue Bégin.

Ornements de galerie



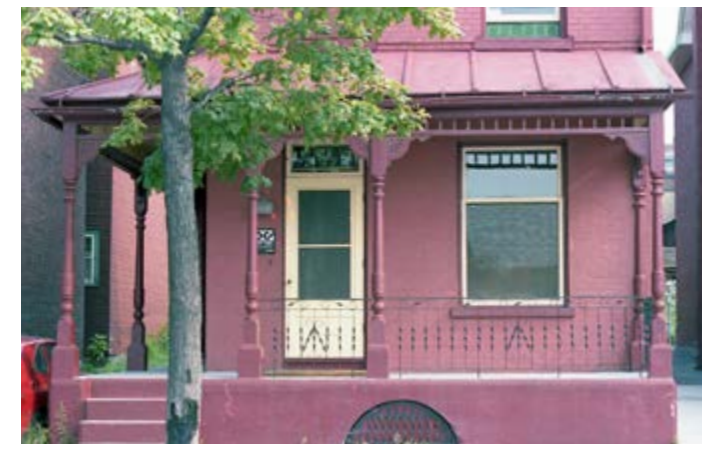
373. Garde-corps en barreaux droits en bois.
278, boulevard Maisonneuve.



374. Garde-corps en barreaux en bois scié.
156, rue Notre-Dame-de-L'Île.



375. Aisseliers entre les colonnes et la toiture de la galerie.
41, rue Elisabeth Bruyère.



376. Aisseliers aux coin des colonnes et lambrequins sous la toiture de la galerie.
125, rue Wellington.

Ornements de toit :



377. Retours de corniche.
278, boulevard Maisonneuve.



378. Retours de corniche.
148-150, rue Notre-Dame-de-l'Île.



379. Fascia et épi.
251, Champlain.



380. Fascia et épi.
62, rue de l'Hôtel-de-ville.



381. Fascia et gâble.
121, rue Montcalm.



382. Crête faitière, retour de corniche et gâble.
133, rue Notre-Dame-de-l'Île.

3.2.6 Évolutions de la maison allumette

Les inventaires précédents de Hull, réalisés en 1973 et en 1988, nous donnent une indication sur l'état d'authenticité des maisons allumettes à ces dates. On y observe que plusieurs maisons en bois ont été modifiées, mais que plusieurs sont encore bien conservées. Grâce aux photographies de l'inventaire de 2023-2024, nous pouvons donc retracer les évolutions et les modifications qui ont eu lieu sur les maisons allumettes depuis la fin des années 1980.

Dans ce chapitre, les évolutions sont retracées de manière distincte pour chaque composante, et de manière chronologique.

Changement de fonction :

Dès l'apparition des premières maisons allumettes, il est commun que celles-ci soient employées à des fins commerciales. En effet, les plans d'assurance-incendie démontrent que plusieurs maisons ont accueilli un commerce de détail à un certain point. Cependant, ces maisons sont peu modifiées. Dans certains cas, une annexe commerciale est ajoutée à la maison allumette, comme au 193 de la rue Laval. À partir de la seconde moitié du 20^e siècle, certains commerces s'installent au sein même de la maison. Cela implique alors une plus grande transformation du rez-de-chaussée, dont la mise en place d'une devanture vitrée.



384. Maison allumette d'un étage et demi en bois convertie en commerce. 157, rue Eddy.



385. Maison allumette de deux étages et demi en brique convertie en commerce. 417, boulevard Alexandre-Taché.



383. Maison allumette de deux étages et demi en bois, à laquelle s'est ajoutée une annexe commerciale. 193-195, rue Laval.



386. Maison transformée en commerce, avec un rez-de-chaussée modifié. 158, rue Montcalm.

Type d'occupation :

Les maisons allumettes sont à l'origine des résidences unifamiliales. Bien que nous n'ayons pas de données précises quant à l'occupation des maisons par leur propriétaire, il est plausible que ce soit le cas pour plusieurs maisons allumettes. Nous savons aussi que les ménages habitant des maisons allumettes sont souvent intergénérationnels et comprennent parfois différentes branches d'une même famille. Il n'est pas rare que la capacité maximum du nombre d'habitants dans une maison soit dépassée.

À partir des années 1950 et jusqu'à aujourd'hui, plusieurs maisons sont subdivisées en appartements.

Volumétrie :

Entre les années 1950-1980, seules quelques maisons allumettes ont subi des agrandissements qui modifient la façade principale. L'ajout d'étage est rare, lui aussi, ainsi que le remplacement du toit pignon par un toit plat (deux cas sont connus). Par contre, les corps secondaires ont plus souvent été agrandis. Ceux-ci semblent avoir été agrandis et parfois rehaussés d'un étage. Plusieurs d'entre eux sont dotés d'une entrée à l'étage, ce qui a nécessité l'installation d'un escalier latéral, parfois surmonté d'un toit.

Depuis les années 1980, l'agrandissement des corps secondaires s'est poursuivi et a augmenté. Ce phénomène témoigne sans doute d'une volonté d'agrandir les espaces de vie. Cependant, il s'agit aussi d'une division des maisons en plusieurs appartements, phénomène qui a augmenté dans les dernières décennies. À l'arrière des maisons, les dépendances ont presque toutes été supprimées et ont été remplacées par des garages ou de petits cabanons.



387. Maison allumette en bois agrandie d'un étage. 57, rue Dollard-des-Ormeaux.



388. Corps secondaire rehaussé d'un étage. 121, rue Saint-Henri



389. Ajout d'une large lucarne. 265, rue Notre-Dame-de-l'Île.



390. Revêtement coloré en papier brique. Emplacement inconnu.

Revêtement des murs extérieurs :

Les maisons allumettes originellement revêtues de bois brut ont été rénovées au fil du temps. Les premiers revêtements apposés sont le papier kraft, le papier brique et le crépi, qui peuvent dater des années 1920-1930. Les revêtements en crépi les plus anciens sont parfois agrémentés de chaînes d'angle et de motifs divers, comme des losanges. Le papier brique, particulièrement populaire dans les années 1950 à Hull, est lui aussi mis en valeur par le choix d'un motif ou d'une couleur particulière. Ces parements légers sont souvent simplement apposés au-dessus du revêtement de bois d'origine, qui est conservé en dessous.

Des années 1950 à 1970, ce sont plutôt des parements d'agréments, d'aluminium, de tuiles d'amiante et les revêtements cimentés et imitant la pierre qui sont utilisés. Les parements en aluminium tentent d'imiter l'apparence de planches de bois posées à l'horizontale. Par contre, ils présentent un déclin plus large que celui d'un parement en bois. Les revêtements en tuile d'amiante et ceux imitant la pierre sont parfois décoratifs grâce aux jeux de couleurs et à l'apposition de chaînes d'angle aux coins des murs.

Plusieurs maisons aux parements en bois sont restées intactes jusque dans les années 1970, mais leur nombre diminue au fil des ans. En 1988, il y a moins de maisons en bois que vingt ans plus tôt, mais il en reste encore quelques-unes.



391. Revêtement ancien et non traditionnel en agrégats, avec chaînes d'angle. 75, rue Vaudreuil.



392. Revêtement en tuiles d'amiante. 274, rue Notre-Dame-de-l'Île.



393. Revêtement ancien non traditionnel en papier brique. 57, rue Falardeau.



394. Revêtement en tuiles d'amiante. 10, rue Vaudreuil.

À partir des années 1990, de nouveaux parements contemporains et sans entretien apparaissent sur les maisons allumettes, dont le fibrociment, le vinyle et la brique non traditionnelle. Contrairement aux décennies précédentes, le changement de revêtement est également l'occasion d'isoler l'immeuble. Les anciens parements sont alors souvent entièrement remplacés pour faire place à un nouveau revêtement contemporain, ce qui limite la possibilité de restauration. Le vinyle est largement utilisé en comparaison aux autres matériaux. Il est généralement posé à l'horizontale, imitant le déclin d'un parement en bois. Le fibrociment est similaire et imite les parements de bois. Cependant, ces deux parements modernes possèdent un déclin différent de celui des revêtements en bois. La brique non traditionnelle se distingue par sa couleur, différente de la teinte rouge des briques anciennes, ainsi que par le manque d'ornements, entre autres au-dessus des ouvertures. D'ailleurs, elle est faite en béton et non en argile.



395. Revêtement d'agrégats et imitant la pierre au rez-de-chaussée. 212, rue Saint-Rédempteur.



396. Revêtement d'agrégats et imitant la pierre au rez-de-chaussée. 86, rue Charlevoix.



397. Revêtement en aluminium. 149, rue Eddy.

Aujourd'hui, il n'existe presque plus de maisons allumettes qui possèdent leur parement d'origine en bois. Seulement trois maisons de Hull sont revêtues de planches de bois verticales brutes. Quelques maisons sont revêtues d'un parement de bois traditionnel, mais cela reste marginal. Il ne reste qu'une seule maison qui possède un parement en tôle embossée d'origine, et une seule autre qui est revêtue d'un papier brique ancien.



398. Revêtement ancien et préservé en planches de bois verticales. 1, rue Garneau.



400. Revêtement ancien et préservé en tôle embossée. 20, rue des Braves-du-Coin.

Actuellement, de nombreuses maisons allumettes en bois sont revêtues de matériaux non traditionnels dont le crépi, de parements d'agrégats et imitant la pierre, l'aluminium, le fibrociment, le vinyle et la brique non traditionnelle. Plusieurs maisons possèdent d'ailleurs une combinaison de ces matériaux. Les parements des maisons, autrefois colorés, ont souvent été peints ou remplacés par des couleurs neutres, c'est par exemple le cas des parements imitant la pierre.



399. Revêtement non traditionnel en crépi et imitant la pierre et peint d'une couleur neutre. 78, rue Charlevoix.



401. Revêtement contemporain en brique. 9, rue Wright.

Les parements des maisons en brique ont généralement été peu modifiés au fil du temps et elles ont conservé leur parement d'origine contrairement aux maisons en bois.



402. Revêtement ancien et préservé en brique. 251, rue Champlain.

Toitures :

En 1973, il existe encore quelques toits en bardeaux de cèdre, mais en 1988, ils semblent avoir tous disparu. La plupart du temps, ils ont été remplacés par des couvertures en bardeaux d'asphalte ou en tôle profilée. Plusieurs toitures originellement en tôle subsistent encore.



403. Baie agrandie au rez-de-chaussée, avec des meneaux anciens. 1, rue Garneau.

Portes et fenêtres :

À partir des années 1920, et jusque dans les années 1950, les baies du rez-de-chaussée sont souvent agrandies pour créer une fenêtre panoramique. Elles deviennent des fenêtres doubles ou tripartites, parfois séparées par des piédroits. Les menuiseries restent en bois jusque dans les années 1950 environ. Par la suite, les fenêtres en aluminium apparaissent.

En 1973 et en 1988, les types de fenêtres de plusieurs immeubles ne correspondent déjà plus au type traditionnel à carreaux et guillotine. Les nouvelles fenêtres sont souvent en aluminium plutôt qu'en bois et la disposition initiale des meneaux est modifiée. Aujourd'hui, les fenêtres ont généralement été remplacées. Très peu de maisons allumettes présentent des modèles en bois. Les menuiseries sont majoritairement en aluminium ou en PVC.



404. Les meneaux de la baie du rez-de-chaussée ont été remplacés par une menuiserie moderne. 1, rue Garneau.



405. Travaux d'agrandissement des ouvertures en cours. 72, rue Saint-Henri.

Depuis 1988, le rythme des ouvertures a été peu modifié. De manière marginale, certaines ouvertures voient leur dimension changer. La baie sous le pignon a parfois été supprimée, bouchée, ou remplacée par un simple évent.

La grande majorité des portes ont été remplacées. Quelques portes en bois subsistent, mais leur nombre est marginal. La plupart des portes sont désormais en aluminium ou en PVC.



406. Baie élargie au rez-de-chaussée, baies raccourcies aux étages et menuiseries contemporaines en aluminium. 42, rue Garneau.



407. Baie élargie au rez-de-chaussée et menuiseries contemporaines en PVC. 78, rue Saint-Henri.

Saillies et ornements :

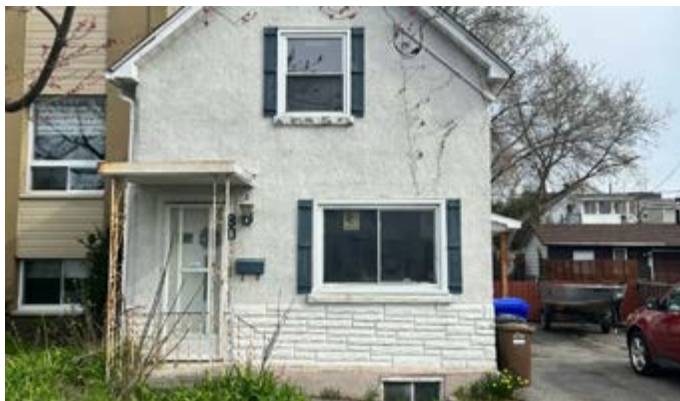
En général, lorsque les parements des murs extérieurs sont changés, les ornements traditionnels, soit les chambranles et planches de coin, ne sont pas conservés.

Les cheminées d'origine sur le pignon ont disparu pour la plupart après les années 1970-1980. Les autres types de cheminées ont parfois été conservés ou ont été remplacés par des cheminées hors murs en blocs de béton à la même période.

Les auvents et galeries ont parfois été modifiés au fil du temps et ont perdu leurs colonnes d'origine. Il est commun que certains éléments aient été ajoutés en saillie, soit des auvents non traditionnels en fibre de verre, des piliers en fer forgé, des garde-corps, des escaliers sur les façades latérales et des jalousies autour des ouvertures.



408. Cheminée non traditionnelle en béton, et balcon non traditionnel sur la façade latérale. 62, rue Charlevoix.



409. Auvent et colonnes non traditionnelles et ajout de jalousies. 80, rue Dumas

Depuis les années 1980, les modifications des saillies et des ornements ont perduré. En général, ce sont les mêmes types de modifications qui ont lieu. Les composantes en bois ont souvent été remplacées par des matériaux contemporains.



410. Colonnes et balustrade en fer forgé non traditionnelles et ajout d'un escalier devant la façade avant. 14, rue Monseigneur-Baudoin.



411. Auvent ancien, avec des colonnes non traditionnelles. 129, rue Wellington.

Aujourd'hui, on trouve un grand nombre de chambranles non traditionnels, souvent en plastique et de forme rectangulaire simple, sans arc. Les revêtements en vinyle présentent souvent une imitation des planches de coin en plastique, trop mince comparé aux modèles traditionnels.

Certaines ornements ne sont pas traditionnelles et ont été ajoutées au fil du temps, telles que les événements, les contrevents et certains aisseliers. Quelques éléments d'origine subsistent, soit les frontons et les ornements de toit.

En général, seules les maisons en brique ont conservé leur ornementation d'origine.



412. Jalousies non traditionnelles ajoutées. 245, rue Papineau.



413. Ornement de toit récemment ajouté et de type traditionnel. 37, rue Lois.

Intérieurs :

Les intérieurs ont été rénovés au fil du temps et sont conformes aux standards de vie contemporains. Il existe plusieurs immeubles bien rénovés, qui sont restés sous la forme de résidences unifamiliales ou qui ont été transformés en duplex. Ces intérieurs sont loin de l'image du taudis, parfois liée aux maisons allumettes.

L'analyse de photos de propriétés mises en vente (lors de la rédaction du présent rapport) démontre qu'une maison allumette rénovée est parfaitement adéquate pour les besoins d'une famille actuelle. Plusieurs propriétaires ont considérablement investi dans leurs propriétés afin d'élever leur maison aux standards contemporains. Les maisons allumettes ne correspondent plus aux logements de la classe ouvrière du début du 20^e siècle, mais sont véritablement devenues des résidences standards.

En général, la grande majorité des maisons allumettes en bois ont été modifiées à travers le temps, mais dans plusieurs cas, ces interventions sont réversibles et impactent peu la volumétrie de la maison. Les modifications réalisées reflètent parfois simplement un entretien et des rénovations récentes qui n'ont pas pris en compte l'aspect ancien de la maison. Il ne s'agit généralement pas de préserver les qualités d'origine et l'aspect initial, mais de leur donner un aspect « plus neuf » et d'améliorer leur état. En effet, les préoccupations économiques et fonctionnelles prennent souvent le pas sur les aspects patrimoniaux et historiques quand il s'agit de modifier les résidences. Néanmoins, dans de nombreux cas, les maisons allumettes possèdent encore plusieurs de leurs caractéristiques anciennes.



414. 308, rue Champlain.



415. 75, rue Demontigny.



416. 236, rue Notre-Dame-de-l'Île.

3.3 Similarités et différences avec d'autres secteurs de Gatineau

Les maisons allumettes se trouvent en grande majorité dans le secteur de Hull. Cependant, on les retrouve aussi dans les autres anciennes municipalités de la ville de Gatineau, soit Aylmer, Gatineau, Buckingham et Masson-Angers. Dans Gatineau, elles se situent plus particulièrement dans les anciens noyaux villageois de Pointe-Gatineau et Templeton.

3.3.1 Similarités

Implantation et architecture générale :

Dans tous les secteurs étudiés, les maisons allumettes sont généralement implantées en léger retrait de la rue. Elles sont espacées les unes des autres, avec des volumes principaux alignés ou légèrement décalés par rapport aux corps secondaires.

Les maisons présentent souvent des plans au sol rectangulaires, avec des variantes "en L" plus rares. Elles possèdent couramment des corps secondaires, généralement alignés au volume principal, bien que certains secteurs montrent des décalages plus marqués.

Revêtements des murs extérieurs :

À l'origine, le revêtement en bois est prédominant dans la majorité des secteurs. Cependant, on retrouve aussi quelques parements en brique, notamment à Aylmer.



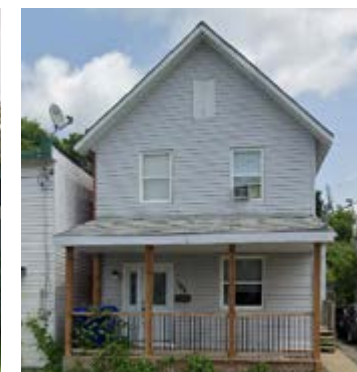
417. Maison allumette en planches verticales brutes. 53, rue Brook (secteur Aylmer).



418. Maison allumette en bois. 136, boulevard Lorrain (secteur Gatineau).



419. Maisons allumettes en brique et en bois avec saillies. 52 et 50, rue Thomas (secteur Aylmer).



420. Maison allumette rénovée avec des matériaux contemporains. 388, rue Charles (secteur Buckingham).

Plusieurs autres scieries et industries se trouvaient dans ces secteurs, telles que les scieries Baillie et Conroy à Aylmer ou celle de MacLaren à Buckingham, fournissant le bois pour la construction dans ces secteurs. De plus, la facilité de construction et le bas coût de la maison allumette facilitent son exportation dans la région.

Éléments en saillie :

Les éléments en saillie tels que les auvents, perrons et galeries sont courants dans tous les secteurs. Les lucarnes, frontons et tambours sont également présents, mais en quantité variable selon les endroits.

Ornements :

Les maisons allumettes situées dans les autres secteurs présentent des ornements semblables, incluant des chambranles, planches de coin, et parfois des ornements de toit comme les retours de corniche. Les maisons en bois tendent à conserver des ornements en bois.

Évolutions :

Les revêtements contemporains tels que le vinyle, le fibrociment et le crépi ont remplacé les parements en bois d'origine dans de nombreux cas.

3.3.2. Différences

Localisation et nombre :

À Hull, les maisons allumettes sont nombreuses et concentrées au sein d'un tissu urbain dense pour la fin du 19^e siècle, mais caractéristique des villes ouvrières. En revanche, dans les autres secteurs, les maisons allumettes se sont implantées dans des noyaux villageois et sont dispersées sur le territoire, entourées d'autres typologies communes à l'époque. Il existe toutefois quelques ensembles concentrés de maisons allumettes, moins importants que sur l'île de Hull, par exemple sur la rue Brook à Aylmer et sur la rue Jacques-Cartier à Pointe-Gatineau. Dans quelques rares cas, des maisons allumettes sont construites en milieu rural.



421. Différents types de résidences, dont des maisons allumettes (à gauche et en arrière-plan), localisées au sein du noyau villageois de Templeton. Rue Lorrain (secteur Gatineau).



422. Maison allumette en milieu rural.
524, chemin Saint-Thomas (secteur Gatineau).



423. Maison allumette d'un étage et demi.
856, boulevard Saint-René est (secteur Gatineau).



424. Maison de bois avec bardeaux dans le pignon.
21, rue du Couvent (secteur Aylmer).



425. Maison de bois avec ornements au niveau du pignon.
839, rue Jacques-Cartier (secteur Gatineau).

Période de construction :

À Hull, les maisons allumettes sont principalement construites de 1880 à 1920. À Aylmer, la majorité des maisons allumettes sont construites entre 1900 et 1930, avec quelques exemples plus anciens datant des années 1860. En revanche, à Buckingham et à Gatineau (soit Pointe-Gatineau et Templeton), les maisons allumettes apparaissent à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Masson-Angers présente une période de construction similaire, mais avec une présence réduite de maisons allumettes, surtout à Angers.

Volumétries et plan :

À Aylmer et à Buckingham, les maisons allumettes incluent un plus grand nombre de maisons de deux à deux étages et demi. En comparaison, à Gatineau (Pointe-Gatineau et Templeton), les maisons sont majoritairement d'un étage et demi, avec quelques exemples plus grands. Masson-Angers se distingue par une prépondérance de maisons d'un étage et demi et une rareté des maisons plus grandes.

Revêtements et entretien :

À Aylmer, les parements d'origine en bois ont souvent été remplacés par des matériaux contemporains, mais on observe encore une présence significative de bois.

Ornements et saillies :

Aylmer se distingue par un usage fréquent des ornements traditionnels, comme les motifs en bardeaux peints dans les pignons. À Gatineau (Pointe-Gatineau et Templeton), les ornements sont plus sobres, avec une présence moindre de décorations élaborées. Buckingham et Masson-Angers montrent une variété dans les ornements, Buckingham ayant plus de détails décoratifs que Masson-Angers.

En conclusion, bien que les maisons allumettes partagent des caractéristiques architecturales communes à travers Aylmer, Masson-Angers, Buckingham et Gatineau, chaque secteur présente des particularités liées à la période de construction, aux matériaux de revêtement, aux ornements, et à l'évolution des propriétés au fil du temps. Par contre, aucun autre secteur ne possède un nombre aussi important de maisons allumettes que Hull.

En outre, Hull est le seul secteur qui représente une ancienne cité ouvrière. Les regroupements dans les autres secteurs se trouvent principalement dans d'anciens noyaux villageois. Par conséquent, la dynamique y est différente. En général, les maisons dans les autres secteurs, souvent en bois, semblent mieux entretenues.

3.4 Les maisons similaires dans d'autres villes nord-américaines

Comme énoncé précédemment, dans la partie sur l'origine de la maison allumette, sa forme et son apparence s'inspirent d'un type de maison commune en Amérique du Nord. Il s'agit de la maison à mur pignon avant, en anglais *gable-front house* ou *front-gabled roof*.

On la retrouve principalement dans les États américains du nord-est et du Middle West, soit dans le Maine, le New Hampshire, le Massachusetts, l'état de New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, l'Ohio, l'Indiana, le Michigan, l'Illinois et le Wisconsin¹. Il est donc possible de retrouver des maisons vernaculaires similaires aux maisons allumettes dans ces États.

On trouve également des maisons allumettes au Canada, étant donné les liens historiques, économiques et culturels partagés avec les États-Unis. On en trouve notamment dans les régions où les loyalistes américains sont venus s'installer après la Révolution américaine, par exemple dans les Cantons de l'Est et au Nouveau-Brunswick.

Les maisons de type allumettes ne sont donc pas uniques au secteur de Hull. On en retrouve de manière moins concentrée dans d'autres villes du Canada et du nord-est des États-Unis. Trois exemples sont présentés ici.



426. Maisons de deux étages et demi en bois et en brique sur l'avenue Bayswater.

3.4.1 Ottawa, Ontario

Il existe des maisons allumettes dans plusieurs quartiers d'Ottawa, comme dans la Petite Italie, Chinatown et Vanier. On retrouve une majorité de maisons en brique, mais aussi quelques maisons en bois de deux à deux étages et demi datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle.

Il existe par exemple un regroupement de maisons allumettes en bois de deux étages et demi qui semblent être des logements de la classe moyenne ou de la petite bourgeoisie, dans les quartiers de Mechanicsville et Hintonburg. Leurs caractéristiques sont similaires à celles des maisons de l'île de Hull.

Quelques maisons en brique sont également présentes dans le quartier Hintonburg sur les avenues Breezehill, Bayswater et Spadina. Ces maisons sont semblables à celle de Hull, mais plusieurs d'entre elles possèdent un fronton orné sous le pignon.

On trouve d'autres maisons bourgeoises en brique dans le secteur du centre-ville et du marché By, sur les îlots peu touchés par les rénovations urbaines. Dans ces secteurs, elles sont majoritairement construites en brique et sont fortement ornementées en comparaison avec les maisons de Hull. Elles ont aussi une plus grande marge de recul par rapport à la voie publique et un terrain généralement plus large. Leurs ornements sont en brique et en bois et sont issus du courant victorien. Le type d'ornement employé n'est pas différent des maisons de Hull, mais il y en a un plus grand nombre.

Il n'est pas étonnant que les maisons d'Ottawa soient similaires à celles de Hull, étant donné leurs liens historiques et géographiques. Par contre, les maisons d'Ottawa semblent généralement accueillir une classe sociale plus aisée.



427. Maisons de deux étages en bois sur l'avenue Irving.

3.4.2 Vancouver, Colombie-Britannique

Il existe un grand nombre de maisons de type allumettes dans les quartiers anciens de Vancouver. Construits entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, on les nomme les *Gabled Vernacular*. Ce type est bien documenté par la Vancouver Heritage Foundation¹.

Il s'agit principalement de maisons d'un étage et demi et de deux à deux étages et demi, tout comme à Hull. Leur implantation et leur volumétrie sont identiques aux maisons de Hull, avec un léger retrait par rapport à la rue. Leurs revêtements extérieurs sont le bois, posé à la verticale ou à l'horizontale ou le crépi. Il est commun qu'elles disposent d'une galerie sur la façade principale, et plusieurs d'entre elles possèdent un fronton sur le mur pignon. Certaines présentent peu d'ornementations, avec des chambranles, des planches de coin et parfois des aisseliers et des lambrequins. Celles-ci semblent correspondre aux maisons d'une classe ouvrière ou de la classe moyenne. D'autres maisons très ornementées possèdent plusieurs saillies et semblent être les logements d'une classe sociale plus aisée. À Vancouver, les maisons ouvrières s'apparentent aux maisons de Hull, mais semblent mieux préservées, entre autres grâce à l'emploi de matériaux traditionnels.



428. Maison d'un étage et demi en bois. 1020, rue Keefer.



429. Maison de deux étages et demi ornementée en bois. 1103, rue Pendrell.



430. Alignement de maisons de deux étages et demi très ornementées en bois, avec plusieurs saillies. 1110 à 1122, rue Bute.

¹ McAlester, 2017, p. 250-251.

¹ Vancouver Heritage Foundation, s. d.

3.4.3 New Haven, Connecticut

On peut trouver à New Haven, dans les quartiers anciens, des maisons similaires aux maisons allumettes¹. Le patrimoine de New Haven est lui aussi bien documenté par la *New Haven Preservation Trust*.

On retrouve majoritairement des maisons de deux étages et demi, avec quelques maisons d'un étage et demi ou de trois étages et demi, construites en bois. Quelques maisons sont revêtues d'un parement de brique. Elles ont une hauteur et une largeur légèrement plus grandes que les maisons de Hull. Elles s'implantent généralement avec une courte marge avant par rapport à la voie. Elles possèdent généralement une ouverture sous le pignon. Par contre, elles se différencient des maisons de Hull par leurs trois ouvertures à chaque étage, disposées de manière symétrique. Peu de maisons ne semblent présenter que deux ouvertures par étage. Les maisons sont peu ornementées, mais ont souvent une galerie ou un auvent sur la façade principale.

Les maisons allumettes de New Haven semblent correspondre aux logements d'une classe moyenne aisée ou de la bourgeoisie locale.



432. Maison de deux étages et demi en bois, ornementée.
21, rue Anderson.



431. Maison de deux étages et demi en bois. 58, rue Anderson.



433. Maison de deux étages et demi en bois, ornementée.
43, rue Avon.

1 Loether et Maynard, s. d.

En conclusion, les maisons de type allumette de Hull, inspirées des maisons à mur pignon avant d'Amérique du Nord, ne sont pas uniques à ce secteur. On retrouve des maisons homologues dans diverses régions du Canada et du nord-est des États-Unis.

Bien que chaque région présente ses propres variations et influences, ces maisons partagent des caractéristiques fondamentales qui témoignent de leur origine commune et de leur capacité à s'adapter à différents contextes historiques et géographiques. Les exemples sélectionnés montrent que ces maisons sont souvent situées dans des zones moins densément peuplées, offrant davantage d'espace à l'avant et mettant en valeur leur apparence.

En outre, l'utilisation de couleurs vives et dynamiques sur les revêtements, qu'ils soient traditionnels ou modernes, est une tendance marquée ailleurs. Toutefois, ce qui distingue particulièrement les maisons allumettes hulloises est leur volumétrie étroite et leur implantation spécifique, résultat de la taille réduite des lots, et leur concentration en milieu urbain, les différenciant ainsi des maisons de type « allumette » trouvées ailleurs.

04 Enjeux de préservation

- 4.1 Évolutions de la perception des maisons allumettes
- 4.2 État de la situation actuelle
- 4.3 Protection réglementaire existante



Ce chapitre fait état des enjeux de conservation actuels des maisons allumettes dans le secteur de Hull en particulier, afin d'établir des recommandations cohérentes par la suite.

Bien que ce ne soit pas le cas pour toutes les maisons allumettes de Hull, plusieurs d'entre elles font aujourd'hui face à d'importants enjeux de préservation, qui sont le résultat de plusieurs décennies de négligence et d'un contexte immobilier actuel sous pression, notamment sur l'île. **La manière dont sont perçues les maisons allumettes par la population locale est un élément clé pour comprendre leurs évolutions et leur banalisation depuis les années 1970-1980.** La transformation rapide du tissu urbain de l'île de Hull au courant des dernières années soulève de nombreux enjeux quant à la préservation des maisons allumettes dans leur ensemble.

4.1 Évolutions de la perception des maisons allumettes

À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, les maisons allumettes de Hull sont bien perçues. Elles sont neuves et offrent un cadre de vie plus intéressant que d'autres types de logements ouvriers se trouvant dans les grands centres urbains. En effet, elles se présentent comme un argument d'attraction pour faire venir des ouvriers à Hull. Alors que dans d'autres villes industrielles les logements ouvriers sont des petits appartements, ici, les maisons sont équipées d'une cuisine, de plusieurs chambres et l'accès à une cour arrière, où il est possible de construire un bâtiment secondaire. Ce type de logement offre donc un certain confort à ses habitants à la fin du 19^e siècle. Les maisons sont fonctionnelles et facilement adaptables si l'on souhaite les agrandir. Les premiers habitants des maisons allumettes sont fiers et attachés à leurs maisons, qu'ils améliorent au fil du temps. De plus, il y a un bon esprit communautaire à cette époque.



434. Des membres d'une famille posent fièrement devant les maisons de leur rue en 1932.

Le changement de perception envers les maisons allumettes débute avec la désindustrialisation du centre urbain et l'expansion de la ville vers les banlieues, à partir des années 1950. La proximité des usines et des fumées toxiques au centre résidentiel amène les habitants les plus aisés à quitter leur quartier pour des banlieues, qui sont plus vertes et plus « propres ». De plus, les maisons allumettes ne correspondent plus aux standards de la vie moderne. Elles peuvent difficilement accueillir certains électroménagers - si oui, ceci est possible moyennant certains travaux - et les pièces sont petites en comparaison aux nouvelles maisons de banlieue.

Au courant des années 1970, la construction des édifices fédéraux au centre-ville de Hull et l'élargissement du boulevard Maisonneuve engendrent des transformations majeures du tissu urbain. Des méga-îlots sont créés, ainsi que de nombreux stationnements. Des centaines de Hullois sont expropriés et relogés en banlieue, hors de l'île. De moins en moins de familles habitant depuis plusieurs générations sur l'île y résident et la communauté présente autrefois se désagrège peu à peu. L'économie locale est aussi durement touchée par les expropriations massives



435. Maison allumette bien préservée en 1973. 99, rue Leduc.

et de nombreux commerçants ferment leurs portes¹. Néanmoins, un certain attachement communautaire persiste. L'analyse de photos des années 1970 démontre que les résidents prennent soin de leur maison, comme on peut le voir par les couleurs pimpantes qu'elles arborent ou l'entretien des plates-bandes à l'avant. Aussi, un mouvement de contestation aux expropriations de l'époque prend de l'importance, ce qui dénote aussi d'un attachement au quartier par les citoyens.

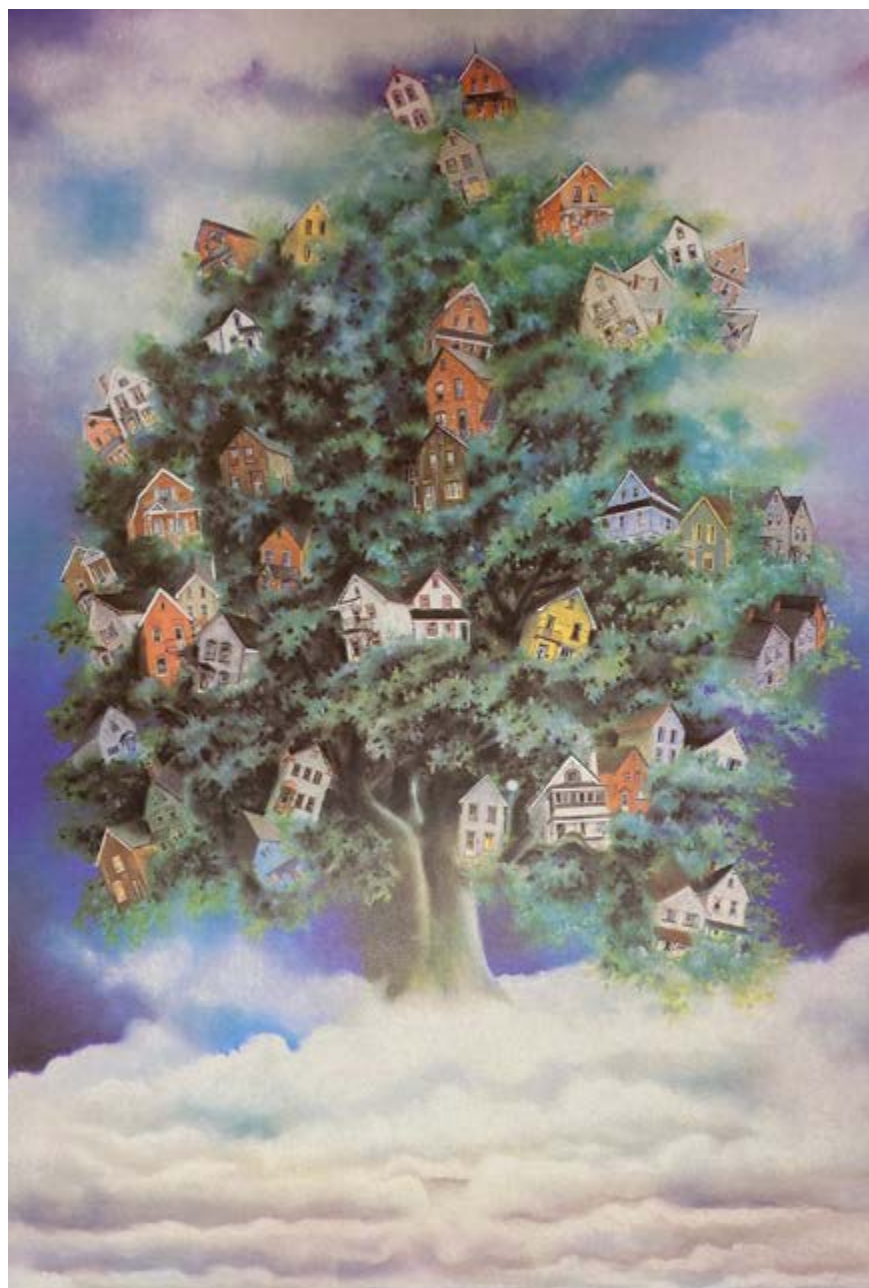
Au cours des décennies qui suivent les expropriations, le cadre bâti se détériore, ce qui nuit à la perception du quartier et à son attractivité. Sur les photographies de 1973, plusieurs maisons modestes en bois sont encore bien entretenues et possèdent l'ensemble de leurs caractéristiques d'origine. Mais à partir des années 1980, de plus en plus de maisons sont moins bien entretenues ou modifiées. Le parement en bois de couleur noire, caractéristique des maisons allumettes, est désormais perçu comme étant défraîchi. Les maisons sont alors rénovées et revêtues de parements contemporains. Les conditions sociales, parfois difficiles, contribuent aussi à la perception négative des maisons et du quartier en général. Le sentiment de fierté et d'appartenance se ressent de moins en moins et les maisons allumettes se banalisent.



436. Maison allumette banalisée, qui a perdu plusieurs de ses caractéristiques anciennes. 99, rue Leduc.

¹ Le Droit, 2000, p. A10.

À la fin du 20^e siècle, les maisons allumettes ne sont pas une grande source de fierté hulloise. Les deux revues anniversaires du journal Le Droit, publiées en 1975 et en 2000, soulignant les grands événements et l'histoire locale, ne font quasiment pas mention des maisons allumettes. Par contre, les grandes transformations du centre-ville amènent plusieurs historiens et historiennes à s'intéresser à Hull, entamant ainsi les débuts d'une reconnaissance patrimoniale par une petite communauté. L'oeuvre d'art de Marc Lincourt, intitulée «*Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits*» témoigne d'ailleurs de l'importance des maisons allumettes dans l'identité hulloise à cette période (voir ci-dessous).



437 Œuvre d'art présentant les maisons allumettes de Hull par Marc Lincourt réalisée en 1989.

Au courant des années 1990, plusieurs sites patrimoniaux sont cités par l'ex-ville de Hull, témoignant d'un regain d'intérêt pour le tissu urbain ancien de la ville, mais aussi d'une reconnaissance patrimoniale de la population. Néanmoins, ces protections s'appliquent majoritairement à des maisons bourgeoises construites en brique. Les maisons allumettes en bois restent peu reconnues et sont encore porteuses des difficultés économiques passées. Malgré la réalisation d'une étude sur les maisons allumettes en 1997 par Michelle Guitard à la demande de l'ex-ville de Hull, celles-ci restent marginalisées dans les années 2000. Ce n'est que récemment que les anciennes maisons allumettes en bois - aujourd'hui souvent recouvertes d'un revêtement contemporain - commencent à être reconnues pour leur valeur historique et identitaire par un plus grand public. Il y a aussi une sensibilité croissante envers l'histoire ouvrière de Hull et des allumettières. Les maisons allumettes et le patrimoine industriel sont donc de plus en plus considérés comme des témoins de l'histoire locale.

4.2 État de la situation actuelle

Le manque d'entretien des maisons allumettes au courant des dernières années, et le renouvellement des résidents, ont contribué à la transformation du tissu urbain. La grande majorité des maisons allumettes en bois, comme il est décrit précédemment, ont été modifiées au fil des années. Mais les maisons ont aussi souvent été subdivisées en plusieurs logements, témoignant d'un passage au locatif. Les résidents des maisons allumettes de Hull ne sont donc pas toujours propriétaires de leur maison. Ce phénomène n'améliore pas le sentiment d'appartenance et encourage peu les propriétaires, qui ne vivent pas sur place, à bien entretenir la maison.

Actuellement, plusieurs facteurs influencent la dynamique du marché immobilier de Hull. Tout d'abord, le bas coût des propriétés sur l'île de Hull, en comparaison avec Ottawa, amène une nouvelle population d'acheteurs, en quête d'opportunités abordables à proximité du centre-ville d'Ottawa. Ceux-ci s'intéressent particulièrement

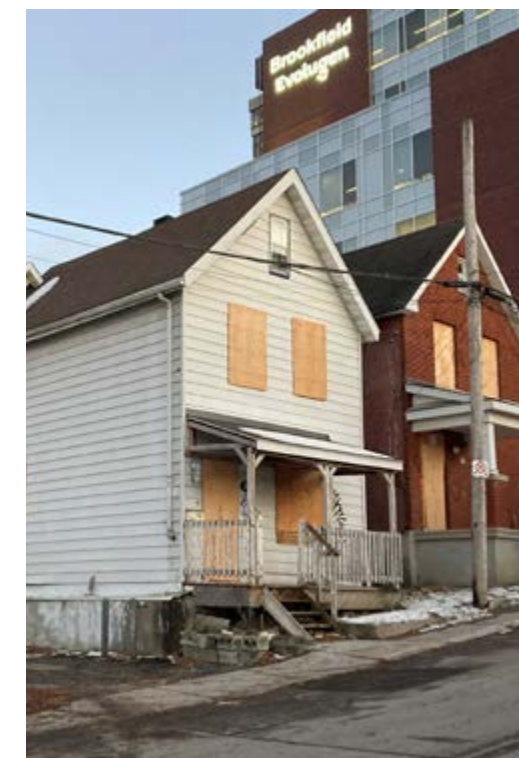
à cette zone pour son potentiel d'accessibilité et de commodité. Ceci encourage la construction de nouveaux immeubles dans le quartier, visant à répondre à cette demande croissante et à dynamiser le secteur. Ces éléments combinés contribuent à redéfinir l'attractivité et le développement. Aussi, la valeur du terrain est souvent plus importante que celle de la maison, ce qui peut également contribuer à favoriser la spéculation, le désintéret et éventuellement les demandes de démolition.

Depuis une récente modification à la Loi sur le patrimoine culturel (LPC), entrée en vigueur le 1er avril 2021, les municipalités doivent désormais aviser le ministère de la Culture et des Communications pour toutes demandes de démolition visant un immeuble de son territoire érigé avant 1940. Pour ce faire, elles lui transmettent un avis d'intention de démolition. Depuis 2021, la Ville de Gatineau a transmis plusieurs de ces avis d'intention, dont un certain nombre visaient des maisons allumettes.

Nombre de demandes de démolitions de maisons allumettes pour la ville de Gatineau et d'avis d'intention transmis à la province pour tout édifice construit avant 1940, depuis le 1^{er} avril 2021.

(Prendre en compte que pour 2024, les demandes sont comptabilisées jusqu'en mai).

	Demandes de démolitions de maisons allumettes	Avis d'intention de démolition d'édifices construits avant 1940
2021	8	13
2022	16	27
2023	12	34
2024	2	5



438. Maisons allumettes détruites en 2022 afin de faire place à un nouveau projet immobilier.

Au cours des dernières années, le nombre grandissant de démolitions de maisons allumettes au centre-ville a entraîné une forte réaction de certains résidents et des sociétés d'histoire locale, et le sujet a fait les manchettes dans la presse. À cet égard, le cas récent de la demande de démolition de la maison située au 207, rue Notre-Dame-de-l'Île a été porteur pour l'ensemble des maisons allumettes puisqu'un nombre important d'acteurs s'y est opposé.



439. Article du journal Le Droit du 31 mai 2022.



440. Article du journal Le Droit du 1er juin 2022.

Ce dossier témoigne de la polarisation du sujet au sein de la population. Il reflète la perception négative portée par de nombreuses personnes qui estiment les maisons allumettes en mauvais état et très peu intéressantes. Les perceptions sont souvent erronées quant à l'état de conservation et à l'état structurel des maisons anciennes. Ces maisons sont souvent en bon état structurel, bien que leur apparence puisse être trompeuse. De plus, il est important de noter qu'elles étaient déjà modestes lors de leur construction et qu'elles ont souvent été modifiées de manière rudimentaire au fil du temps. Même si elles ont été rénovées à travers les années, plusieurs de ces transformations sont réversibles et les maisons peuvent aisément retrouver un aspect qui respecte des caractéristiques d'origine.

La médiatisation du dossier du 207, rue Notre-Dame-de-l'Île a aussi fait transparaître un regain d'intérêt pour le patrimoine local de la part des citoyens. Cette maison est loin d'être la seule dans cette situation d'abandon et d'attente de démolition. Le délaissement et la démolition de maisons allumettes sur l'ensemble de l'île de Hull font réagir certains citoyens qui sont sensibilisés aux maisons allumettes comme un patrimoine à préserver. Il y a aussi une volonté de créer une identité distinctive pour le quartier, qui se manifeste par des initiatives de préservation du patrimoine ouvrier et des événements culturels mettant en valeur cette histoire.

À titre d'exemple, La Maison d'Alzire, une mini maison allumette, a été le fruit d'une installation notable du Sentier culturel en 2021. Ce parcours d'œuvres d'art éphémères, qui se déroule chaque été, a offert une visibilité unique à la structure architecturale emblématique. L'installation a permis de mettre en lumière ce type de logement traditionnel tout en l'intégrant dans le cadre contemporain de l'art public. La Maison d'Alzire a ainsi contribué à la valorisation du patrimoine architectural tout en enrichissant l'expérience culturelle du sentier. Toutefois, en dehors de l'île, ces maisons sont encore souvent perçues comme des taudis à démolir, la vision des citoyens est donc polarisée.



441. La Maison d'Alzire, créée par José Guénette et Samuelle Desjardins et installée au 61, rue Laurier en 2021.

Pour la préservation des maisons allumettes, il y a donc un enjeu de reconnaissance de valeur patrimoniale. L'état actuel des maisons allumettes sur l'île de Hull reflète une transformation majeure du paysage urbain, marquée par un manque d'entretien, des changements démographiques et une dynamique immobilière en mutation. La tendance à démolir ces maisons pour des projets plus rentables a aggravé la détérioration du tissu urbain traditionnel. Bien que souvent mal perçues, ces maisons possèdent une structure solide et une valeur historique sous-estimée, comme en témoigne le regain d'intérêt suscité par des initiatives telles que la Maison d'Alzire.

Toutefois, la polarisation des perceptions constitue un obstacle. Alors que certains militent pour la préservation du patrimoine, d'autres privilégient le redéveloppement immobilier. Trouver un équilibre entre conservation, mise en valeur et modernisation est crucial pour maintenir l'identité locale tout en répondant aux besoins de développement.

4.3 Protection réglementaire existante

Au Québec, les biens patrimoniaux peuvent être protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) et encadrés de différentes manières en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

4.3.1 Protections en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La forme la plus élevée de protection est le classement, un statut délivré par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire de son ou de sa ministre de la Culture et des Communications. Cependant, ce type de protection est restreint et comprend très peu d'édifices à Gatineau.

L'autre type de protection est la mesure de citation, mise en place par la municipalité. C'est celle-ci qui est la plus employée pour la protection du patrimoine et qui contribue à préserver l'identité régionale ou locale. La mesure de citation est adoptée pour les biens qui possèdent une valeur considérable pour la municipalité. La citation d'un bien patrimonial peut porter sur un immeuble ou un site patrimonial, qui « peut témoigner d'une activité humaine significative, d'une période ou d'une forme d'occupation du territoire, d'un mouvement architectural singulier »¹. Sa protection est justifiée par les valeurs patrimoniales qui lui sont attribuées. Ce type de protection, qui s'applique via un règlement adopté par le conseil municipal, a pour but d'assurer la mise en valeur des caractéristiques et des valeurs associées au bien cité. Il oblige les propriétaires des biens protégés à préserver le bien selon les règles en vigueur et à effectuer des travaux conformément aux conditions émises par le conseil municipal.

Actuellement, la ville de Gatineau comprend :

Protection par le gouvernement provincial :

- 7 immeubles patrimoniaux classés
- 1 site patrimonial classé
- 1 lieu historique désigné

Protection par la Ville de Gatineau :

- 66 immeubles patrimoniaux cités
- 9 sites patrimoniaux cités

Par contre, la majorité des immeubles cités se trouvent dans le secteur d'Aylmer. Le secteur de Hull ne comprend que 12 immeubles cités. Néanmoins, Hull est doté de cinq sites patrimoniaux, dont trois regroupant des maisons allumettes :

- le site patrimonial Kent Aubry Wright, cité en 1991
- le site patrimonial Hanson Taylor Wright, cité en 1991
- le site patrimonial du Quartier du Musée, cité en 2018



442. Localisation des sites patrimoniaux cités du secteur de Hull.

1 Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2024.

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-bas, le nombre de maisons allumettes dans ces sites est toutefois peu élevé. On peut aussi remarquer que les maisons allumettes en bois d'un étage et demi et de deux à deux étages et demi sont sous-représentées en comparaison avec celles en brique. À l'extérieur du secteur de Hull, les sites patrimoniaux d'Aylmer et de Jacques-Cartier comportent aussi quelques maisons allumettes.

Nombre de maisons allumettes situées dans des sites patrimoniaux

Secteurs	Maisons en bois d'un étage et demi	Maisons en bois de deux à deux étages et demi	Maisons en brique de deux à deux étages et demi	Totaux
Kent Aubry Wright	1	1	2	4
Hanson Taylor Wright	2	8	6	16
Quartier du Musée	0	9	15	24
Situées dans un site patrimonial dans le secteur Hull	3	18	23	44
Aylmer	1	13	4	18
Jacques-Cartier	10	6	1	17
Situées dans un site patrimonial dans la ville de Gatineau	14	37	28	79



443. Maison allumette citée au 57, rue de Lanaudière, dans le secteur de Val-Tétreau.

Une seule maison allumette est citée immeuble patrimonial, soit le 57, rue de Lanaudière, dans le quartier de Val-Tétreau du secteur Hull. Elle a été citée en 2012, à la suite de sa restauration.

Ainsi, seulement quatre-vingt maisons allumettes sont protégées par la Loi sur le patrimoine culturel à la ville de Gatineau. Les maisons en brique sont plus protégées que les maisons en bois, en raison de la localisation de plusieurs d'entre elles dans des sites patrimoniaux. Les maisons allumettes en bois - aujourd'hui généralement recouvertes d'un matériau contemporain - qui sont les plus nombreuses, sont très peu protégées et sont sous-représentées dans les sites patrimoniaux.

4.3.2 Protections en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Outre les protections liées à la Loi sur le patrimoine culturel, les outils urbanistiques associés à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent également d'encadrer les interventions sur le patrimoine d'une ville. Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et celui sur la démolition sont des mesures permettant notamment d'encadrer la protection et la mise en valeur d'un patrimoine modeste.

Un PIIA s'applique à un secteur ou à un bien défini. Il peut par exemple s'appliquer à l'ensemble des biens inscrits à l'inventaire du patrimoine, adopté par la ville. Il encadre certains types de travaux¹, grâce à une évaluation qualitative avec des objectifs et des critères, plutôt que des normes. Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) fait ensuite une analyse du projet et émet une recommandation au conseil municipal qui autorise ou non le projet par résolution. Le champ d'action des PIIA est large et permet un certain contrôle sur un grand nombre d'objets. Il peut favoriser la mise en valeur des bâtiments et des secteurs d'intérêt patrimonial, et assurer une insertion harmonieuse des nouvelles constructions au cadre bâti existant. Il contribue donc à préserver et à bonifier le paysage urbain.

Il existe déjà un PIIA pour le centre-ville, divisé en plusieurs secteurs. Il couvre presque l'entièreté du territoire de l'île, ainsi que le boulevard Saint-Joseph dans Wrightville. Son règlement est détaillé et s'applique déjà dans les secteurs désignés, aux modifications cadastrales, aux nouvelles constructions et aux modifications d'un bâtiment qui en change l'apparence extérieure.

La ville de Gatineau possède également un règlement de démolition, qui s'applique aux immeubles patrimoniaux, et un règlement relatif à la salubrité, l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

La ville de Gatineau possède donc déjà les outils nécessaires pour la protection et la préservation des maisons allumettes sur son territoire. Pourtant, comme nous avons pu le constater, cela ne suffit pas à empêcher les démolitions par abandon et les projets de grande envergure en centre-ville.

¹ Les interventions liées au lotissement, à l'aménagement d'un terrain, à la construction, à l'agrandissement ou à l'addition d'un bâtiment, à la rénovation d'un bâtiment ou à l'affichage sont soumises au règlement.

05 Recommandations

- 5.1 Connaissance, mise en valeur et diffusion
- 5.2 Encadrement réglementaire
- 5.3 Traitements de restauration ou de réhabilitation
- 5.4 Synthèse des recommandations



Cette dernière partie du rapport vise à présenter des pistes de solution pour la conservation des maisons allumettes. Dans un premier temps, des pistes en matière de mise en valeur et de diffusion sont émises, faisant écho à ce qui existe déjà sur le territoire.

Ensuite, des recommandations sont formulées en ce qui a trait aux protections réglementaires.

Finalement, les traitements de conservation à privilégier pour les maisons allumettes sont décrits, à l'appui de photographies d'exemples de restaurations réussies, et des recommandations sont émises à la ville.

5.1 Connaissance, mise en valeur et diffusion

Les recommandations suivantes ont donc pour objectif de faire connaître et reconnaître le patrimoine local, et ce, à travers plusieurs initiatives variées. Ces recommandations pourraient être facilitées par la collaboration de la Ville de Gatineau avec des organismes locaux, mais aussi avec le ministère de la Culture et des Communications.

Un des principaux enjeux de la préservation des maisons allumettes est d'abord le niveau de connaissance à leur égard. C'est effectivement en comprenant l'histoire des industries locales et des ouvrier-ères qui les ont habitées que les résident-es peuvent s'identifier à leur ville et son architecture. Il est donc essentiel de faire comprendre l'importance du patrimoine populaire de Gatineau pour faire progresser le discours actuel sur les maisons allumettes. Faire connaître le patrimoine local aux citoyens est la première étape vers une reconnaissance des maisons allumettes, essentielle pour assurer leur préservation et faciliter leur protection.

→ Diffuser l'information disponible

Une première initiative pourrait être la diffusion de la présente étude aux citoyens de Gatineau, aux organismes en patrimoine et aux entreprises travaillant dans le milieu de l'aménagement. De plus, le contenu de l'étude pourrait être diffusé de plusieurs manières. Elle pourrait être imprimée et disponible dans les bibliothèques de la ville, ou bien être diffusée sur le site Web de la ville.

À travers cette diffusion, il serait particulièrement intéressant de mieux faire connaître les caractéristiques architecturales des maisons allumettes. Les photographies d'archives regroupées dans le cadre du mandat mériteraient d'être partagées à travers une exposition itinérante, dans la ville ou dans un centre d'exposition, en créant des cartes postales ou bien en les diffusant sur un site Web à part entière. Une exposition dématérialisée sur internet pourrait, par exemple, être mise en place par une société d'histoire locale, à la manière dont la société d'histoire de Buckingham l'a fait pour les photographies de l'inventaire de 2008. De plus, une stratégie de diffusion des photographies sur les réseaux sociaux pourrait être élaborée par la ville de Gatineau ou par un intermédiaire.

Cette démarche de diffusion devrait également concerner les autres documents et les études concernant le patrimoine bâti produits par la ville de Gatineau. Par

exemple, la publication des fiches de l'inventaire et/ou leur contenu peut être bénéfique à mieux faire connaître le patrimoine local. Par exemple, l'identification des maisons où résidaient autrefois des allumettières, intégrée dans les fiches d'inventaire, pourrait être mise de l'avant.

La diffusion du contenu de la présente étude sur les maisons allumettes, et d'autres documents favorisant la connaissance et la préservation du patrimoine pourrait être réalisée dans le cadre d'une plus large stratégie marketing identitaire à l'échelle de la ville. Ce type de stratégie permettrait, par exemple, d'inclure les autres secteurs de Gatineau, éloignés de Hull, soit Buckingham, Masson-Angers et Aylmer. En effet, l'ensemble de ces anciennes municipalités restent unies par une histoire ouvrière interconnectée, liée à l'industrie du bois. Ce type d'intervention peut aussi aller chercher différents publics, comme les enfants. À titre d'exemple, la Ville travaille actuellement à la réalisation d'un cahier de coloriage pour enfants.

→ Valoriser les initiatives locales

Il serait pertinent de poursuivre la valorisation et l'appui des initiatives locales, tel que la Ville de Gatineau le fait dans le cadre de sa programmation estivale en patrimoine et de son Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications. En effet, elle soutient déjà la présentation de visites guidées par la Société d'histoire de l'Outaouais, le Musée régional de l'Outaouais (MRO) et Kathleen Durocher, une doctorante ayant publié un ouvrage sur l'histoire des allumettières de Hull. Les visites de la société d'histoire réunissent environ 1000 personnes chaque été, principalement des résidents de Gatineau, dans divers lieux historiques. De plus, la visite préparée par Kathleen Durocher se concentre sur l'île de Hull et sur l'histoire du patrimoine ouvrier local, qui touche directement au sujet des maisons allumettes. Cette visite a d'ailleurs fait l'objet d'une captation vidéo qui est disponible sur le site Internet de la Ville.

Le Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) soutient depuis environ vingt ans une dizaine d'organismes en patrimoine (des sociétés d'histoire, des musées, des centres d'archives, etc.), dans leur mission de préservation, de documentation et de valorisation du patrimoine gatinois. Le SACL soutient d'ailleurs, par l'entremise de l'EDC, le projet de musée régional depuis 2016. La Ville de Gatineau a d'ailleurs

déjà investi plus de 900 000 \$ dans ce projet. La mise en place de collaborations avec d'autres services municipaux pourrait permettre de soutenir et mieux faire connaître le travail des organismes, et l'émergence du Musée régional de l'Outaouais (MRO), qui représente une opportunité significative pour la mise en valeur de l'histoire industrielle locale. Ce projet culturel pourrait jouer un rôle clé dans la préservation et la promotion du patrimoine industriel de la région, en offrant un espace dédié à l'exploration et à la compréhension de l'évolution du patrimoine urbain et de ses impacts sur la communauté.

Des activités culturelles mises en place par la ville devraient être poursuivies, qu'elles portent sur le patrimoine ou sur un autre sujet. Les activités présentées en 2024 dans le cadre du projet commémoratif « Les allumettières – 100 ans après », incluant des expositions sur les allumettières dans les musées et dans l'espace public, des conférences et des visites guidées sont un bon exemple de ce qui peut être fait pour mieux faire connaître ce patrimoine. L'initiative du Musée régional de l'Outaouais de créer une maison allumette en papier et de la décorer est également intéressant pour rejoindre un public jeunesse¹.

La présence d'un musée à Hull serait bénéfique pour installer de manière permanente une exposition sur l'histoire et le patrimoine local, à la manière dont le Musée de l'Auberge Symmes le fait dans le secteur d'Aylmer.

→ Valoriser le vieux - Hull comme milieu de vie et ainsi de contribuer à son sentiment d'appartenance

Certaines initiatives ciblées, qui portent ou non sur le patrimoine local, pourraient être envisagées pour améliorer le sentiment d'appartenance, non seulement pour les propriétaires de maisons allumettes, mais pour l'ensemble des résidents. Des activités communautaires gratuites pourraient être réalisées au sein même de l'espace public, permettant le rassemblement de gens du quartier.

Ces recommandations pour la mise en valeur des maisons allumettes doivent constituer une première étape pour une plus large reconnaissance de ce patrimoine. Les objectifs énoncés dans cette section doivent être accompagnés, et suivis d'une protection réglementaire rigoureuse.

¹ Musée régional de l'Outaouais, 2024.

5.2 Encadrement réglementaire

L'encadrement réglementaire des maisons allumettes est une facette importante de leur préservation à long terme. Un état des lieux des protections actuelles est donc réalisé, puis des recommandations sont émises, en accord avec les enjeux de préservation décrits plus haut.

Étant donné le contexte immobilier dynamique à Hull, ainsi que la faible proportion de maisons allumettes protégées, il serait judicieux de bonifier les mesures de protection à privilégier. Bien que le recours à la citation de biens patrimoniaux soit un bon outil de protection, et ce, notamment, à travers la constitution de sites patrimoniaux, il serait plus intéressant ici de considérer une approche à une échelle plus large, qui s'appliquerait à l'ensemble du territoire de l'île.

En effet, les citations individuelles et les citations de sites patrimoniaux sont limitées pour les protections à très grande échelle. En outre, comme le contexte urbain des maisons allumettes est tout aussi important que leurs caractéristiques architecturales - puisqu'il est à l'origine de la naissance de cette typologie - il serait de favoriser la préservation et la mise en valeur d'ensembles plutôt que celle de biens individuels. Il faut noter que l'intérêt des maisons allumettes provient notamment de leur concentration importante sur l'île de Hull, ce qui est tout à fait unique.

→ Inscrire à l'inventaire davantage de maisons allumettes

Dans le cadre de la mise à jour de la Loi sur le patrimoine culturel, adoptée en avril 2021, les municipalités doivent entériner un inventaire du patrimoine immobilier des édifices construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale. Cette démarche permet non seulement d'élargir les connaissances de ce patrimoine, mais aussi de mieux gérer ces biens et l'aménagement à l'échelle du territoire. Elle facilite aussi l'attribution de subventions éventuelles à la restauration ou à la mise en valeur.

La mise à jour de l'inventaire est donc l'occasion d'identifier un plus grand nombre de maisons allumettes intéressantes dans Gatineau, et de mieux les analyser et les documenter, pour ultimement en affiner leur préservation. L'inventaire permet, entre autres, d'identifier les témoins les plus intéressants, à travers leurs caractéristiques d'origine propre, permettant aux autorités d'identifier ce qui mérite d'être préservé et mis en valeur ou non. En outre, les biens inventoriés seront automatiquement soumis au règlement de démolition et leurs propriétaires sont tenus de les maintenir en bon état.

→ Assurer l'harmonisation des nouvelles constructions avec le tissu urbain ancien

À travers la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et ses outils de planification de l'aménagement du territoire, il est possible d'encadrer les transformations urbaines et architecturales.

À Gatineau, le Plan particulier d'urbanisme (PPU) centre-ville - en révision - et les outils réglementaires comme le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), permettent d'aborder les enjeux en lien avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

La révision du Plan particulier d'urbanisme (PPU) centre-ville constitue une occasion pour régir sur les grandes hauteurs. De plus, grâce au PPU, il est possible de projeter et de planifier des projets d'aménagement urbain, qui contribueront à la mise en valeur du milieu et de son paysage urbain et, ultimement, à la mise en valeur des bâtiments qui le composent.

Le PIIA, quant à lui, pourrait être peaufiné pour éviter l'insertion de nouvelles constructions en rupture avec le tissu urbain existant. Le PIIA peut orienter l'implantation et la volumétrie des nouvelles constructions dans les secteurs à préserver, par le biais de critères d'harmonisation avec les caractéristiques des maisons allumettes. Cependant, les nouvelles constructions ne devraient pas non plus copier leur aspect. Il est important que l'observateur néophyte puisse distinguer si la construction est ancienne ou contemporaine, par souci d'authenticité. Les constructions nouvelles devraient donc adopter certaines caractéristiques formelles de la maison allumette, tout en utilisant un langage architectural contemporain.



444. Maison contemporaine inspirée de la typologie des maisons allumettes. 35, rue Garneau.



445. Maison contemporaine inspirée de la typologie des maisons allumettes. 83, rue Dollard-des-Ormeaux.

Enfin, il importe d'avoir une vision réaliste et d'être conscient que tout ne peut pas et ne doit pas être nécessairement conservé. Néanmoins, il importe que la qualité des milieux ne soit pas altérée par les nouveaux projets et qu'une maison ancienne détruite soit remplacée par un projet de qualité similaire ou supérieure.

5.3 Traitements de restauration ou de réhabilitation

Ce dernier chapitre de la section Recommandations vise à établir des lignes guides et à émettre quelques conseils pour la conservation¹ des maisons allumettes. Pour rappel, de courtes définitions des différents types d'interventions, soit la préservation, la restauration et la réhabilitation, sont décrites. Celles-ci s'appuient sur *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, un guide produit par l'organisation des Lieux patrimoniaux au Canada. Ensuite, une clarification est faite quant à la longévité des maisons allumettes, qui sont trop souvent considérées comme vieilles, en mauvais état, voire dangereuses. Finalement, des recommandations pour leur préservation sont émises.

5.3.1 Définitions

Conservation :

« Ensemble des actions ou processus qui visent à sauvegarder les *éléments caractéristiques d'un lieu patrimonial* afin d'en préserver la *valeur patrimoniale* et d'en prolonger la vie physique. Il peut s'agir de *préservation, de réhabilitation, de restauration* ou d'une combinaison de ces actions ou processus. »¹

Préservation :

La préservation d'un bien patrimonial vise à le mettre à l'abri d'une altération ou de sa disparition, tout en protégeant sa valeur patrimoniale. La préservation comprend la mise en place de protections réglementaires et de mesures prescriptives, telles que l'entretien et la stabilisation de la forme existante.²

Ce type d'intervention est pertinent lorsque les composantes anciennes sont encore intactes, et que l'usage du bien n'exige pas de modifications ou d'ajouts importants.

Restauration :

La restauration d'un bien vise à restituer un état ancien ou d'origine à un artefact dégradé. Son objectif est de retrouver les éléments patrimoniaux d'un bien. Il s'agit donc d'identifier les éléments architecturaux modifiés, et de les rétablir à un état antérieur³, ou bien au plus proche d'un état antérieur. Les modifications réalisées au fil du temps sont supprimées, lorsque celles-ci altèrent l'intégrité d'un bien. Dans le cas d'une action de restauration, les composantes d'origine (ou anciennes) qui sont en mauvais état ou qui ne sont plus fonctionnelles doivent être remplacées à l'identique, ou bien par un modèle qui se rapproche le plus possible de l'identique. L'intervention de restauration n'est possible que lorsqu'il existe des preuves documentaires qui justifient les travaux, et si aucun ajout ou modification contemporaine n'est prévu⁴.

1 Lieux patrimoniaux du Canada, 2010, p. 15.
2 *Idem*, p. 15.
3 *Idem*, p. 16.
4 *Idem*, p. 17.

5.3.2 À propos de la longévité des maisons allumettes

Les maisons allumettes en bois et en brique, malgré la simplicité de leur construction, sont pérennes à travers le temps. On pourrait penser que les maisons en bois ne possèdent pas toujours une grande longévité à cause de la nature des matériaux utilisés, du fait que les constructeurs d'origine n'étaient pas nécessairement des professionnels ou parce qu'elles ont été transformées au fil du temps. Néanmoins, nombre de maisons allumettes en bois ont fait l'objet de divers travaux de rénovation, ce qui laisse croire qu'elles ont été entretenues et qu'elles sont souvent encore en bon état, bien qu'elles aient été modifiées.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le manque d'angles droits des murs et les planchers légèrement inclinés ne signifient pas nécessairement une défaillance structurelle. Il est normal que les structures en bois subissent de légères déformations dans le temps. On peut aussi très bien vivre dans une maison quelque peu déformée, sans que cela cause de problèmes. Avec de l'entretien et quelques travaux, les maisons allumettes en bois sont pérennes et tout à fait habitables sur le long terme.

Les maisons allumettes de brique ont généralement été bien préservées et ont subi peu de modifications. Elles étaient pour la plupart construites par des entrepreneurs en construction, ce qui améliore inévitablement la qualité structurelle et matérielle de l'édifice. De plus, la brique est un matériau résilient et durable.

Les modifications qui ont eu lieu sur les maisons allumettes ne témoignent pas nécessairement d'une dégradation au fil du temps. Elles reflètent parfois simplement un entretien et des rénovations récentes qui n'ont pas pris en compte l'aspect ancien de la maison.

Réhabilitation :

La réhabilitation a pour objectif d'améliorer l'usage d'un bien, tout en conservant l'aspect extérieur général. Elle permet l'adaptation d'un bien afin d'allonger sa durée de vie, d'assurer son usage ou de lui en donner un nouveau, compatible avec ses caractéristiques formelles et matérielles.

Ce type d'intervention permet de remplacer les composantes architecturales anciennes par des modèles neufs et plus performants, qui ont un aspect similaire ou qui sont compatibles avec le style, l'époque et le caractère du lieu patrimonial. La réhabilitation permet donc d'améliorer un bien sur le plan technique, tout en préservant sa valeur patrimoniale.

La réhabilitation est à envisager, lorsqu'il faut faire des réparations, remplacer des composantes en mauvais état, et lors de modifications et d'ajouts importants au bien patrimonial, qui assurent son usage futur⁵.

Rénovation :

La rénovation, telle qu'énoncée plus tôt, ne constitue pas une intervention de préservation. Elle a pour objectif de remettre à neuf un bien et de l'adapter afin d'assurer son usage. Les travaux de réparation et de modernisation réalisés transforment l'aspect et les caractéristiques physiques d'un bien. Les composantes patrimoniales et anciennes ne sont généralement pas préservées.

5 *Idem*, p. 16.

1 La conservation permet de décrire, de manière générale, la protection du patrimoine.



5.3.3 Bonnes pratiques de restauration et de réhabilitation

La première étape de la planification d'une restauration ou d'une réhabilitation est de déterminer quel est l'état ancien, ou d'origine de la maison. Il faut chercher à connaître son aspect initial ou ancien et ses matériaux. Ces informations sont vérifiables à l'aide des photographies anciennes ou des permis de construction accordés par le passé. Lorsque ces informations sont disponibles, il s'agit de les prendre en compte pour assurer une intervention de qualité. En comparant l'aspect ancien et l'aspect actuel, on peut comprendre quels éléments ont été transformés au fil du temps, ceux qui ne sont pas anciens, et ceux qui le sont et qui devraient être préservés.

Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, on peut alors faire le choix de composantes traditionnelles anciennes qui correspondent à ce qui aurait pu se trouver sur la maison au moment de la construction. Ces composantes peuvent notamment être trouvées dans la section 3.2 portant sur les caractéristiques architecturales de la présente étude.

La conservation des maisons allumettes doit également s'étudier à plusieurs échelles.

À l'échelle urbaine, il faut conserver :

- la dimension des terrains
- l'usage résidentiel
- la marge de recul et le mode d'implantation

À l'échelle de la maison, il faut conserver :

- la volumétrie du corps avant
- la forme de la toiture
- la composition de la façade principale incluant la forme et le rythme des ouvertures, de même que les saillies.

À l'échelle du détail, les choix de restauration doivent être faits au cas par cas.

Revêtement des murs extérieurs :

Étant donné que de nombreuses maisons allumettes étaient construites sans véritable parement et seulement couvertes de planches de bois verticales brutes, on peut considérer que le parement de ces maisons peut être évolutif. L'objectif n'est donc pas nécessairement de reproduire un parement en planches de bois brutes pour chaque maison. Il peut aussi s'agir d'un parement en bois traditionnel en planches à feuillure ou à gorge, en planches à clin, en planches à couvre-joint ou en bardeaux de bois.

Il devrait aussi être possible de poser des matériaux contemporains plus accessibles qui se rapprochent le plus possible de l'aspect des parements en bois. Certains parements en fibrociment ou en fibre de bois, comme celui de la compagnie Maibec, sont semblables aux parements traditionnels en bois. Par contre, les parements en vinyle et en tôle ne sont pas recommandés, en raison de leur aspect trop différent.

Les parements en bois peuvent aisément être personnalisés avec une couleur particulière. Les parements en brique ne devraient être apposés que sur des maisons qui en possédaient un par le passé. Dans le cas où un parement en brique devrait être refait, la brique doit être d'une couleur rouge se rapprochant le plus possible de la brique traditionnelle. Les dimensions et le fini doivent être le plus similaires possible à ceux d'origine.

Portes et fenêtres :

Les portes devraient être de largeur simple et posséder une section vitrée dans la partie supérieure.

Les fenêtres devraient être de forme rectangulaire et verticale, donc plus hautes que larges. Elles devraient posséder un système à guillotine.

Saillies et ornements :

Les saillies et ornements devraient correspondre à l'état d'origine de la maison. Hormis pour les maisons en brique, dans la plupart des cas, les maisons en bois sont sobres. Elles possèdent peu de saillies et d'ornements. Pour les maisons en brique, il s'agit surtout de conserver les éléments existants. Dans la mesure du possible, les ornements devraient être réalisés avec des matériaux traditionnels comme le bois ou l'acier.

Exemples de maisons bien restaurées et bien conservées :



446. Maison allumette en bois restaurée avec un parement de bois et des fenêtres à carreaux. 134, rue Nicolet.



448. Maison allumette en bois rénovée avec un parement de vinyle coloré. 35, rue de Lorimier.



447. Maison allumette en bois restaurée avec un parement en bois. 150, rue Leduc.



449. Maison allumette en bois restaurée avec un parement de type Maibec. 20, rue Garneau.

Les travaux d'entretien sont essentiels au maintien et à la « bonne santé » de la maison. Il est toujours mieux de favoriser un entretien récurrent sur un édifice, qui dure dans le temps, plutôt que de laisser le bien se dégrader. L'entretien permet de limiter les travaux importants, ponctuels et coûteux. Dans le cas des maisons allumettes, la réfection des fondations, du système électrique ou de la plomberie peut grandement améliorer sa qualité et sa longévité.

Bien que ces recommandations de traitement de restauration ou de réhabilitation soient sommaires, elles peuvent guider au besoin les propriétaires pour la réalisation éventuelle de travaux sur leurs maisons.

5.3.4 Recommandations pour la restauration et la réhabilitation

→ Réaliser et diffuser un guide de restauration

Il serait également intéressant de diffuser un guide pour la restauration du patrimoine, ce qui pourrait aider les propriétaires dans l'entretien et la planification de travaux pour leurs maisons. De cette manière, ils pourraient être guidés vers de bonnes pratiques d'entretien et de restauration de leurs propriétés, tout en étant sensibilisés aux enjeux de protection.

→ Soutenir financièrement les propriétaires de maisons allumettes

La valorisation et la préservation des maisons allumettes doivent être accompagnées d'un certain soutien aux propriétaires. Étant donné le coût élevé que représente une restauration en bonne et due forme, un programme de soutien financier aux propriétaires devrait être envisagé. Aujourd'hui, un programme du ministère de la Culture et des Communications existe pour aider au financement de restauration, mais celui-ci concerne principalement les édifices possédant une valeur patrimoniale supérieure et favorise uniquement l'utilisation de matériaux traditionnels, soit ceux qui existaient à l'époque de la construction de l'immeuble. La ville de Gatineau pourrait donc élaborer

un nouveau programme de subvention pour les travaux d'entretien et de restauration d'immeubles anciens. Celui-ci devrait permettre l'emploi de matériaux traditionnels liés à l'histoire des maisons allumettes, mais également de matériaux contemporains de qualité et d'aspect similaire. Une réduction des taxes pourrait également être envisagée à la suite de travaux de restauration.

Puisque l'encadrement à la pièce ne favorise pas la mise en valeur des milieux, il importe d'adopter une approche flexible permettant de rendre admissible un maximum de propriétés, et ce, qu'il s'agisse ou non d'une maison allumette.

Il pourrait être intéressant de s'inspirer des programmes de subventions qui ont fonctionné pour la mise en valeur de patrimoines modestes et ouvriers, tels qu'à Trois-Rivières.

On observe ici qu'en bénéficiant d'une subvention, les requérants ont non seulement choisi des matériaux traditionnels, mais qu'ils ont également misés sur des détails de finition tels que des chambranles et des garde-corps décoratifs.

Pour assurer une bonne restauration des maisons allumettes et du patrimoine en général, un service d'aide pourrait être mis en place par la Ville ou par un intermédiaire. Cette « clinique de restauration » permettrait de conseiller les propriétaires dans leurs demandes de permis et dans la planification de leurs travaux. Un événement récurrent pourrait aussi être mis en place pour que les résidents puissent s'y informer et poser des questions. Des capsules vidéos expliquant les démarches et les bonnes pratiques pourraient également être diffusées.



450. Édifice situé au 1145-1151, rue Sainte-Julie en 2009 (en haut) et en 2017 (en bas) à Trois-Rivières.



451. Édifice résidentiel situé au 328, rue Saint-Paul en 2012 (en haut) et en 2017 (en bas) à Trois-Rivières.

5.4 Synthèse des recommandations

Il serait de mise que la Ville valorise et fasse connaître l'ensemble du patrimoine bâti, dont le patrimoine industriel et ouvrier à la population. Pour ce faire, elle devrait :

01

Diffuser la présente étude et son contenu afin de mieux faire connaître les maisons allumettes, de sensibiliser la population à leurs valeurs patrimoniales et à leur préservation.

02

Valoriser les initiatives locales, soutenir les acteurs déjà présents sur le territoire, afin d'appuyer la continuation de leurs projets et de créer des liens entre la ville et la communauté.

03

Poursuivre les efforts sur la valorisation du cadre de vie des résidents afin d'améliorer le sentiment d'appartenance, de tisser des liens au sein de la communauté et de valoriser le cadre de vie des résidents.

Il serait bénéfique que la Ville assure la préservation des maisons allumettes et de son paysage urbain caractéristique par le renforcement des protections réglementaires à l'échelle du territoire. Pour ce faire, elle devrait :

04

Inscrire à l'inventaire les maisons allumettes d'intérêt pour les identifier sur le territoire, afin d'améliorer les connaissances sur ces biens, de mieux les protéger et de les soumettre aux règlements d'urbanisme.

05

Assurer l'harmonisation des nouvelles constructions avec le tissu urbain ancien grâce aux outils réglementaires d'urbanisme, afin de sauvegarder les caractéristiques propres au territoire.

Il faudrait que la Ville encadre les travaux sur les maisons allumettes afin de mieux les valoriser, et de leur redonner un aspect plus authentique. Pour ce faire, elle devrait :

06

Réaliser et diffuser un guide de restauration pour aider les propriétaires dans la planification de travaux et les guider vers de bonnes pratiques d'entretien.

07

Soutenir les propriétaires de bâtiments anciens dont les maisons allumettes dans le financement et la planification de leurs travaux, pour assurer une bonne restauration des maisons allumettes et du patrimoine.

06 Conclusion

Les maisons allumettes sont directement issues de l'histoire industrielle de Hull, des scieries et des manufactures de produits dérivés du bois. Si l'histoire de Hull est intrinsèquement liée au commerce du bois, celle des maisons allumettes l'est aussi. Elles trouvent leur origine dans les catalogues de maisons américaines, qui sont couramment diffusés au 19^e siècle en Amérique du Nord. Il s'agit d'un modèle commun des catalogues, grâce à la simplicité de sa forme, de sa construction et à son coût peu élevé, que les scieries locales diffusent à Hull.

Le nom « allumette » qui leur est associé est récent. Il date de la fin du 20^e siècle et prend notamment sa source de leur grande inflammabilité, de l'étroitesse de leur façade et de leur lot, ainsi que de leurs résidentes, les allumettières, qui travaillaient pour la plupart dans la fabrique d'allumettes de E. B. Eddy. Ce type de maison est présent sur l'ensemble de l'île de Hull et est emprunté pour des maisons ouvrières modestes, mais aussi pour des logements de familles plus aisées. Ces dernières se différencient souvent par la présence d'un parement en brique, ou par la présence de plusieurs saillies et ornements qui viennent mettre en valeur la maison. Les maisons allumettes ne sont donc pas uniquement des logements ouvriers, mais elles correspondent aussi aux logements de classes sociales plus élevées.

La typologie des maisons allumettes est en effet bien plus liée à la morphologie du tissu urbain qu'à la classe sociale qui y réside. Les demi-lots, qui caractérisent le découpage du tissu urbain de Hull, créent un paysage urbain homogène en imposant la construction de maisons étroites et rapprochées les unes des autres.

Alors qu'il existait un modèle de catalogue diffusé et plusieurs restrictions d'implantation sur le terrain, il n'y a pas de modèle type de la maison allumette de Hull. Elle possède plusieurs caractéristiques générales en termes d'implantation, de volumétrie, de matériaux et de techniques de construction. Ce sont toutes des maisons au toit à deux versants, dont le mur pignon fait face à la rue. Mais à l'origine, elles sont uniques et présentent des particularités formelles, matérielles et décoratives. Elles sont construites avec un parement en bois ou en brique, elles peuvent être d'un étage, un étage et demi, deux étages ou deux étages et demi. La présence de saillies et d'ornements varie fortement selon les maisons. Elles ont aussi évolué au fil du temps, agrandies ou couvertes d'un nouveau parement. Aujourd'hui, elles ont souvent un aspect différent de celui d'origine, et les caractéristiques anciennes sont parfois peu perceptibles. Néanmoins, de nombreuses maisons n'ont subi que des modifications mineures parfois réversibles et sont encore en bon état.

La typologie des maisons allumettes n'est pas spécifique à Hull. On retrouve des maisons allumettes également dans les autres secteurs de la ville de Gatineau, en plus petit nombre et de manière moins concentrée. Elles sont généralement assez similaires à celles de Hull, étant donné les liens historiques et géographiques de ces lieux. On retrouve aussi des maisons similaires aux maisons allumettes dans d'autres villes d'Amérique du Nord, notamment au Canada et au nord-est des États-Unis, étant donné la diffusion du type par des catalogues durant la seconde moitié du 19^e siècle. Contrairement à Gatineau, les maisons « allumettes » des autres villes en Amérique du Nord possèdent souvent une implantation différente, des ouvertures et une ornementation particulière. Là aussi, ce sont souvent des maisons ouvrières ou de la classe moyenne.

Actuellement, les maisons allumettes présentent plusieurs enjeux de préservation. Au courant des dernières décennies et depuis les expropriations massives du centre-ville de Hull, une perte du sentiment d'appartenance des résidents a contribué à banaliser le cadre bâti.

Une hausse de la valeur foncière sur l'île de Hull a récemment entraîné la construction de projets résidentiels de grande envergure. En plus de la banalisation et de la dégradation des maisons allumettes au cours des dernières années, on observe aussi une augmentation des démolitions qui menacent la préservation de ce patrimoine local. Pourtant, ces maisons sont porteuses de l'histoire de Hull et possèdent une valeur identitaire indéniable.

Afin de mieux préserver les maisons allumettes de Hull et de pérenniser leur présence sur le territoire, il y a donc lieu de mettre en place une stratégie de préservation et de mise en valeur efficace à l'échelle de la ville. Bien qu'il soit impossible de toutes les conserver, il importe plutôt de favoriser la préservation d'ensemble homogène plutôt que d'immeubles à la pièce. Tout d'abord, la mise en valeur et la diffusion d'informations sur les maisons allumettes peut contribuer à une meilleure connaissance du sujet pour la population, les élus et pour les fonctionnaires de la ville. Il s'agit de diffuser la présente étude et son contenu, de promouvoir les initiatives locales et de valoriser le secteur en tant que milieu de vie afin d'améliorer le sentiment d'appartenance des résidents. Enfin, les traitements de conservation - préserver, restaurer, réhabiliter - doivent être mieux encadrés, expliqués et valorisés. Ils doivent découler de bonnes pratiques permettant à la fois la pérennisation des maisons, mais aussi la mise en valeur de leur aspect ancien. Pour ce faire, la Ville devrait diffuser un guide de restauration des maisons anciennes et soutenir leurs propriétaires.

Ce rapport, qui a permis d'approfondir les connaissances sur les maisons allumettes de Hull, de découvrir leur diversité et les particularités de leur architecture, consiste en une étape importante pour le futur de leur préservation. Il est maintenant entre les mains de la ville de Gatineau et de ses citoyens de mettre en place des initiatives pour les mettre en valeur, les protéger et pérenniser leur présence sur le territoire hullois. Ce patrimoine est une grande richesse identitaire et historique pour la ville et ses résidents, et mérite d'être valorisé.

07 Bibliographie

- 7.1 Cartes anciennes
- 7.2 Catalogues de plans et guides de construction
- 7.3 Articles dans la presse
- 7.4 Règlements d'urbanisme de la ville de Gatineau

- Angers, G. (2010, 29 juillet). Papier brique : ancêtre des revêtements sans entretien. <https://www.lapresse.ca/maison/architecture/maisons/201007/29/01-4302234-papier-brique-ancetre-des-revetements-sans-entretien.php>
- Boulianne, M. (1993, 19 mai). Une balade avec Théophile pour redécouvrir sa ville. *Le régional* (Hull), 7.
- Bourbeau, C. et Tousignant, A. (1983). *Comté de Hull - Analyse du paysage architectural: Étude synchronique des lieux - Étude thématique de l'architecture*. Bendwell et associés ltée. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4693381?docref=u1Qw7LeAkJOq8M9Dr8ppUA>
- Brault, L. (1950). Hull, 1800-1950. Les Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Centre régional d'archives de l'Outaouais. (s. d.). *Allumettières et allumettiers*. Récupéré le 17 janvier 2024 de <https://craoutaouais.ca/allumettieres-et-allumettiers/>
- Cité de Hull. (1900). Procès-verbaux de la corporation de la Cité de Hull. [https://www.gatineau.ca/upload/documents_numerises_archives/H002%20Ville%20de%20Hull%20\(1875-2001\)%20Conseil%20municipal/H002_1900_janvier-d%C3%A9cembre.pdf](https://www.gatineau.ca/upload/documents_numerises_archives/H002%20Ville%20de%20Hull%20(1875-2001)%20Conseil%20municipal/H002_1900_janvier-d%C3%A9cembre.pdf)
- Cité de Hull. (1901). Procès-verbaux de la corporation de la Cité de Hull. [https://www.gatineau.ca/DocArchives/H002%20Ville%20de%20Hull%20\(1875-2001\)%20Conseil%20municipal/H002_1901_janvier-d%C3%A9cembre.pdf](https://www.gatineau.ca/DocArchives/H002%20Ville%20de%20Hull%20(1875-2001)%20Conseil%20municipal/H002_1901_janvier-d%C3%A9cembre.pdf)
- Des «maisons de bois Papillon» aux maisons allumettes. (2010, 11 septembre). *Le Droit* (Ottawa-Hull). <https://www.ledroit.com/2010/09/11/des--maisons-de-bois-papillon--aux-maisons-allumettes-2760fe69466bddda45b34cdf3736c9a/>
- Durocher, K. (2020, 19 octobre). *Une grève de femmes: le cas des allumettières et de l'Association ouvrière catholique féminine de Hull (1918-1928)*. Revue ouvrage. <https://www.revue-ouvrage.org/allumettieres/>
- Durocher, K. (2022). *Pour sortir les allumettières de l'ombre : les ouvrières de la manufacture d'allumettes E. B. Eddy de Hull (1854-1928)*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Elliott, B. S. (2000). Philemon Wright (1760-1839). *Up the Gatineau!*, 26, 1-3.
- Ethnotech. Étude d'ensemble du patrimoine. Identification, analyse et évaluation des potentiels. Recommandations de sauvegarde et de mise en valeur. Ville de Hull. 1988.
- Ethnotech. Ville de Hull, Étude d'ensemble du patrimoine. Ville de Hull. 1988.
- Exposition: *Les allumettières – 100 ans après*. (2024). Ville de Gatineau, Calendrier. https://calendrier.gatineau.cloud/calendrier/evenement.aspx?langue=fr-ca&id_evenement=44226
- Fortier, M. (1998, 14 avril). Des bijoux, ces petites maisons. *Le Droit* (Ottawa-Hull), 12.
- Gaffield, C. (dir.). (1994). *Histoire de l'Outaouais*. Institut Québécois de Recherche sur la Culture.
- Götz, K.-H. (dir.). (1987). *Construire en bois : choisir, concevoir, réaliser* (2. éd.). Presses polytechniques romandes.

- Guitard, M. (1997a). *Bâtiments patrimoniaux à Hull* [Étude]. Hull.
- Guitard, M. (1997b). *La maison dite «Hulloise»* [Étude]. Hull.
- Guitard, M. (2018). *Le quartier du musée : histoire et architecture*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Guitard, M. et Dufour, P. (1997). *Le quartier Laurier à Hull, étude d'un site historique*. Hull.
- Kolb, J. (2010). *Bois : systèmes constructifs*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Lapointe, P.-L. (1986). *L'Outaouais, Le Hull industriel 1900-1960*. Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais.
- Le Droit. (1975). *Hull: cent ans*.
- Le Droit. (2000). *200 ans d'histoire*.
- Légaré, C. (1972, 25 novembre). La métamorphose de Hull. *Perspectives* (vol. 14, n° 48) (Hull), 2-7.
- Les maisons allumettes ou maisons hulloises. Novatrices pour l'époque! (2010, 11 septembre). *Le Droit* (Ottawa-Hull). <https://www.ledroit.com/2010/09/11/les-maisons-allumettes-ou-maisons-hulloisesnovatrices-pour-lepoque-4bca4045740556af2735653497f4317b/>
- Locat, C. et Létourneau, M. (2019, 12 août). *Mythes propagés sur les bâtiments anciens*. Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec. <https://www.maisons-anciennes.qc.ca/news/id/82>
- Loether, P. et Maynard, P. (s. d.). *Gable-Fronted Single-Family Houses*. New Haven Preservation Trust. <https://nhpt.org/gable-fronted-single-family-houses>
- Maisons allumettes*. (2024). Musée régional de l'Outaouais. <https://museeoutaouais.com/maisons-allumettes/>
- McAlester, V. et McAlester, A. L. (2017). *A field guide to American houses : the definitive guide to identifying and understanding America's domestic architecture* (Revised and expanded edition/second edition). Alfred A. Knopf.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (2012). 57, rue De Lanaudière. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=173600&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (2024, 10 mai). Citation d'un bien patrimonial dans le contexte du guide *La prise de décision en urbanisme*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/reglementation/citation-bien-patrimonial>
- Ottawa the Beautiful : The Gréber Report*. (s. d.). The Historical Society of Ottawa. <https://www.historicalsocietyottawa.ca/publications/ottawa-stories/changes-in-the-city-s-landscape/ottawa-the-beautiful-the-greber-report>
- Quimet, R. *La maison Hulloise*. Ville de Gatineau.
- Passerelles, coopérative en patrimoine et Ville de Gatineau. *Étude patrimoniale, Secteur de la chute des Chaudières et ensemble industriel E. B. Eddy*. Ville de Gatineau. 2021.
- Patrimoine bâti*. (s. d.). La Société d'histoire de Buckingham. <https://www.histoiredubuckingham.com/patrimoine-bati/>

Prévost, M. (2011). Le patrimoine industriel du secteur Hull. À bâbord, (40).
<https://www.ababord.org/Le-patrimoine-industriel-du>

Rossignol, L. (1975). *Hull, 1800-1975: histoire illustrée*. Comité de la grande fête de Hull.

Studio créatif Coloc. (s. d.). *Maisons allumettes ou maisons papillons?* Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. Récupéré le 18 janvier 2024 de <https://www.reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/les-tresors-du-patrimoine/hull-et-les-allumettes/maisons-allumettes-ou-maison-papillon/>

Télé-Québec. (2021). *La lutte méconnue des allumettières de Gatineau*. Dans *Décoloniser l'histoire*, Saison 1. <https://enclasse.telequebec.tv/contenu/La-lutte-meconnue-des-allumettieres-de-Gatineau/17122>

Vancouver Heritage Foundation. (s. d.). *Gabled Vernacular*. Vancouver Heritage Foundation. Récupéré le 14 février 2024 de <https://www.vancouverheritagefoundation.org/house-styles/gabled-vernacular/>

Ville de Gatineau. (2020, 15 juillet). À la découverte des allumettières de Hull. Dans *Visite guidée patrimoniale*. https://www.youtube.com/watch?v=sOKw7nsotOA&ab_channel=VilledGatineau

Ville de Gatineau. (2024, 21 janvier). *Sites patrimoniaux*. Ville de Gatineau. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/patrimoine/sites_patrimoniaux&ref=fil-d-ariane

Ville de Hull et Légère, M. *Hull et son patrimoine*. 1989.

Vincent-Domey, O. (1988). *Filles et familles en milieu ouvrier: Hull, Québec, à la fin du XIXe siècle*. Université d'Ottawa.

Vincent-Domey, O. (s. d.). *Ezra Butler Eddy*. Dictionnaire biographique du Canada. http://www.biographi.ca/fr/bio/eddy_ezra_butler_13F.html

7.1 Cartes anciennes

Brosius, Herm. (1876). *Bird's Eye View of the City of Ottawa*. Natural Resources Canada. https://ftp.geogratis.gc.ca/pub/nrcan_rncan/raster/atlas/eng/histo/mcr_2307.pdf

Goad, C. E. (1887). *Hull, Que*. Bibliothèque et Archives Canada. [Carte d'assurance-incendie]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246903?docref=rZ5s0BXOVO2aRgMuWHfmMQ>

Goad, C. E. (1895). *Hull, Quebec*. Bibliothèque et Archives Canada. [Carte d'assurance-incendie]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246889?docref=M0l-jrJofL3ztKHYLJRsyg>

Goad, C. E. (1903). *Hull & Vicinity, Que*. Bibliothèque et Archives Canada. [Carte d'assurance-incendie]. Échelle : 1: 600. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246914?docref=gp60IXWwSuUBfUDoxhYLMQ>

Goad, C. E. (1915). *Hull & vicinity, Que*. British Library, Maps. [Carte d'assurance-incendie]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246705?docsearchtext=Gatineau>

Snow, J. A. (1855, 1er septembre). *Part of plan of City of Hull*. Fonds Ministère des Terres et Forêts, Archives nationales à Québec. [Carte d'arpentage]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3474420>

Underwriters' Survey Bureau. (1928). *Insurance plan of Hull, Quebec*. Centre d'archives de Québec de BANQ. [Carte d'assurance-incendie]. Échelle : 1: 600 (Underwriters' Survey Bureau Limited). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247045?docsearchtext=Gatineau>

Underwriters' Survey Bureau. (1952). *Insurance plan of the city of Hull, Que*. Centre d'archives de l'Outaouais. [Carte d'assurance-incendie]. Échelle : 1: 600 (Underwriters' Survey Bureau Limited). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247012?docsearchtext=Gatineau>

William, A. A. (1863, 25 novembre). *Map of the village of Hull*. Fonds Ministère des Terres et Forêts, Publications et archives gouvernementales. [Carte d'arpentage]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142407?docsearchtext=Hull>

7.2 Catalogues de plans et guides de construction

Bicknell, A. J. (1873). *Bicknell's village builder: elevations and plans for cottages, villas, suburban residences, farm houses, stables and carriage houses, store fronts, school-houses, churches, court-houses, and a model jail: also exterior and interior details for public and private buildings, with approved forms of contracts and specifications: containing fifty-five plates drawn to scale: showing the style and cost of building in different sections of the country, being an original work, comprising the designs of fifteen leading architects, representing the New England, Middle, Western and South-Western state*. A.J. Bicknell & Co, N.Y. Lithographic, Engraving, and Printing Co. <https://cdm16057.contentdm.oclc.org/digital/collection/p15482coll3/id/4368>

Bicknell, A. J. (1878). *Specimen book of one hundred architectural designs: showing plans, elevations and views of suburban houses, villas, sea-side and camp-ground cottages, homesteads, churches, and public buildings; including bills of materials, etc.; also several original designs for modern styles of mantels and furniture, prepared especially for this work*. A. J. Bicknell & Co. <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=ucbk.ark:/28722/h2qd0s&seq=1>

Cleaveland, H. W., Backus, W. D. et Backus, S. D. (1869). *Village and farm cottages. The requirements of American village homes considered and suggested; with designs for such houses of moderate cost*. D. Appleton and Co. <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.f139iv&seq=1>

Dustman, U. M. (1910). *Dustman's book of plans and building construction for general contractors and home builders* (2e édition). The Charles C. Thompson Co. <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=ucbk.ark:/28722/h2wm6p&seq=1>

Dwyer, C. P. (1856). *The economic cottage builder, or, Cottages for men of small means adapted to every locality, with instructions for choosing the most economical materials afforded by the neighborhood: to which are added many valuable hints and most useful observations: illustrated with tinted designs of stone*.

Palliser & Co. (1892). *Palliser's model dwellings: a book on building for industrial Americans, or homes for co-operative builders, investors, and everybody desiring to build, own or live in model houses of moderate cost*. J. S. Ogilvie.

Reed, S. B. (1886). *Cottage houses for village and country homes: together with complete plans and specifications*. O. Judd. <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=njp.32101075993087&seq=1>

Shoppell, R. W. (1884). *Shoppell's building plans for modern low-cost houses*. Co-operative Building Plan Association.

7.3 Articles dans la presse

Bélangier, M. (2023, 26 juin). La protection aléatoire du patrimoine doit cesser à Gatineau, insiste l'Office d'habitation de l'Outaouais. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/2023/06/25/la-protection-aleatoire-du-patrimoine-doit-cesser-a-gatineau-insiste-loffice-dhabitation-de-loutaouais-FJFMD5L66NEEPNKCJJA6XYWFLU/>

Bélangier, M. (2024, 7 février). La démolition de l'authentique maison allumette autorisée. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/gatineau/2024/02/07/les-tribunaux-autorisent-la-demotion-de-lauthentique-maison-allumette-U3UZFZSMLJCPAT7KHDL5KHMGA/>

Blais-Gauthier, B. (2023, 15 février). Conservation de la maison allumette: le propriétaire se tourne vers les tribunaux. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1956490/maison-allumette-207-rue-notre-dame-de-lile?depuisRecherche=true>

Bras de fer juridique autour de la maison allumette du 207 Notre-Dame-de-l'Île à Gatineau. (2023, 12 octobre). *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2017164/poursuite-gatineau-maison-allumette-demolition?depuisRecherche=true>

Carignan, A.-C. (2024a, 7 février). La maison allumette de Hull pourra être démolie, tranche la Cour supérieure. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2047775/maison-allumette-hull-demolition-patrimoine-jugement?depuisRecherche=true>

Carignan, A.-C. (2024b, 28 mars). Une trentaine de démolitions de maisons allumettes autorisées depuis 2021. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2060852/demotion-maison-allumette-gatineau>

David-Pelletier, J. (2022a, 25 octobre). Sursis pour la maison allumette du secteur de Hull. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1927809/maison-allumette-gatineau-sursis-demolition-cdd?depuisRecherche=true>

David-Pelletier, J. (2022b, 10 novembre). La maison allumette de Hull «doit être démolie rapidement», selon le promoteur. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1931806/maison-allumette-irrecuperable-promoteur-rapports-hull-gatineau?depuisRecherche=true>

Des voix s'élèvent pour dénoncer le refus de démolir la maison allumette de Hull. (2022, 14 novembre). *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1932641/apchq-construction-demolition-maison-allumette-ville-gatineau?depuisRecherche=true>

Maison allumette à Hull: le promoteur «étonné» par le refus de démolition. (2022, 26 octobre). *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1928088/promoteur-etonnement-refus-demolition-maison-allumette-hull?depuisRecherche=true>

Maison allumette: la Ville de Gatineau ira en appel, annonce France Béglise. (2024, 14 février). *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2049376/maison-allumette-gatineau-appel-decision?depuisRecherche=true>

7.4 Règlements d'urbanisme de la ville de Gatineau

Ville de Gatineau. *Site patrimonial du Quartier-du-Musée*. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/sites_patrimoniaux/quartier_musee/reglement_citation.fr-CA.pdf

Ville de Gatineau. *Règlement de démolition*. <https://docweb.gatineau.ca/Doc-Web/masson/documents/pdf/R%20900-2021.pdf>

Ville de Gatineau. *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale*. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/reglements_municipaux/reglements_urbanisme/docs/R-505_pjia/R_505-2005.pdf

Ville de Gatineau. *Règlement relatif à la salubrité, l'occupation et à l'entretien des bâtiments*. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/reglements_municipaux/reglements_urbanisme/docs/R-538_salubrite/Reglement%20538_2023.pdf

08 Table des illustrations

Page de couverture : *Maisons allumettes de Hull* [Photographie]. (1970-1990). Archives de la ville de Gatineau.

1. Underwriters' Survey Bureau. (1928). *Insurance plan of Hull*, Quebec [Carte d'assurance-incendie]. (P600,S4,SS1,D3), Centre d'archives de Québec de BAnQ. p. 11.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247045?docsearchtext=Gatineau>

2. 392, rue Champlain [Photographie]. (vers 1938). Roch Defayette.

3. 190, rue Champlain [Photographie]. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

4. Passerelles. (2024). *Carte des quartiers de l'ancienne ville de Hull*. Open street map.

5. Duvernet, Henry Robert. (1823). *A View of the Mill and Tavern of Philemon Wright at the Chaudière Falls, Hull*. (2836987), Bibliothèque et Archives Canada.

<https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/home/record?app=fonandcol&idNumber=2836987>

6. *An elucidation of the three positions of the raft of Philemon Wright and sons on the Upper Canada side of the Ottawa* [cartographic material]. (1828). (3844835), Bibliothèque et Archives Canada.

<https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/home/record?app=fonandcol&idNumber=5067294>

7. Austin, William. A. (1863). *Map of the village of Hull* [Carte d'arpentage]. (E21,S555,SS1,SSS23,P23), Archives nationales à Québec.

8. *Eddy's matches*. (1937, 16 mars). Fonds Conrad Poirier (P48,S1,P1433), BAnQ Vieux-Montréal.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2835420>

9. Brosius, Herm. (1876). *Bird's eye view of the city of Ottawa*. Archives Natural Resources Canada.

https://ftp.geogratis.gc.ca/pub/nrcan_rncan/raster/atlas/eng/histo/mcr_2307.pdf

10. *Photographie de Hull*. (vers 1880). (H012-01_0188), Archives de la ville de Gatineau.

11. *Vue des ruines de Hull*. (1880, 13 mai). L'opinion publique (vol. 11, no 20). (0002743235), BAnQ. p. 231.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2070033>

12. Goad, Chas. E. (1900). *Plan showing extent of Ottawa - Hull conflagration* Thursday, April 26th, 1900. (0000624506), BAnQ.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244550>

13. *Défilé de la fête du travail*. (1924). Collection iconographique de la ville de Hull. (H012_01/0125), BAnQ Gatineau.

14. Gréber, Jacques. (1948). *Restoration of the natural park around the Chaudière Falls*. (4134362), Bibliothèque et Archives Canada.

15. *Photographie du boulevard Maisonneuve avant son élargissement*. (s. d.). (H006_SIH_B_I_8_L), Archives de la ville de Gatineau.

16. *Maisons en brique détruites pour l'élargissement de Maisonneuve* (près de l'avenue de l'Hôtel de ville). (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

17. *Maison abandonnée sur la rue Notre-Dame-de-l'Île, démolie dans les années 1990 et remplacée par un stationnement*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

18. Ville de Gatineau. (1945). *Photographie aérienne*. (A9346_094), Archives de la ville de Gatineau.

19. Google Earth. (2022). *Photographie aérienne actuelle du sud de l'île de Hull*.

20. 37, rue Hélène Duval. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

21. *Piquet de grève à la fabrique d'allumettes E. B. Eddy, en 1924*. (1924, 1 septembre). Archives de la Confédération des syndicats nationaux.

22. *Quartiers de Hull en 1929. Bureau du greffier*. (2001). Ville de Hull.

23. 227, rue Laurier. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

24. 69, rue Vaudreuil. (vers 1908). Le Hull industriel.

25. *Maison de la famille Raymond*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.

26. Cleaveland, Henry, Backus brothers. (1869). *Plans, Village and farm cottages*. D. Appleton and Co. p. 232

27. Bicknell, A. J. (1873). *Bicknell's village builder*. A.J. Bicknell & Co, N.Y. Lithographic, Engraving, and Printing Co.

28. Cleaveland, Henry, Backus brothers. (1869). *Plans, Village and farm cottages*. D. Appleton and Co. p. 119.

29. Reed, S. B. (1886). *Design I. A cottage costing \$600, Cottage houses for village and country homes, together with complete plans and specifications*. O. Judd. p. 9.

30. Dustman, Urias. (1910). *Plan No. 125, Dustman's book of plans and building construction for general contractors and home builders*. University of California. p. 137.

31. Shoppell. (1884). *Shoppell's building plans for modern low-cost houses, no 133*. (89-B7292), Centre Canadien d'Architecture.

32. Palliser & Co. (1892). *Palliser's model dwellings*. (89-B1507), Centre Canadien d'Architecture. p. 85.

33. *Alignement de maisons allumettes sur l'île de Hull*. (s. d.). Centre régional d'archives de l'Outaouais.

34. *Rue Saint-Jean-Bosco* [Photographie]. (vers 1938). Roch Defayette.

35. Légère, Michel. (1989). *Hull et son patrimoine*. Ville de Hull. p. 1.

36. Légère, Michel. (1989). *Hull et son patrimoine*. Ville de Hull.

37. Passerelles. (2024). *Photographie aérienne actuelle de l'île de Hull*. Google earth.

38. *Des enfants jouent dans une des ruelles d'un quartier ouvrier de Hull*. (entre 1969 et 1975). BAnQ.

39. Passerelles. (2024). *Photographie aérienne actuelle des quartiers ouest de l'île de Hull*. Google earth.

40. *Vue à vol d'oiseau de Hull*. (1941). Ottawa on the river.

41. Underwriters' Survey Bureau. (1928). *Insurance plan of Hull, Quebec* [Carte d'assurance-incendie]. (P600,S4,SS1,D3), BAnQ Québec. p. 15.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247045>

42. *Rue Mance* [Photographie]. (vers 1938). Roch Defayette.

43. Tuck, Robert. (s. d.). *Heritage House Notes and Built Heritage Research Guide*. PEI Museum and Heritage Foundation and Department of Tourism and Culture.

44. Tuck, Robert. (s. d.). *Heritage House Notes and Built Heritage Research Guide*. PEI Museum and Heritage Foundation and Department of Tourism and Culture.

45. Tuck, Robert. (s. d.). *Heritage House Notes and Built Heritage Research Guide*. PEI Museum and Heritage Foundation and Department of Tourism and Culture.
46. 71, rue Kent. (1997). Archives de la ville de Gatineau.
47. 68, rue Papineau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
48. 73, rue de l'Hôtel-de-ville. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
49. 55, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
50. Goad, Charles Edward. (1908). *Hull & Vicinity, Que* [Carte d'assurance-incendie]. (R6990-372-X-E), Bibliothèque et Archives Canada. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246914>
- Goad, Charles Edward. (1915). *Hull & vicinity, Que* [Carte d'assurance-incendie]. (148.b.13.(1.)), British Library, Maps. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246705?docsearchtext=Gatineau>
51. Cleaveland, Henry, Backus brothers. (1869). *Plans, Village and farm cottages, no VIII*. D. Appleton and Co.
52. Palliser & Co. (1892). *Palliser's model dwellings, no 133*. (89-B1507), Centre Canadien d'Architecture. p. 85.
53. Shoppell. (1884). *Shoppell's building plans for modern low-cost houses, no 134*. (89-B7292), Centre Canadien d'Architecture.
54. 38, rue Hélène-Duval. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
55. 55, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
56. 97, rue Leduc. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
57. 92-94, rue Saint-Jacques. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
58. 8, rue Edgar-Chénier. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
59. 31, rue des Açores. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
60. 65, rue Lanaudière. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
61. *Six personnes sur la galerie et dans l'escalier, devant une maison en bois à Hull* (rue Frontenac?) (vers 1910). Fonds Lorraine Soulières (P12,D20), BAnQ Gatineau. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4477179>
62. 151, rue Leduc. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
63. 72, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
64. 55, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
65. 174, rue Leduc. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
66. 27, rue Mance. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
67. 66, rue Hanson. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
68. 227, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
69. 61, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
70. 43, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
71. 70, rue Hanson. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
72. 175, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

73. 231, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
74. 59, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
75. 65, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
76. 2, rue Garneau. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
77. 128-130, rue Saint-Laurent. (vers 1938). Roch Defayette.
78. 71, rue Frontenac. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
79. 17, rue Papineau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
80. 150, rue Kent. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
81. 18, rue Kent. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
82. 65, rue Kent. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
83. 175, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
84. *Maison allumette en bois*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.
85. 43, rue Carillon. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
86. 83, rue Frontenac. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
87. *Maison allumette en bois*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.
88. 125, rue Saint-Etienne. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
89. 317, rue Champlain. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
90. 27, rue Mance. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
91. 90, rue Charlevoix. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
92. rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
93. 88, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
94. 192, boulevard Saint-Joseph. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
95. 83, rue Charlevoix. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
96. 120, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
97. 9, rue Saint-Florent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
98. 228, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
99. 149, rue Eddy. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
100. 268, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
101. 17, rue Pilon. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
102. 72, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
103. 317, rue Champlain. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
104. 8, rue Saint-Florent. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
105. 55, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
106. 83, rue Charlevoix. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

107. 103, rue Garneau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
108. 228, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
109. 90, rue Charlevoix. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
110. 317, rue Champlain. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
111. *Maison allumette en bois*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.
112. 45, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
113. 228, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
114. 2, rue Garneau. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
115. 66, rue Hanson. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
116. 67, rue Morin. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
117. 43, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
118. 128-130, rue Saint-Laurent. (vers 1938). Roch Defayette.
119. 232, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
120. 150, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
121. 80, rue Sainte-Hyacinthe. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
122. 37, rue Hélène-Duval. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
123. 317, rue Champlain. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
124. 175, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
125. 88, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
126. 45, rue Carillon. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
127. 125, rue Saint-Etienne. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
128. 83, rue Fontaine. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
129. 8, rue Saint-Florent. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
130. 227, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
131. 45, rue Carillon. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
132. 59, rue Saint-Henri. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
133. 29, rue Papineau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
134. 73, rue Berri. (1995). Archives de la ville de Gatineau.
135. 86, rue Leduc. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
136. 24, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
137. 80, rue Sainte-Hyacinthe. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

138. 231, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
139. 105, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
140. 71, rue Sainte-Hyacinthe. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
141. 228, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
142. 39, rue Kent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
143. 758, rue Principale. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
144. 74, rue Vaudreuil. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
145. 82, rue Frontenac. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
146. 9, rue Saint-Florent. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
147. 114, rue Saint-Jacques. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
148. 174 rue Leduc. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
149. 82, rue Frontenac. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
150. 32, rue Taylor. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
151. 72, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
152. 61, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
153. *Hull*. (s. d.). Collection Pierre Louis Lapointe (P79,S1,SS18), BAnQ Gatineau. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4417420>
154. 71, rue Charlevoix. (vers 1938). Roch Defayette.
155. 123, rue Saint-Jean-Bosco. (vers 1938). Roch Defayette.
156. 89, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
157. (vers 1938). Roch Defayette.
158. 42, rue Garneau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
159. 76, rue Laval. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
160. 308, rue Champlain. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
161. 73, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
162. 125, rue Dollard-des-Ormeaux. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
163. 273, rue Notre-Dame-de-l'Île. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
164. 14, rue Vaudreuil. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
165. 53, rue Saint-Etienne. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.
166. 30, rue Papineau. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
167. 8, rue Saint-Henri. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.
168. 13, rue Garneau. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

182	Maisons allumettes	Ville de Gatineau	passerelles

169. 199, *rue Saint-Rédempteur*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

170. 164, *rue Montcalm*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

171. 57, *rue Saint-Etienne*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

172. 128, *rue Saint-Rédempteur*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

173. 186, *boulevard Maisonneuve*. (vers 1938). Roch Defayette.

174. 251, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

175. 185, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

176. 36, *rue Sainte-Hyacinthe*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

177. 33, *rue Montclair*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

178. 67, *rue Boucherville dans Hull, province de Québec, Canada : où les petites industries deviennent universellement connues*. (1940). Progrès de Hull.

179. 29, *rue de Verdun*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

180. 254, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

181. 245, *rue Papineau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

182. 308, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

183. 149, *rue Papineau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

184. 19, *rue Pilon*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

185. 73, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

186. 19, *rue des Braves-du-Coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

187. 14, *rue Vaudreuil*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

188. 337, *rue Laramée*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

189. 158, *rue Laval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

190. 254, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

191. 109, *rue Garneau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

192. 240, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

193. 35, *rue Charlevoix*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

194. 39, *rue Sainte-Hyacinthe*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

195. 56, *rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

196. 108, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

197. 18, *rue des Braves-du-Coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

198. 328, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

199. 132, *rue Laval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

200. 227, *rue Saint-Rédempteur*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

201. 13, *rue Pilon*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

202. 218, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

203. 30, *rue Papineau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

204. 14, *rue Vaudreuil*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

205. 99, *rue Leduc*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

206. 26, *rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

207. 51, *rue Saint-Henri*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

208. 57-59, *rue Saint-Etienne*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

209. 10-12, *rue Victoria*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

210. 55, *rue Hélène-Duval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

211. 161, *rue Laurier*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

212. 6, *rue Garneau*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

213. 254, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

214. 64, *rue Frontenac*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

215. 151, *rue Kent*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

216. 328, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

217. 71, *rue Charlevoix*. (vers 1938). Roch Defayette.

218. 328, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

219. 6, *rue Garneau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

220. 85, *rue Saint-Henri*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

221. 73, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

222. 10, *rue Garneau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

223. 20, *rue des Braves-du-Coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

224. 164, *rue Montcalm*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

225. 152, *boulevard Maisonneuve*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

226. 218, *boulevard Maisonneuve*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

227. 190, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

228. 54, *rue Sainte-Hyacinthe*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

passerelles	Ville de Gatineau	Maisons allumettes	183

229. 92, *rue Charlevoix*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

230. 165, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

231. 46, *rue Papineau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

232. 165, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

233. 179, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

234. 68, *rue Papineau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

235. 92, *rue Charlevoix*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

236. 73, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

237. 132, *rue Saint-Jacques*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

238. 35, *rue Saint-Henri*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

239. 190, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

240. 248, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

241. 108, *rue Garneau*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

242. 328, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

243. 92, *rue Laval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

244. 89, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

245. 185, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

246. 3, *rue des Braves-du-Coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

247. 56, *rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

248. 310, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

249. 322, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

250. 265, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

251. 45, *rue Gagnon*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

252. 18, *rue des Braves-du-Coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

253. 184, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

254. 197, *rue Saint-Rédempteur*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

255. 12, *rue Bienville*. (vers 1938). Roch Defayette.

256. 37, *rue Lois*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

257. 172, *boulevard Saint-Joseph*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

258. 80, *rue Laval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

259. 75, *rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

260. 43, *rue Kent*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

261. 37, *rue Pilon*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

262. 23, *rue Saint-Florent*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

263. 323, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

264. 105, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

265. 69, *rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

266. 71, *rue Jeanne-d'Arc*. (vers 1938). Roch Defayette.

267. 75, *rue Kent*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

268. 314, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

269. 19, *rue des Braves-du-coin*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

270. 184, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

271. 184, *rue Champlain*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

272. 298, *boulevard des Allumettières*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

273. 263, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

274. 271, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

275. 255, *rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

276. 322, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

277. 127, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

278. 36, *rue Sainte-Hyacinthe*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

279. 253, *rue Laramée*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

280. *Maison de la famille Raymond*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.

281. 190, *rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

282. 220, *boulevard Saint-Joseph*. (vers 1938). Roch Defayette.

283. 89, *rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

284. 45, *rue Gagnon*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

285. *Maison allumette en brique*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.

286. *43, rue Nicolet*. (vers 1938). Roch Defayette.

287. *19, rue Langevin*. (vers 1938). Roch Defayette.

288. *17, rue Connaught*. (1968). Archives de la ville de Gatineau.

289. *37, rue Wright*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

290. *56, rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

291. *157, rue Laurier*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

292. *69, rue Vaudreuil*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

293. *161, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

294. *73, rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

295. *153, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

296. *24, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

297. *17, rue Victoria*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

298. *156, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

299. *92, rue Saint-Jacques*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

300. *44, rue Saint-Jacques*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

301. *73, rue Boucherville*. (vers 1938). Roch Defayette.

302. *Maison allumette en brique*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

303. *133, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

304. *192, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

305. *Rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

306. *18, rue Bégin*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

307. *40, rue Wright*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

308. *192, rue Champlain*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

309. *121, rue Montcalm*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

310. *Maison allumette en brique*. (s. d.). Archives de la ville de Gatineau.

311. *133, rue Wright*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

312. *99, rue Montcalm*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

313. *11, rue Victoria*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

314. *24, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

315. *92, rue Saint-Jacques*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

316. *155, rue Saint-Etienne*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

317. *73, rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

318. *Rue Champlain*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

319. *154, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

320. *151-153, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

321. *169, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

322. *156, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

323. *24, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

324. *76, rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

325. *43, rue Élisabeth Bruyère*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

326. *154, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

327. *27, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

328. *Rue Champlain*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

329. *163, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

330. *125, rue Wellington*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

331. *137, rue Wright*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

332. *153, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

333. *133, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

334. *6, rue Wright*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

335. *138, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

336. *138, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

337. *157, rue Laurier*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

338. *31, rue Wright*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

339. *148-150, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

340. *251, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

341. *92, rue Saint-Jacques*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

342. *227, rue Laurier*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

343. *Maison allumettes en brique*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

344. *24, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

345. *151, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

346. *28, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

347. *156, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

348. *57, rue Vaudreuil*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

349. *69, rue Vaudreuil*. (vers 1908). Le Hull industriel.

350. *43, rue Nicolet*. (vers 1938). Roch Defayette.

351. *163, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

352. *14, rue Jogues*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

353. *27, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

354. *8, rue Carillon*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

355. *44, rue Montcalm*. (2022). Archives de la ville de Gatineau.

356. *417, boulevard Alexandre-Taché*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

357. *19, rue Connaught*. (1968). Archives de la ville de Gatineau.

358. *Maison allumette en brique*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

359. *24, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

360. *28, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

361. *123, rue Wellington*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

362. *27, rue Hanson*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

363. *157, rue Laurier*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

364. *62, rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

365. *251, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

366. *163, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

367. *129, rue Wellington*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

368. *157, rue Laurier*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

369. *129, rue Wellington*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

370. *121, rue Montcalm*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

371. *371, boulevard Saint-Joseph*. (1967). Archives de la ville de Gatineau.

372. *18, rue Bégin*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

373. *278, boulevard Maisonneuve*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

374. *156, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

375. *41, rue Élisabeth Bruyère*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

376. *125 rue Wellington*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

377. *278 boulevard Maisonneuve*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

378. *148-150, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

379. *251, rue Champlain*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

380. *62, rue de l'Hôtel-de-ville*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

381. *121, rue Montcalm*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

382. *133, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

383. *193-195, rue Laval*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

384. *157, rue Eddy*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

385. *417, boulevard Alexandre-Taché*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

386. Passerelles. (2023). *158, rue Montcalm*. Ville de Gatineau.

387. *57, rue Dollard-des-Ormeaux*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

388. *121, rue Saint-Henri*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

389. *265, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau

390. Emplacement inconnu. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

391. Passerelles. (2024). *75, rue Vaudreuil*. Ville de Gatineau.

392. *274, rue Notre-Dame-de-l'Île*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

393. *57, rue Falardeau*. (vers 2020). Archives de la ville de Gatineau.

394. *10, rue Vaudreuil*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

395. *212, rue Saint-Rédempteur*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

396. *86, rue Charlevoix*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

397. *149, rue Eddy*. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

398. Passerelles. (2024). *1, rue Garneau*. Ville de Gatineau.

399. Passerelles. (2024). *78, rue Charlevoix*. Ville de Gatineau.

400. Passerelles. (2024). *20, rue des Braves-du-Coin*. Ville de Gatineau.

401. Passerelles. (2024). *9, rue Wright*. Ville de Gatineau.

402. Passerelles. (2024). *251, rue Champlain*. Ville de Gatineau.

403. *1, rue Garneau*. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

404. *1, rue Garneau*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

405. *72, rue Saint-Henri*. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

406. Passerelles. (2024). *42, rue Garneau*. Ville de Gatineau.

407. Passerelles. (2024). 78, rue Saint-Henri. Ville de Gatineau.

408. Passerelles. (2024). 62, rue Charlevoix. Ville de Gatineau.

409. Passerelles. (2024). 80, rue Dumas. Ville de Gatineau.

410. Passerelles. (2024). 14, rue Monseigneur-Baudoin. Ville de Gatineau.

411. Passerelles. (2024). 129, rue Wellington. Ville de Gatineau.

412. Passerelles. (2024). 245, rue Papineau. Ville de Gatineau.

413. Passerelles. (2024). 37, rue Lois. Ville de Gatineau.

414. 308, rue Champlain. (2024). Realtor.ca.

415. 75, rue Demontigny. (2024). Realtor.ca.

416. 236, rue Notre-Dame-de-l'Île. (2024). Realtor.ca.

417. 53, rue Brook. (vers 2010). Google street view.

418. 136, boulevard Lorrain. (années 1990). Archives de la ville de Gatineau.

419. 52 et 50, rue Thomas. (vers 2010). Google street view.

420. 388, rue Charles. (vers 2010). Google street view.

421. Rue Lorrain. (s. d.). Paroisse Sainte-Rose-de-Lima 1889-1989.

422. 524, chemin Saint-Thomas. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

423. 856, boulevard Saint-René est. (années 1980). Archives de la ville de Gatineau.

424. 21, rue du Couvent. (vers 2020). Archives de la ville de Gatineau.

425. 839, rue Jacques-Cartier. (vers 2020). Archives de la ville de Gatineau.

426. Google street view. (2015). 74, rue Bayswater Ave.

427. Google street view. (2021). 113, Irving Ave.

428. Google street view. (2022). 1020, rue Keefer.

429. Google street view. (2022). 1103, rue Pendrell.

430. Google street view. (2022). 1110 à 1122, rue Bute.

431. Google street view. (2022). 58, rue Anderson.

432. 21, rue Anderson. (1979-1983). New Haven Preservation Trust. <https://nhpt.org/anderson-street>

433. Google street view. (2022). 43, rue Avon.

434. [Photographie]. (s. d.). Centre régional d'archives de l'Outaouais. <https://craoutaouais.ca/annuaire-de-hull-1932-1933/>

435. 99, rue Leduc. (années 1970). Archives de la ville de Gatineau.

436. Passerelles. (2024). 99, rue Leduc. Ville de Gatineau.

437. Lincourt, Marc. (1989). *Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits*. Collection permanente de la ville de Gatineau.

438. rue Kent. (2022, novembre). Ville de Gatineau.

439. Bélanger, Mathieu. (2022, 31 mai). Un témoin abandonné du passé ouvrier de Hull en péril. *Le Droit*.

440. Bélanger, Mathieu. (2022, 1 juin). Le promoteur surpris par la vague d'amour pour la petite maison allumette. *Le Droit*.

441. Maison d'Alzire. (2021). Ville de Gatineau.

442. Géoportail urbanisme. (2024). Ville de Gatineau. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=publications_cartes_statistiques_donnees_ouvertes/cartes/carte_interactive_geoportail_urbanisme

443. 57, rue Lanaudière. (s. d.). Ville de Gatineau.

444. 35, rue Garneau. (s. d.). Ville de Gatineau.

445. 83, rue Dollard-des-Ormeaux. (s. d.). Ville de Gatineau.

446. Passerelles. (2024). 134, rue Nicolet. Ville de Gatineau.

447. Passerelles. (2024). 150, rue Leduc. Ville de Gatineau.

448. Passerelles. (2024). 35, rue de Lorimier. Ville de Gatineau.

449. Passerelles. (2024). 20, rue Garneau. Ville de Gatineau.

450. Google street view. (2009-2017). 1145-1151, rue Sainte-Julie.

451. Google street view. (2012-2017). 328, rue Saint-Paul.

contact

info@passerellescoop.ca
(438) 725-6610

Espace Ville Autrement
201 rue Sainte-Catherine Est,
H2X 1L2, Montréal



r

”

‘

’